



**PUBLIC ORDER
EMERGENCY
COMMISSION**

**COMMISSION
SUR L'ÉTAT
D'URGENCE**

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Paul S. Rouleau**

VOLUME 12

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Friday, October 28, 2022

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le vendredi 28 octobre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Avocats en chef de la Commission	Me Shantona Chaudhury Me Jeffrey Leon
Avocats séniors de la Commission	Me Frank Au Me Erin Dann Me Gabriel Poliquin Me Natalia Rodriguez Me Daniel Sheppard
Avocats régionaux de la Commission	Me Mona Duckett Me Sacha Paul Me Maia Tsurumi
Avocats de la Commission	Me Stephen Armstrong Me Misha Boutilier Me Eric Brousseau Me Sajeda Hedaraly Me Alexandra Heine Me Nusra Khan Me Étienne Lacombe Me John Mather Me Allison McMahan Me Jean-Simon Schoenholz Me Dahlia Shuhaibar Me Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Mme Hélène Laurendeau

III

Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Me Robert MacKinnon Me Donnaree Nygard Me Brendan van Niejenhuis Me Andrea Gonsalves Me Andrew Gibbs Me Caroline Laverdière Me Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Me P. Mitch McAdam, K.C. Me Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Me Denis Guenette Me Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Me Mandy England Me Stephanie Bowes Me Hana Laura Yamamoto Me Peter Buijs Me Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Me Anne Tardif Me Alyssa Tomkins Me Daniel Chomski
Ville de Windsor	Me Jennifer L. King Me Michael Finley Me Graham Reeder

IV

Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly	Me Tom Curry Me Rebecca Jones Me Nikolas De Stefano
Service de police d'Ottawa	Me David Migicovsky Me Jessica Barrow
Police provinciale de l'Ontario	Me Christopher Diana Me Jinan Kubursi
Service de police de Windsor	Me Thomas McRae Me Bryce Chandler Me Heather Paterson
Fédération de la police nationale	Me Nini Jones Me Lauren Pearce Me Jen Del Riccio
Association canadienne des chefs de police	Me Aviva Rotenberg
CLA/CCCDL/CAD	Me Greg DelBigio Me Colleen McKeown
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	Me Cheyenne Arnold-Cunningham Me Meagan Berlin Me Mary Ellen Turpel-Lafond
Association de National Crowdfunding & Fintech	Me Jason Beitchman

V

Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution
Canadienne et le Professeur Alford

Me Sujit Choudhry

Me Janani Shanmuganathan
Prof. Ryan Alford

Coalition des résidents d'Ottawa et
entreprises

Me Paul Champ
Me Emilie Taman
Me Christine Johnson

The Democracy Fund, Citizens for
Freedom, Coalition JCCF

Me Rob Kittredge
Me Antoine D'Ailly
Me Alan Honner
Me Dan Santoro
Me Hatim Kheir
Me James Manson

Association canadienne des libertés
civiles

Me Cara Zwibel
Me Ewa Krajewska

Les organisateurs du convoi

Me Brendan Miller
Me Bath-Sheba Van den Berg

Bureau d'assurance du Canada

Me Mario Fiorino

VI
Table of Contents / Table des matières

	PAGE
<u>M. PETER SLOLY, Assermenté</u>	1
Interrogatoire en chef par Me Frank Au	2
Interrogatoire en chef par Me Natalia Rodriguez	186

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le vendredi 28 octobre, 2022 à 9h30

LA GREFFIÈRE : Order. À l'ordre. The Public Order Emergency Commission is now in session. La Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.

COMMISSAIRE ROULEAU : Bonjour. Nous avons un nouveau témoin ? On est prêts à procéder.

Me FRANK AU : La Commission appelle l'ancien chef Peter Sloly.

LA GREFFIÈRE : Monsieur, voulez-vous jurer sur un document religieux ou une affirmation solennelle ?

M. PETER SLOLY : Un document religieux.

LA GREFFIÈRE : Nous avons la Bible, le Coran ou la Torah de disponibles.

M. PETER SLOLY : Je vais prendre la Bible, s'il vous plait. Merci.

LA GREFFIÈRE : Pour l'enregistrement, veuillez donner votre nom au complet et l'épeler s'il vous plait.

M. PETER SLOLY : Peter John Michael Sloly, S-L-O-L-Y.

LA GREFFIÈRE : Jurez-vous que le témoignage que vous donnerez à la Commission sera la vérité, toute la vérité et rien d'autre que la vérité, que Dieu soit en aide ?

M. PETER SLOLY : Oui, je le jure.

--- M. PETER SLOLY, assermenté :

Me FRANK AU : Bonjour Commissaire.

M. PETER SLOLY : Bonjour Monsieur.

COMMISSAIRE ROULEAU : Allez-y.

1 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me FRANK AU :

2 **Me FRANK AU :** Frank Au, procureur senior pour la
3 Commission. Bonjour Monsieur Sloly. Vous étiez le chef du SPO
4 entre 2019 jusqu'à la mi-février 2022.

5 **M. PETER SLOLY :** C'est exact.

6 **Me FRANK AU :** Vous étiez aussi au service de
7 police de Toronto pendant 28 ans.

8 **M. PETER SLOLY :** Oui. En fait, 27 années et
9 quelques poussières.

10 **Me FRANK AU :** Et vous êtes passé d'être
11 constable, en 1988 à chef adjoint en 2009. Vous avez quitté le
12 service en 2016 ?

13 **M. PETER SLOLY :** Oui.

14 **Me FRANK AU :** Et vous avez passé un certain temps
15 dans le secteur privé.

16 **M. PETER SLOLY :** C'est ça.

17 **Me FRANK AU :** Lorsque vous vous êtes joint au
18 SPO, il y avait relativement très peu de membres qui avaient des
19 diplômes universitaires et qui étaient des nouvelles recrues,
20 mais vous aviez un BAC en sociologie de l'Université McMaster,
21 et par la suite un MBA de York University.

22 **M. PETER SLOLY :** C'est bien ça.

23 **Me FRANK AU :** Vous avez été formé dans le système
24 de commandement d'incident ?

25 **M. PETER SLOLY :** Oui.

26 **Me FRANK AU :** Parlez-nous un peu de votre
27 formation.

28 **M. PETER SLOLY :** J'ai reçu cette formation de

1 niveau 100 jusqu'à 400. Une formation supplémentaire à Ottawa,
2 c'est un niveau 500 d'après moi, donc c'est un commandement de
3 district, alors c'est des incidents majeurs sur plusieurs sites.

4 Alors j'avais une désignation jusqu'au niveau 500
5 et une expérience pratique à chacun de ces paliers. Et je
6 faisais partie des commandements d'incidents. Et maintenant,
7 j'étais aussi commandant d'incidents majeurs. Et avec commandant
8 de district, incidents de district, surtout à Toronto et aussi
9 dans les missions de maintien de la paix avec l'ONU.

10 **Me FRANK AU** : Vous avez aussi de l'expérience
11 dans l'unité d'Ordre public.

12 **M. PETER SLOLY** : Oui, j'ai reçu cette formation
13 avec le service de police de Toronto. C'est très tôt dans les
14 années 2000, mais il y avait une formation de base, dans une
15 communauté rurale dont le nom m'échappe et il y avait des
16 séances de formation qu'on faisait en Colombie-Britannique et
17 jusqu'à l'autre bout du pays.

18 **Me FRANK AU** : Vous avez dit que vous avez passé
19 en mission de maintien de la paix, parlez-nous de ça.

20 **M. PETER SLOLY** : J'ai été chanceux, j'avais été
21 choisi par le chef Fantino pour représenter le SPT et je crois
22 que j'étais un des premiers à faire partie d'une mission de
23 l'ONU qui était organisée grâce à la GRC. Je suis allé à
24 Pristina en 2001 et j'ai complété deux déploiements et je suis
25 rentré chez moi en 2002. J'étais le commandant du contingent
26 canadien, c'était une mission où les policiers compétents
27 avaient plein pouvoir, utilisait le recours à la force et la
28 détention, tout en élaborant une force de police locale. Et

1 c'était aussi pendant la période du 11 septembre.

2 **Me FRANK AU** : Lors de l'entrevue, vous avez
3 décrit cette expérience comme la meilleure expérience
4 personnelle et professionnelle, et pourquoi ?

5 **M. PETER SLOLY** : Parce qu'on m'a mis à l'essai,
6 j'ai été formé et mis au défi émotionnellement, physiquement.
7 Émotionnellement, je suis une personne très spirituelle, ce sont
8 des endroits du monde que je pense que je n'aurai plus
9 l'occasion d'aller voir et c'était des occasions tragiques, mais
10 j'ai pu voir ce qui se passait, l'état global, et j'ai pu
11 travailler avec 53 postes de police et j'ai pu voir...

12 **Me FRANK AU** : Je vais vous interrompre
13 brièvement. Ceci est en train d'être interprété et il y a des
14 interprètes gestuels aussi.

15 **M. PETER SLOLY** : Oui, c'est peut-être les nerfs.
16 Je vais essayer de ralentir.

17 **COMMISSAIRE ROULEAU** : C'est très compréhensible.

18 **Me FRANK AU** : En parlant d'entrevues, il y a eu
19 quatre entrevues avec moi et mes collègues entre août et le
20 début du mois d'octobre, et vous avez été très généreux avec
21 nous. Après ces entrevues, on a fait un résumé du contenu et
22 vous avez eu l'occasion d'examiner le résumé.

23 **M. PETER SLOLY** : Oui.

24 **Me FRANK AU** : Je vais vous montrer une copie,
25 c'est la version finale du résumé. WTS00000040.

26 C'est bien la version que vous avez approuvée ?

27 **M. PETER SLOLY** : Je crois que oui.

28 **Me FRANK AU** : Voulez-vous apporter des

1 corrections à ce résumé ?

2 **M. PETER SLOLY** : Non merci.

3 **Me FRANK AU** : Alors ce sera adopté et ce sera
4 coté.

5 Nous sommes ici aujourd'hui pour parler des
6 événements de janvier et février de cette année, qui ont mené à
7 l'invocation de la *Loi des mesures d'urgence*. Vous étiez chef de
8 police à l'époque, vous aviez la position unique pour nous
9 donner le point de vue pour nous aider à comprendre. Mais pour
10 vraiment comprendre, on doit remonter au moment où vous avez
11 commencé avec le SPO. Dites-nous, parlez nous des circonstances,
12 et comment, quelle était la situation.

13 **M. PETER SLOLY** : Quand on m'a recruté pour la
14 position, pour le poste, c'était clair qu'au niveau de la
15 commission avec leur service consultatif, avec des membres de la
16 police et le public, qu'il fallait que ça change, que ça soit
17 opérationnel, ressources humaines, Etc. Un processus normal
18 qu'on doit faire quelquefois.

19 Et aussi au niveau de la culture. Il y avait une
20 culture qui était moins accueillante, moins inclusive, moins
21 diversifiée, moins équitable, et ça avait une incidence sur le
22 harcèlement en milieu de travail, le moral et ça se traduisait
23 par une perception de confiance, mais surtout dans les groupes
24 marginalisés et racisés, que le service n'était pas approprié et
25 qu'il y avait une diminution de la confiance.

26 Alors tout ça, ça serait un grand changement pour
27 tout chef qui venait de l'extérieur. Alors tout ça mis ensemble,
28 ça prenait de la gestion du changement et changement de

1 leadership. Mais on m'a demandé, la commission m'a demandé comme
2 j'étais censé m'occuper de ça pendant mon contrat de cinq ans.

3 **Me FRANK AU** : Ici si votre CV, COM00000759. À la
4 page 2, descendez. Vous voyez sous « Service de police
5 d'Ottawa 2019 à 2022 », on vous avait donné un mandat de
6 changement de culture et vous venez de nous en parler. Parlez-
7 nous des défis que vous aviez à relever.

8 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas si la Commission
9 a tout ce temps-là à sa disposition. Mais tout simplement, tout
10 effort de changement va être difficile, surtout dans une grande
11 organisation. Et le service de police existe depuis plus d'un
12 siècle. Et c'était des déficits de structures, il fallait de
13 l'investissement dans le recrutement et le développement des
14 effectifs, le développement de *leadership*, surtout. C'est ce qui
15 avait été identifié, et aussi ça a été identifié par des audits
16 extérieurs. Et ce n'est pas comme quelque chose qu'on peut
17 changer facilement.

18 Au niveau opérationnel, ils étaient excellents.
19 Le service de police d'Ottawa est la raison pour laquelle je
20 suis venu, avait une bonne réputation d'être un des meilleurs
21 services de police opérationnels. L'expertise de la
22 planification avec les enquêtes pour les personnes disparues,
23 ils étaient en haut de la liste. Ils excellaient aussi dans les
24 meilleures pratiques. Alors ce n'était pas un déficit global,
25 mais il y avait des déficits qui contribuaient au problème
26 culturel et problème de moral.

27 Les trois premiers mois, c'était un processus
28 d'écoute avec des petits groupes, des grands groupes, à

1 l'interne, à l'externe, pour identifier ces endroits et
2 organiser une équipe de commandement. C'était difficile, il y
3 avait des défis au niveau de l'équipe de commandement. Mais les
4 gens participaient, faisaient de leur mieux.

5 Les défis sont apparus en mars 2020. Trois
6 incidents, la suspension d'un de mes deux chefs adjoints, la
7 culmination d'une enquête criminelle avec trois de mes agents,
8 trois des agents ont été arrêtés avec une enquête avec la GRC et
9 le SPO, et la déclaration de la pandémie.

10 Deux mois plus tard, le meurtre de George Floyd,
11 le Black Life movement et le Defund movement. Et c'était le
12 début, pas juste à Ottawa, mais dans tous les services de police
13 au Canada et dans le monde, il y avait un changement au niveau
14 de la confiance du public dans les services de police et les
15 systèmes de justice. Il y a eu un impact sur les services de
16 police à Ottawa, le mouvement Defund a mis beaucoup de pression
17 sur notre conseil municipal et la commission de réduire le
18 budget et de travailler davantage l'intégration. Et ça, c'était
19 de véritables défis. Et aussi le mandat de changement que la
20 commission des services de police m'avait donné.

21 **Me FRANK AU :** Vous avez signalé la pandémie et le
22 mouvement Defund. Vous avez parlé des défis dans l'organisation
23 et l'équipe de commande.

24 **M. PETER SLOLY :** La structure de commandement, si
25 je ne me trompe pas, c'est le chef de police, deux adjoints et
26 un chef de l'administration. Dans les trois premiers mois, j'ai
27 perdu un de ces chefs adjoints à cause d'une suspension, donc il
28 a fallu que j'accélère un plan de succession qui vraiment

1 n'était pas prêt à être accéléré. Et donc il y avait des
2 affectations de trois mois pour le surintendant.

3 J'avais des agents d'expérience, les deux
4 surintendants avaient beaucoup d'expérience, alors on a fait une
5 rotation pendant la première année, mais en dedans ce cette même
6 année, les deux ont pris leur retraite. Et par la suite, la
7 rotation est allée dans les autres grades de surintendants. Il y
8 en a qui se sont bien insérés, d'autres ont eu du mal, mais ce
9 n'était pas la situation optimale. En 2021, en début d'année, la
10 commission a décidé à mettre fin à mon contrat d'administrateur-
11 chef. Au niveau du commandement, la seule personne qui pouvait
12 combler le poste, c'était le chef adjoint Bell.

13 Alors pendant presque tout un an précédant le
14 convoi, j'avais un chef adjoint à temps plein parce qu'il était
15 en poste civil parce qu'il était chef de l'administration et je
16 faisais une rotation de surintendant en uniforme pour le
17 processus de chef adjoint.

18 Et avec beaucoup de respect quand je leur ai
19 demandé de combler ces postes, ils l'ont fait, ils ont fait un
20 travail exceptionnel et dans une période qui était la plus
21 difficile dans l'histoire du SPO et des services policiers au
22 Canada. Alors j'ai beaucoup de reconnaissance et c'était très
23 louable, mais c'était une situation difficile.

24 **Me FRANK AU :** Ça, c'était en 2021 ?

25 **M. PETER SLOLY :** Et bien la suspension du chef
26 adjoint c'est en 2020, les autres surintendants qui ont pris
27 leur retraite, ça, c'était 2020 jusqu'en 2021. Et la séparation
28 pour l'agent en chef de l'administration et quand M. Bell était

1 dans une fonction administrative et deux surintendants qui
2 avaient une fonction en uniforme. Et c'était ça la situation.

3 **Me FRANK AU** : Alors au niveau le plus haut, vous
4 aviez un effectif en rotation. Quelle était l'incidence sur le
5 reste de l'organisation ?

6 **M. PETER SLOLY** : Et bien ça fait... c'est un effet
7 cascade. Quand on passe d'un grade à l'autre, de façon
8 temporaire, ça affecte tous les paliers inférieurs, et chaque
9 fois qu'on fait la promotion d'un nouveau chef, il faut changer
10 cette autre position en dessous, mais c'est ça l'effet. Alors ça
11 déstabilise le niveau exécutif, mais ça déstabilise aussi les
12 autres parties. Il y a toujours des avantages. Les gens ont
13 l'occasion d'avoir des promotions plus tôt et il y en a qui
14 acceptent le défi et avec brio, mais il y en a d'autres qui ont
15 du mal.

16 Mais ça crée de la houle dans l'organisation. Et
17 déjà avec les changements mandatés par la commission et toute la
18 période houleuse, avec la pandémie, et l'assassinat de George
19 Floyd. Et comme quelqu'un qui venait de l'externe, de
20 l'extérieur, on se rappelle que le confinement et l'exigence de
21 ne pas se rassembler en public était significative. La façon la
22 plus importante pour tout *leader* d'apprendre à connaître les
23 membres, la clientèle, et les membres de la municipalité, c'est
24 de les rencontrer en personne.

25 Les réunions Zoom et les textos, ce n'est pas
26 assez. Mais j'ai perdu cette occasion trois mois après le début
27 de mon mandat, d'avoir des petits groupes de réunion, que
28 j'avais fait beaucoup dans les trois premiers mois. Et quand on

1 pouvait se rencontrer, on portait le masque, on ne voyait pas
2 les expressions et on était dans un grand gymnase et on ne
3 pouvait pas communiquer, il fallait qu'on crie. Et
4 malheureusement, ça veut dire, on ne pouvait pas construire ou
5 avoir cette cohésion à l'interne, ni à l'externe, durant une
6 période très litigieuse. Et qui était très soutenue et a duré
7 longtemps. Mais on a fait de notre mieux.

8 **Me FRANK AU** : D'autres témoins ont dit que malgré
9 la réputation excellente du SPO pour planifier et répondre aux
10 gros événements, la pandémie elle-même a causé beaucoup de
11 changement et un manque d'expertise. Parlez-nous de cette
12 situation.

13 **M. PETER SLOLY** : Je crois que ça a déjà été bien
14 articulé, j'ajouterais que Mark Ford, son père était l'ancien
15 chef de police ici, il est un *leader* exceptionnel. Il était un
16 des deux surintendants que j'ai fait entrer avec Joan McKenna en
17 rotation. Il était le commandant d'incident le plus chevronné,
18 et malheureusement, il a pris sa retraite six à sept mois avant
19 les événements dont on parle.

20 Alors ça, c'est un exemple parmi tant d'autres,
21 où des gens qui étaient passé l'âge de la retraite et avaient
22 donné tout à l'organisation et à la profession des services
23 policiers, et des exécutifs dans toute la société civile. Ils
24 ont finalement pris leur retraite, bien méritée, et en
25 conservant leur santé. Et on a fêté son départ, mais il nous a
26 beaucoup manqué, on avait besoin de nos meilleures personnes
27 pour être en poste.

28 **Me FRANK AU** : Vous avez dit plus tôt que vous

1 êtes arrivé au service de police d'Ottawa et on vous a donné un
2 mandat de changement. Comment est-ce que ce mandat a été reçu,
3 après deux ans en poste ?

4 **M. PETER SLOLY** : Il y a quelque chose d'impoli
5 qu'on dit au sujet des agents policiers, mais ça s'applique à
6 tout le monde, les deux choses que les policiers n'aiment pas :
7 la façon dont les choses sont et le changement. Donc ça allait
8 être difficile de toute façon, personne n'aimait les choses et
9 tout le monde craignait le changement à divers degrés sur un
10 continuum.

11 Et ce n'était pas seulement un petit peu de
12 changements, mais c'était vraiment, on visait à changer le cœur
13 de la culture et en fait, les aspects plus obscurs de la
14 culture : le racisme systémique, la misogynie systémique.
15 Également les liens entre la police et la communauté, notamment
16 les communautés racisées ici à Ottawa. Et c'était là les sujets
17 les plus controversés dans le domaine policier, tout au long de
18 ma carrière depuis 88.

19 Tout chef de police, toute équipe de commandement
20 qui donc, composait avec ces gens, relevaient des défis
21 considérables. Et maintenant, en tenant compte de la pandémie,
22 le mouvement Defund et le mouvement Black Lives Matter, ont
23 rendu la chose encore plus complexe, mais c'était essentiel. Pas
24 parce que c'était mon mandat, c'était simplement ce qu'il
25 fallait faire pour les services policiers.

26 C'est ce que nos membres voulaient et c'est ce
27 que les communautés voulaient.

28 **Me FRANK AU** : Alors j'aimerais que vous repensiez

1 au mois de janvier, au début du mois de janvier 2022, avant
2 l'événement du Convoi de la liberté au milieu du mois de
3 janvier, comment est-ce que vous résumeriez l'état du corps de
4 police d'Ottawa à ce moment-là ?

5 **M. PETER SLOLY** : Engagé vis-à-vis de
6 l'orientation, préoccupé et fatigué, ou épuisé de tout le
7 terrain parcouru.

8 **Me FRANK AU** : Et quel était le niveau de
9 confiance entre les divers membres de l'organisation et la
10 confiance au niveau du *leadership*.

11 **M. PETER SLOLY** : Je ne crois pas pouvoir y
12 répondre de façon très spécifique, il y a eu, bien entendu,
13 différents niveaux de confiance. L'inspecteur Beaudoin [sic] a
14 parlé de l'éventail de la dynamique des foules. La nature
15 humaine, c'est la nature humaine. Vous allez avoir un 5 % qui
16 adopte tout, 5 % qui résistent à tout ce qui se dit, avec tout
17 un tas de questions. Et entre les deux et bien il y a un
18 continuum de personnes qui vont faire des choses s'il y a des
19 incitatifs, ou si, selon eux, il y a suffisamment de valeurs
20 altruistes. Et je crois que cette dynamique s'applique à toutes
21 les foules, y compris la foule ici présente dans cette salle.

22 **Me FRANK AU** : Avec cette toile de fond, parlons
23 maintenant du début du Convoi de la liberté et des événements
24 afférents. Quand avez-vous appris, ou entendu parler du Convoi
25 de la liberté pour la première fois ?

26 **M. PETER SLOLY** : C'était le rapport Hendon du
27 13 février.

28 **Me FRANK AU** : Février ?

1 M. PETER SLOLY : Janvier, pardon. Le 13 janvier.
2 C'est un rapport qui est entré dans ma boîte de courriel.
3 C'était une période très occupée parce qu'on gérait encore une
4 explosion qui a tué quatre ou cinq personnes. Mais j'ai eu
5 l'occasion de jeter un coup d'œil au rapport et il y avait
6 suffisamment d'informations pour que cela... pour que je comprenne
7 que ça pourrait être un événement significatif à court terme.

8 Si je me rappelle bien, j'ai fait suivre ce
9 courriel au chef adjoint Bell et à la chef adjointe par intérim
10 Ferguson. Je sais qu'il n'y a pas de courriel qui le montre
11 maintenant, mais c'est mon souvenir. Et donc, le ou vers le
12 13 février [sic], il y a eu une directive au chef adjoint Bell
13 de procéder à un examen de toutes les circonstances entourant ce
14 convoi qui se rendait à la ville et d'être... de surveiller le
15 travail, d'élaborer une évaluation du risque qui éclairerait
16 ensuite l'affectation de la chef adjointe par intérim Ferguson,
17 pour la gestion de l'événement. Donc éclairé par cette
18 évaluation du risque.

19 Me FRANK AU : On a entendu vos sous-chefs
20 adjoints dire qu'une fois que vous êtes devenu chef de la police
21 d'Ottawa, une de vos tâches était de s'assurer que les
22 opérations étaient dirigées par des renseignements. Est-ce que
23 vous pouvez nous dire pourquoi cela est important ?

24 M. PETER SLOLY : Merci beaucoup, oui, on va
25 prendre un petit peu de recul. Toutes les opérations, pas
26 seulement les interventions en cas d'urgence ou autres, qu'il
27 s'agisse de la gestion de la circulation, de l'ordre public, la
28 criminalité, tout cela devra être éclairé par les

1 renseignements. Les renseignements, les pratiques exemplaires.
2 Donc des pratiques exemplaires fondées sur des données probantes
3 devraient éclairer nos procédures, nos politiques et
4 l'évaluation des résultats qui en découlent. C'était donc un
5 thème global.

6 Maintenant la façon dont cela s'applique au
7 système de commandement des interventions, et bien un rapport
8 météo qui dit qu'il va pleuvoir demain, on peut le valider d'une
9 certaine façon, est-ce qu'il va pleuvoir dans cette ville ou
10 seulement dans certains quartiers ? Et cela va donc déterminer
11 le niveau de ressources qu'il faut appliquer. Ça, c'est une
12 analogie, ce n'est pas un exemple véritable. Donc, il faut que
13 ce soit illuminé ou éclairé par les renseignements, dans la
14 mesure du possible.

15 Tenons compte de la nature de la menace, la
16 probabilité de la menace, la probabilité que cela se concrétise,
17 la façon de l'atténuer et la façon d'y intervenir par la suite.
18 Et ensuite, une période d'où on se remet de cet incident. Et je
19 pense qu'on est encore dans cette étape-là. Est-ce que ça répond
20 à votre question ?

21 **Me FRANK AU** : Oui. Et dans quelle mesure est-ce
22 que vous étiez convaincu que c'était le cas au SPO, le ou vers
23 le mois de janvier ?

24 **M. PETER SLOLY** : Je crois que dans le cadre de
25 l'interrogatoire principal, le chef adjoint Bell a parlé des
26 avances réalisées au cours d'années précédentes, et il a dit -
27 et il avait raison - qu'on a fait beaucoup d'avances, beaucoup
28 de progrès réalisés au niveau de l'utilisation des

1 renseignements et de la gestion de l'ordre public. Cela comprend
2 également l'intervention en cas d'incident critique, d'événement
3 critique. On voulait s'informer que notre section des
4 renseignements et l'information étaient alignées, harmonisées
5 avec notre section des opérations et qu'on avait suffisamment
6 d'analyses administratives afin d'exécuter et d'améliorer ces
7 processus sans cesse.

8 Nous n'avons pas procédé à des évaluations de
9 risques éclairés par les renseignements de façon spécifique, on
10 se concentrait notamment sur la criminalité, la circulation, et
11 la gestion de l'ordre n'étaient pas au même niveau.

12 En 2021, je crois qu'on a eu beaucoup de
13 fusillades de gangs et donc, et la circulation était toujours un
14 enjeu de taille, ça l'est toujours d'ailleurs, peu importe la
15 juridiction, donc c'était là nos deux premières priorités et la
16 gestion de l'ordre était au troisième niveau, parce que jusqu'à
17 ce moment-là en fait, on avait eu des antécédents très bons au
18 niveau de la planification, la mise en œuvre de plans et la
19 gestion de différentes manifestations. On a réalisé des progrès.

20 J'ai dit de façon très explicite, pour cet
21 exemple-ci je n'en suis pas certain, mais vers la mi-2020, quand
22 on a commencé à avoir des événements de gros envergure qui
23 venaient à la ville, le Wet'suwet'en, Black Lives Matter, et
24 d'autres événements. C'était donc des événements complexes,
25 politiques, qui étaient tributaires du niveau de confiance, et
26 donc on a beaucoup fait pour ces événements-là.

27 Au niveau des renseignements, l'évaluation de
28 risques fondés sur les renseignements et je crois qu'on a

1 réalisé beaucoup de progrès au niveau de la façon dont
2 l'évaluation des menaces, éclairée par les renseignements, a
3 influencé le plan.

4 **Me FRANK AU** : Vous avez mentionné le rapport
5 Hendon et que vous l'avez lu pour la première fois le
6 13 janvier. Donc au sujet du Convoi de la liberté.

7 **M. PETER SLOLY** : Oui.

8 **Me FRANK AU** : Et je présume que vous l'avez lu ?

9 **M. PETER SLOLY** : Et bien je n'ai pas lu chaque
10 ligne, j'ai lu plutôt... j'ai plutôt fait un survol.

11 **Me FRANK AU** : Et quelle était votre réaction ?

12 **M. PETER SLOLY** : Que ça allait être un événement
13 de grande envergure et qu'il fallait affecter des personnes du
14 côté des renseignements et mettre en place le cadre d'un plan, à
15 tout le moins.

16 **Me FRANK AU** : Est-ce que c'est pour ça que vous
17 l'avez fait suivre au chef adjoint ?

18 **M. PETER SLOLY** : C'est mon souvenir, mais c'est
19 pour ça que j'ai affecté le chef adjoint Bell à surveiller
20 l'évaluation des risques éclairée par les renseignements, et la
21 chef adjoint par intérim Ferguson au côté opérationnel. Le chef
22 Bell a dit que le renseignement était une des directions
23 impliquées, et la planification est quelque chose que la chef
24 Ferguson venait d'accepter comme charge.

25 **Me FRANK AU** : Et vous vous attendiez à ce que les
26 deux coordonnent l'information reçue par la section des
27 renseignements et que cela soit incorporé au processus de
28 planification.

1 M. PETER SLOLY : Oui.

2 Me FRANK AU : Est-ce que vous avez reçu des mises
3 à jour périodiques de la part de vos chefs adjoint ?

4 M. PETER SLOLY : Oui.

5 Me FRANK AU : Et à quelle fréquence ?

6 M. PETER SLOLY : Et bien suite à cette première
7 semaine, la semaine du 13 février [sic], nous l'avons peut-être
8 soulevé dans le cadre de discussions, on avait des réunions à 9h
9 du matin régulièrement et les chefs adjoints parlaient de divers
10 projets d'envergure, des choses qui devaient être... dont ils
11 devaient nous faire état. Et à une ou deux reprises pendant
12 cette période on l'a fait et ensuite, pour la deuxième semaine...
13 donc je vais me permettre de ralentir un petit peu.

14 Vers la semaine du mois de janvier, du 28, 29 et
15 30, je pense qu'on l'a fait presque au quotidien, et bien cette
16 semaine-là, la fin de la semaine, on a eu une réunion à 9h du
17 matin et ensuite, une séance d'information du commandement sur
18 la planification et les renseignements entourant la
19 planification du convoi par la suite, la même journée.

20 Me FRANK AU : Est-ce que c'était la semaine avant
21 l'arrivée du convoi ?

22 M. PETER SLOLY : Et bien c'était la fin de
23 semaine avant l'arrivée et ensuite, tout au long de cette
24 semaine, lundi, mardi, mercredi, jeudi.

25 Me FRANK AU : Et qu'avez-vous appris suite à ces
26 séances d'information régulières concernant la nature du convoi
27 qui allait arriver sur les lieux ?

28 M. PETER SLOLY : Et bien, mon impression au

1 départ, c'est qu'il y avait un certain doute quant au fait, à
2 savoir si ça allait vraiment avoir lieu, si cette série de
3 convois, on se concentrait notamment, je crois... c'était
4 concentré notamment en Colombie-Britannique, je crois. Mais, à
5 savoir s'ils allaient vraiment venir, arriver sur les lieux.

6 Mais au fil des jours et une fois qu'on a vu le
7 rapport Hendon et les médias et les médias sociaux ont commencés
8 à suivre ce qui se passait, on s'est rendu compte que oui, ils
9 allaient venir, même de St John, de Terre-Neuve et de la
10 Colombie-Britannique et d'autres régions en Ontario également.
11 Et les breffages que je recevais, c'était que ces deux domaines
12 travaillaient de paire, notre groupe des renseignements était
13 intégré avec tous nos partenaires de services policiers aux
14 niveaux municipaux, provinciaux et fédéral et le programme
15 Intersect était impliqué dès le départ au niveau de la
16 cueillette d'information, la planification opérationnelle, la
17 coordination, la déconfliction [sic], tout cela était normatif
18 pour un événement d'envergure, événement qui aurait eu lieu
19 pendant que j'étais en poste en tant que chef de police et ça
20 avait eu lieu également 15 ans avant mon entrée en poste avec
21 d'autres chefs. Donc il n'y avait rien d'inhabituel.

22 D'un point de vue des procédés, j'ai vu ce à quoi
23 je m'attendais au niveau du niveau de communication en interne,
24 et aussi communication en externe avec la région de la Capitale
25 nationale. Et même, plus largement, au niveau national, on a
26 travaillé avec tout un éventail de corps policiers partout au
27 pays.

28 **Me FRANK AU** : La semaine avant l'arrivée du

1 convoi, qu'estimiez-vous être la durée de l'événement ?

2 **M. PETER SLOLY** : Et bien tous les rapports,
3 l'information que je recevais par le biais de ma chaîne de
4 commandement était qu'il allait s'agir d'un événement pour une
5 fin de semaine, que certains arriveraient le jeudi, certains
6 arriveraient le vendredi, et le gros du convoi arriverait pour
7 des événements prévus à l'avance le samedi et le dimanche qu'il
8 y aurait peut-être quelques-uns qui resteraient sur place, mais
9 ce serait semblable à d'autres manifestations qui avaient
10 traversé la Capitale, donc ils sont restés, certains sont restés
11 pour plusieurs raisons. Parfois ils avaient établi de petits
12 campements qui au fur des jours suivants, semaines et mois
13 suivants, pourraient être démantelés avec une approche mesurée
14 de la part de la police et ils seraient déplacés à un meilleur
15 emplacement ou un autre endroit, ou retourner là d'où ils
16 venaient.

17 **Me FRANK AU** : Pendant cette période-là, est-ce
18 que vous avez continué à recevoir des rapports Hendon
19 réguliers ?

20 **M. PETER SLOLY** : Et bien oui, j'étais sur la
21 liste de distribution, cela entrainait dans ma boîte de réception
22 courriel. Il y avait d'autres membres du corps de police qui
23 faisaient partie de cette... qui figurait sur la liste, et on
24 m'avait dit que le chef, d'autres membres, le chef adjoint Bell,
25 recevait les rapports et qu'il transmettait ces rapports et que
26 cela éclairait également les discussions Intersect.

27 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous avez continué à
28 lire ces rapports quand ils sont arrivés dans votre boîte de

1 courriels ?

2 **M. PETER SLOLY** : Pas toujours. Si j'avais la
3 capacité de le faire, je faisais un survol des documents. Je me
4 rappelle qu'au milieu de cette semaine, j'examinais ces
5 documents plus amplement. Mais tout ce qui m'arrivait cette
6 semaine-là, y compris des courriels privés de citoyens privés,
7 j'essayais de les lire rapidement, donc en survol, et si c'était
8 quelque chose d'important je les faisais suivre au chef adjoint
9 Bell et il le faisait suivre à ses commandants, afin qu'ils
10 puissent intégrer cela à leurs évaluations de risques plus
11 larges.

12 **Me FRANK AU** : Donc, étant donné votre
13 compréhension qu'il allait s'agir d'un événement d'une fin de
14 semaine, est-ce que cela découlait de l'information que vous
15 avez reçue des breffages exécutifs, ou d'une combinaison des
16 autres sources, incluant le rapport Hendon, que vous avez reçu
17 ou lu ?

18 **M. PETER SLOLY** : La somme totale de tout ce que
19 je lisais ou que je recevais en breffage, c'était l'évaluation.

20 **Me FRANK AU** : Et la totalité de l'information ou
21 des renseignements que vous avez reçus n'a pas modifié votre
22 point de vue, concernant le fait que ça allait être un événement
23 sur deux jours, ou un événement de fin de semaine.

24 **M. PETER SLOLY** : Exact.

25 **Me FRANK AU** : Et quelle était la nature de votre
26 rôle en tant que chef, comparé aux deux chefs adjoints qui vous
27 venaient en aide ?

28 **M. PETER SLOLY** : Je ne suis pas certain de

1 comprendre.

2 **Me FRANK AU** : Et bien, au niveau de la collecte
3 ou l'analyse, ou la diffusion des renseignements du SPO à des
4 fins de planification d'une intervention, quels étaient les
5 rôles respectifs ? Quel était votre rôle, comparé aux rôles des
6 deux chefs adjoints qui vous aidaient ?

7 **M. PETER SLOLY** : Chaque chef de police est
8 responsable de tout ce qui se fait dans l'organisation, mais
9 j'ai délégué ces responsabilités spécifiques aux deux individus,
10 le chef adjoint Bell et la chef adjointe par intérim Ferguson,
11 pour s'assurer qu'il y avait un niveau approprié d'évaluation du
12 risque et d'information.

13 **Me FRANK AU** : Est-ce que ça aurait été approprié
14 pour vous de poser des questions quand vous receviez des
15 informations supplémentaires ?

16 **M. PETER SLOLY** : Oui, bien sûr qu'il s'agisse
17 d'une question ou autre. Quand il y avait un point donné ou
18 quelque chose relié au contexte, quelque chose qui ne semblait
19 pas logique, je posais toujours des questions pour m'assurer de
20 bien comprendre les circonstances auxquelles ils étaient
21 confrontés et quand approprié, je pouvais fournir des directives
22 ou des conseils.

23 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous avez demandé au
24 chef adjoint Bell de mener à bien une évaluation du risque de
25 menace ?

26 **M. PETER SLOLY** : C'était vraiment la directive
27 qu'il avait, c'était ce qui lui incombait.

28 **Me FRANK AU** : Est-ce que c'était quelque chose

1 qui se faisait normalement dans ce type de... avec ce type
2 d'événement ?

3 **M. PETER SLOLY** : J'aimerais juste préciser
4 quelque chose, le chef adjoint Bell lui-même, ne devait pas
5 s'asseoir pour mener à bien une évaluation du risque de menace,
6 mais par le biais de direction, il devait surveiller le
7 processus d'évaluation de risque de menace. Oui, c'était sa
8 directive.

9 **Me FRANK AU** : Mais est-ce que c'était quelque
10 chose d'ordinaire, un processus d'ordinaire, qu'une évaluation
11 de risque de menace soit menée à bien pour tout événement
12 majeur ?

13 **M. PETER SLOLY** : Oui, c'était une pratique
14 exemplaire que j'avais apprise et élaborée au courant de ma
15 carrière à Toronto et ailleurs, et c'est quelque chose qui était
16 déjà en place, ici à Ottawa, mais je voulais que ça se fasse au
17 plus haut niveau possible. Je crois que la chef adjointe par
18 intérim Ferguson l'a mentionné dans son témoignage, que c'était
19 une attente claire qui venait de ma part.

20 **Me FRANK AU** : On a entendu le chef adjoint Bell
21 dire qu'en l'occurrence, ils avaient mené à bien une évaluation
22 du risque de menace. J'aimerais maintenant vous montrer le
23 document, s'il vous plait. OPS00003073.

24 En fait, il ne s'agit pas de l'évaluation de
25 risque, c'est plutôt un courriel que vous avez rédigé après
26 avoir lu l'évaluation de la menace. Est-ce que vous vous
27 rappelez avoir lu l'évaluation de risque quand cela a été... une
28 fois cette évaluation réalisée ?

1 **M. PETER SLOLY** : J'ai vu un document divulgué qui
2 était intitulé : « *Évaluation de menace* ». Je n'ai pas lu ce
3 document-là, toutefois j'ai l'évaluation de risque qui était
4 intégrée dans le plan de préarrivée, le plan opérationnel que
5 j'ai reçu le 28 janvier.

6 **Me FRANK AU** : D'accord. Alors cette chaîne de
7 courriels, la partie qui a été envoyée par vous en date du
8 26 janvier, j'aimerais... vous voyez... en fait, si on pouvait faire
9 défiler vers le bas pour voir l'origine de la chaîne de
10 courriels. Pas trop loin.

11 Vous rappelez-vous d'avoir reçu un courriel d'un
12 citoyen par rapport à la violence possible de cet événement, et
13 vous avez acheminé ce courriel à vos adjoints en parlant de
14 quelles étaient les inquiétudes du citoyen ou citoyenne, et vous
15 avez dit :

16 « Pourtant notre breffage nous dit
17 qu'il n'y a pas de renseignements pour
18 indiquer que cette manifestation sera
19 violente. »

20 Et l'orientation que vous avez donnée, c'est :

21 « De revoir toute information,
22 renseignements, incidents, pour
23 s'assurer que nous avons la meilleure
24 évaluation d'une menace. »

25 Et ce n'est pas très clair ici, si vous aviez vu
26 ou lu l'évaluation du risque ou menace, mais vous saviez qu'il y
27 en avait une.

28 **M. PETER SLOLY** : Ici, je parle d'une note de

1 breffage. Je ne sais pas, ça pourrait être un courriel qui avait
2 été envoyé qui disait qu'il n'y avait pas de renseignements qui
3 indiqueraient que ce serait violent, mais ce n'était pas le
4 document d'évaluation du risque proprement dit. Et j'ai quatre
5 points ici, des données dont j'étais au courant, qui m'est
6 arrivé durant la nuit, et y compris le courriel que j'ai
7 acheminé qui suggérait le contraire. Alors encore une fois,
8 c'est un rappel, il y a de l'information contradictoire, donc
9 s'assurer que c'est intégré dans l'évaluation de menace et de
10 risque pour qu'on puisse avoir un plan optimal

11 **Me FRANK AU** : Ceci, c'est daté le 26 janvier. Et
12 maintenant, « *Évaluation de renseignements* » fait par Chris Kiez
13 le 25. Maintenant, dites-nous si vous aviez lu ce document.
14 OPS00003086.

15 Dans les communications que nous avons reçues, il
16 y avait plusieurs versions. J'imagine que l'évaluation était
17 mise à jour à mesure que la semaine se poursuivait. Ici, c'est
18 la Version 1. Est-ce que ça vous dit quelque chose ?

19 **M. PETER SLOLY** : C'est la première fois que je
20 vois ces documents.

21 **Me FRANK AU** : J'attire votre attention maintenant
22 à la page 5. Le troisième point :

23 « En six ans d'expérience en
24 travaillant dans les manifestations,
25 l'auteur n'a jamais vu autant d'action
26 de cette ampleur. L'événement ce sera
27 probablement plus ample, comme pour le
28 premier juillet, mais plus

1 perturbateur. Il y a aussi beaucoup
2 d'appui populaire, ça veut dire que ces
3 groupes de protestataires ont accès à
4 des bassins de manifestants. Ce qui
5 veut dire qu'il y aura une grande
6 désorganisation et confusion.
7 Troisièmement, la largeur de bandes
8 pour les appareils mobiles cellulaires
9 vont être affectées ce qui va causer
10 des problèmes pour les policiers et les
11 organisateurs d'événement. Et on
12 devrait être prêt à avoir des radios de
13 police pour éviter les congestions sur
14 les réseaux. »

15 Alors ça, c'est pour planifier les événements,
16 n'est-ce pas ?

17 **M. PETER SLOLY** : Oui.

18 **Me FRANK AU** : Alors c'est un exemple de comment
19 ça doit être fait, mais il y a des suggestions ici que cet
20 événement n'est pas semblable à d'autres événements. Il y a des
21 signaux ici. Êtes-vous d'accord que c'est sans précédent ?

22 **M. PETER SLOLY** : Je ne dirais pas sans précédent
23 à ce moment-ci, sergent Chris Kiez est un de nos meilleurs
24 agents de renseignements. J'ai travaillé beaucoup avec lui
25 lorsque j'étais au service de police et il utilise un langage,
26 il parle des années précédentes, pas dans le passé. Et ce qu'il
27 décrit c'est très exact, on voit depuis 15 ans, il y a beaucoup
28 plus de mobilisation à cause des réseaux sociaux. Et dans les

1 10 dernières années, la réalité, d'appui, financement et de
2 logistique. Et donc, ce courriel m'a fait penser à Idle No More,
3 le mouvement Occupy, donc la dynamique de groupe, logistique,
4 mobilisation, des populations qui se sentent abandonnées, ils
5 sont très polarisés et qui viendrait appuyer directement ou
6 indirectement des protestataires. C'était des éléments qu'on
7 avait vu, ce que le sergent Kiez dit, c'est que les
8 planificateurs doivent savoir que ce sera sensiblement plus
9 grand que d'autres événements. Est-ce que c'est deux ans, dix
10 ans, alors il faut être conscient. Alors c'est un signal, mais
11 ce n'est pas...

12 **Me FRANK AU** : C'est un avertissement.

13 **M. PETER SLOLY** : Oui.

14 **Me FRANK AU** : Et la dernière ligne :

15 « On rencontre des nombres de groupes
16 plus grands que la normale. »

17 La taille de la foule. Que vont faire vos
18 adjoints ?

19 **M. PETER SLOLY** : Ils vont s'assurer que c'est
20 partagé parmi les planificateurs, dirigé par un agent de
21 renseignements et passé aux planificateurs. Je voudrais savoir
22 s'ils avaient des systèmes en fonction, que lorsqu'il y avait
23 une note de breffage, que ça partait de la direction des
24 renseignements à direction de la planification, et ça serait
25 utilisé en temps réel.

26 Et ce sont des systèmes en temps réel. Ce n'est
27 pas par palier, c'est vraiment de façon simultanée, c'est très
28 fluide, c'est très rapide, très complexe comme situation. Avec

1 les breffages que je recevais, ça me donnait l'impression que le
2 processus était en place et il fonctionnait.

3 **Me FRANK AU** : Pensez-vous, est-ce que vous vous
4 attendiez à ce que les adjoints se rapportent à vous pour vous
5 avertir pour ce point-ci ?

6 **M. PETER SLOLY** : Non.

7 **Me FRANK AU** : On va passer à un autre document.
8 Premièrement, puisque vous lisiez les rapports Hendon vous
9 rappelez-vous d'un de ces rapports ? Est-ce que vous pouvez
10 identifier un rapport qui suggérait que c'était un événement de
11 fin de semaine plutôt qu'un événement de longue durée, de
12 semaine ou de mois ?

13 **M. PETER SLOLY** : J'ai lu des éléments de ces
14 rapports et la totalité des rapports Hendon qui étaient préparés
15 précisément pour les événements du convoi avant qu'ils arrivent
16 et il faudrait que j'aie les voir tous. On en avait déjà parlé
17 vous et moi, à moins de lire tout le rapport, un rapport sans
18 avoir lu tous les rapports pourrait être trompeur aussi. Alors
19 c'est la totalité de l'information. Et même si les rapports
20 Hendon étaient excellents.

21 Et Monsieur le Commissaire, je veux être clair,
22 j'ai exprimé ma reconnaissance à M. Carrique, la qualité des
23 renseignements que je recevais de la PPO et surtout en ce qui
24 concerne la qualité des rapports Hendon. Mais de façon globale,
25 je ne me rappelle pas, et même avec du recul, je n'ai pas
26 l'impression précise, je n'ai pas de conclusion précise qu'on
27 allait avoir quelque chose qui serait plus gros que mon équipe
28 me disait. Donc jeudi, vendredi, plus grand. Samedi, dimanche et

1 possiblement un plus petit groupe qui allait rester, mais avec
2 des nombres, des participants qu'on avait déjà gérés dans le
3 passé.

4 **Me FRANK AU** : Le 25 janvier le rapport Hendon, le
5 OPP00001108. À la page 3, s'il vous plait. Voyez-vous la section
6 qui comprend avec des « Failles dans les renseignements » ? Pour
7 vous ça veut dire quoi ?

8 **M. PETER SLOLY** : C'est des inconnus connus. Ils
9 savent qu'ils ont besoin de l'information, mais ils n'ont pas
10 l'information donc ils ne peuvent pas valider l'autre partie de
11 l'évaluation. Il doit y avoir un effort pour aller chercher
12 cette information et transformer ça en renseignement afin de
13 combler ces failles.

14 **Me FRANK AU** : Alors les premières puces, « *Nombre*
15 *de participants- indicateurs en ligne ne sont pas fiables* ».
16 Alors ça, c'est un inconnu connu. Ils savaient qu'ils avaient
17 besoin d'un chiffre, mais ils savaient qu'ils n'avaient pas le
18 chiffre.

19 **M. PETER SLOLY** : C'est mon interprétation.

20 **Me FRANK AU** : Et les deux prochaines puces, on
21 parle de date :

22 « La nature d'activités à Ottawa, de la
23 part de participants qui arrivent en
24 avance du convoi. » ([Janvier 28 et
25 29])

26 Et lorsqu'on parle de ces dates-là dans ces
27 rapports, ça veut dire quoi d'après vous ?

28 **M. PETER SLOLY** : Qu'on va avoir deux jours

1 d'activités. Ils ne connaissent pas la nature des activités pour
2 ces deux jours. Voilà.

3 **Me FRANK AU** : Ils ne savent pas ce qui va se
4 passer pendant ces deux jours. Est-ce qu'on peut inférer que les
5 activités allaient se dérouler seulement ces deux dates-là ?

6 **M. PETER SLOLY** : Non.

7 **Me FRANK AU** : Le point trois :

8 « Événement possiblement prévu sur la
9 colline parlementaire le 30 janvier. »

10 **M. PETER SLOLY** : Oui, Monsieur.

11 **Me FRANK AU** : Alors les policiers ne savaient pas
12 ce qui allait se passer à cette date, mais on ne peut pas
13 inférer pour autant que ce sont les seules dates où il y aurait
14 des activités.

15 **M. PETER SLOLY** : Vous avez tout à fait raison.
16 Dans le contexte, c'était quoi la date de ce rapport, s'il vous
17 plait ?

18 **Me FRANK AU** : Le 25 janvier.

19 **M. PETER SLOLY** : Je suis certain qu'au 25 janvier
20 on était dans ce cycle de breffage où c'est un événement de
21 trois ou quatre jours, surtout samedi, dimanche. Et même quand
22 les inconnus connus étaient répertoriés, on n'avait pas l'agenda
23 des activités, mais il y aurait des activités, avec des gens
24 manifestant dans la ville, avec circulation véhiculaire, surtout
25 probablement avec de gros camions. Mais vous avez raison, aucune
26 information dans ces connus inconnus ne nous donne une idée de
27 ce qui va se passer une heure à la fois.

28 **Me FRANK AU** : Alors ça, c'est le 25 janvier.

1 Alors le 27, on s'approche du premier weekend. Vous avez assisté
2 à une rencontre avec le contentieux et votre équipe.
3 OPS00014559, page 1, s'il vous plait.

4 Voyez-vous la dernière puce, premièrement, le
5 chef s'interroge. Donc vous avez posé des questions.

6 « Interdiction d'équipement de
7 remorquage pour ne pas que ce soit
8 utilisé contre nous. Équipement lourd
9 dans le convoi pour démanteler les
10 barrières. Un niveau de
11 préplanification que nous ne voyons pas
12 normalement. Inquiété que c'est quelque
13 chose qui est censé être illégal. »

14 Ai-je raison de dire qu'il y avait une inquiétude
15 par rapport à la présence anticipée d'équipement lourd ? C'était
16 censé être une manifestation légale, mais pourquoi vous vous
17 interrogez là-dessus ?

18 **M. PETER SLOLY** : Ça représente le sentiment des
19 points de renseignements qui étaient dans le rapport Hendon. Je
20 crois, et corrigez-moi si j'ai tort, je crois qu'en
21 interrogatoire du chef Bell, il a parlé d'équipement lourd. Il y
22 avait des efforts pour interdire ou atténuer leur présence. Ce
23 n'est pas l'information que je détenais à ce moment-là, je
24 dépends du témoignage de M. Bell. Et beaucoup de ces équipements
25 lourds ne se sont pas rendus au centre-ville. Et l'équipement
26 qui s'est rendu a déjà été couvert dans les médias.

27 **Me FRANK AU** : À titre de chef de police, vous
28 aviez la surveillance stratégique, si vous voulez, et vous

1 posiez des questions appropriées pour vous assurer que ces
2 adjoints, qui se rapportaient à vous, faisaient leur travail
3 lorsqu'il y avait ces inquiétudes-là.

4 **M. PETER SLOLY** : Absolument. Ça peut être aussi
5 simple, et d'autres l'ont dit. Il faut vraiment poser des
6 questions à différents niveaux, stratégique, opérationnel et
7 même technique, pour s'assurer qu'ils sont conscients et qu'il y
8 a une approche régionale pour s'attaquer au problème.

9 **Me FRANK AU** : D'après M. Lucas, il y avait un
10 potentiel que la SPO serait débordées durant ce weekend du 29 et
11 30 janvier. Je pourrais vous montrer la transcription, mais ça
12 fait partie de la preuve, donc ma question : si vous avez ces
13 avertissements, des signaux, qui deviennent de plus en plus
14 forts, est-ce que la SPO n'aurait pas dû savoir ce qui allait
15 arriver ?

16 **M. PETER SLOLY** : Pour répondre à votre question,
17 non. Si, et je ne veux pas mal interpréter votre question,
18 lorsque les signaux devenaient de plus en plus forts, je me
19 serais attendu que premièrement, j'aurais su que les signaux
20 seraient plus forts, et clairement, on le savait. Et
21 deuxièmement, que j'aie posé la question, si quelqu'un l'avait
22 posé, on aurait discuté des méthodes pour atténuer ces signaux.

23 Mais je crois que c'est jeudi que Mme Ferguson
24 m'avait demandé d'aller chercher des ressources additionnelles.
25 Alors mi-semaine, j'ai parlé au service de police de London,
26 York, Toronto, je crois, et j'ai demandé des... surtout des agents
27 d'ordre public. Corrigez-moi si j'ai tort. Alors le, ou vers
28 cette date-là, j'ai eu une demande pour plus de force d'ordre

1 public.

2 M. Carrique avait dit qu'il avait deux unités
3 d'ordre public qui avaient été envoyées à Ottawa. Je ne crois
4 pas que c'est sous le contrôle de l'ICS, mais ils étaient dans
5 la région d'Ottawa et disponible.

6 Alors c'est la structure. Lucas qui était en
7 train de nous signaler qu'on pourrait être débordé par le
8 nombre, alors il va falloir ajouter au rang. Alors normalement,
9 ce sont des effectifs d'ordre public et j'avais reçu cette
10 demande, et donc, j'ai fait la demande au commissaire Carrique.
11 Et heureusement, il a fourni ces ressources aussi vite que
12 possible.

13 **Me FRANK AU** : Maintenant, le surintendant
14 Bernier, après avoir lu le rapport Hendon du 25 janvier, il a
15 dit au surintendant Drummond de cette rupture bizarre entre les
16 renseignements Hendon et les préparatifs du SPO. Croyez-vous
17 qu'il y avait une rupture bizarre ?

18 **M. PETER SLOLY** : Premièrement, j'ai tout le
19 respect pour M. Bernier, il n'était pas impliqué directement
20 dans la planification ni dans la division des renseignements.
21 Les organisations des services policiers, c'est un monde
22 merveilleux, tout le monde a une opinion. Le breffage que je
23 recevais des commandants et les gens qu'ils avaient affectés
24 afin de produire l'information et qu'on voit ici à l'écran
25 n'indiquaient pas qu'il y avait une rupture bizarre.

26 **Me FRANK AU** : Et croyez-vous que vos adjoints
27 faisaient de votre mieux ?

28 **M. PETER SLOLY** : Je crois que oui, Monsieur.

1 **Me FRANK AU** : Et sachant ce que nous savons
2 aujourd'hui, et en pensant à la façon dont le SPO appliquait les
3 renseignements qu'il avait, quelles sont les leçons à tirer ?

4 **M. PETER SLOLY** : C'est une question importante,
5 Monsieur le Commissaire. Et si je ne reste pas sur le sujet,
6 ramenez-moi, mais une de mes recommandations de ma part, bien
7 qu'on avait des renseignements excellents et un appui excellent
8 de la PPO, depuis le tout début, c'était une question nationale.
9 C'était un événement national. Ça a débuté en Colombie-
10 Britannique et ça venait aussi de la côte Est et aussi c'est
11 parti de Windsor. Et je crois que le plus grand nombre de
12 véhicules venaient du Québec, avec les cinq ponts
13 interprovinciaux. La grande majorité d'évaluations menace risque
14 renseignement, venait de la PPO.

15 Et même à ce jour j'ai une question, comment ça
16 se fait que je ne recevais pas les évaluations de risque de
17 façon régulière, de la même qualité, que je recevais de la PPO
18 et du partenaire fédéral. Et je vais être très clair, Monsieur
19 le Commissaire, ils ont contribué énormément, et j'en suis
20 reconnaissant. Mais j'ai dit ça au comité parlementaire, il y a
21 un déficit structurel dans notre processus d'évaluation des
22 risques et menaces. Et je suis reconnaissant à la PPO d'avoir
23 comblé ce déficit, mais ce n'était pas optimal pour nous ni pour
24 toute autre compétence qui devait confronter des éléments de cet
25 événement.

26 Et une de mes recommandations, Monsieur, avec
27 grand respect, est qu'il y a un besoin d'investissement dans
28 notre renseignement, organisationnel, institutionnel, à travers

1 les organisations intégrées et institutions. Certains seront des
2 investissements financiers, mais ils n'ont pas tous à l'être.
3 C'est un besoin d'amener ce pays réellement au 21^e siècle, où
4 nous sommes déjà à deux décennies.

5 **Me FRANK AU** : À votre avis, est-ce qu'il y a
6 quelque chose que l'OPS aurait pu faire différemment pour gérer
7 l'information qu'ils avaient ?

8 **M. PETER SLOLY** : Il n'y a pas de doute, Monsieur.
9 Et je suis sûr que vous allez me demander plusieurs fois au
10 cours de mon interrogatoire « est-ce qu'on aurait pu faire
11 mieux ? » Absolument.

12 Je n'ai jamais eu l'occasion d'offrir de
13 l'information. Je comprends que le chef adjoint Bell a complété
14 un document, et dans ce document je suis certain qu'il y aura
15 beaucoup d'exemples de la façon dont on aurait pu mieux faire.
16 Je pense que même dans son témoignage on a pu apprendre des
17 leçons, qui seront appliquées à des manifestations ultérieures.
18 Et donc, pour répondre à votre question il n'y a aucun doute
19 qu'on aurait mieux pu faire les choses.

20 **Me FRANK AU** : Mais de façon spécifique, au niveau
21 de la gestion des renseignements, qu'est-ce qu'on aurait pu
22 mieux faire ?

23 **M. PETER SLOLY** : Je crois qu'il y a des choses
24 qui sont plus faciles à faire, et je crois que ça a déjà été
25 fait, une meilleure utilisation de la direction des
26 renseignements. D'autres unités fonctionnelles, la capacité pour
27 nous d'obtenir de l'information grâce à des sources ouvertes, de
28 médias sociaux ou d'autres collectes de données, tout en

1 respectant bien sûr, les droits en vertu de la *Charte*.

2 Et je veux bien être corrigé, mais quand je suis
3 devenu chef de police, on avait une unité qui, de par sa
4 description ou définition même aurait rempli cette fonction,
5 mais c'était... il y avait un manque de personnel. Il n'y avait
6 soit personne en poste ou une personne en poste, on manquait de
7 financement, on n'avait pas les compétences en interne non plus,
8 même si on avait pu combler le poste.

9 Je crois que cela a été rectifié dans une
10 certaine mesure. Je me fonde sur le témoignage, l'interrogatoire
11 principal du chef adjoint Bell, mais ça m'a pris presque deux
12 ans de convaincre le service de police de Toronto de le faire.
13 Et ça, c'était un ou deux ans après les événements des G20. En
14 fait, avant et après. On a réussi à obtenir, à constituer un
15 groupe qui était appelé un cybergroupe, pour des renseignements
16 avant et après capacité en ligne.

17 Il y a très peu de corps policiers au Canada au
18 niveau municipal ou provincial. La PPO est une exception. Je ne
19 sais pas ce qu'il en est de la Sûreté du Québec, de la GRC, et
20 la PPO et le service de police de Toronto sont les seuls que je
21 pourrais décrire comme ayant un niveau raisonnable ou même
22 optimal de capacités en la matière, mais les autres corps de
23 police ne l'avaient pas.

24 **Me FRANK AU** : Il y a quelques instants, en
25 réponse à ma question, vous avez parlé du besoin de respecter
26 les droits en vertu de la *Charte*, cela m'amène à mon prochain
27 sujet. Vous vous rappelez qu'un des sujets dont on a parlé dans
28 le cadre de notre entrevue, c'était votre compréhension de la

1 façon dont la *Charte* a peut-être limité les options de la police
2 au niveau de l'intervention, suite à l'arrivée du convoi. Vous
3 vous rappelez de ces questions-là ?

4 **M. PETER SLOLY** : Oui.

5 **Me FRANK AU** : Alors j'aimerais maintenant qu'on
6 examine le sommaire de votre entrevue à la page 15. Deuxième
7 paragraphe, s'il vous plait. Faites défiler vers le bas, s'il
8 vous plait. Oui, le paragraphe qui commence avec : « Chef
9 Sloly... » :

10 « On a avisé le chef Sloly qu'en se
11 fondant sur les rapports de
12 renseignements connus, le SPO n'avait
13 pas l'autorité juridique pour refuser
14 l'accès au Convoi de la liberté au
15 centre-ville d'Ottawa, simplement parce
16 que certaines personnes n'étaient pas
17 en accord avec les points de vue des
18 participants.

19 Il savait que le SPO avait l'autorité
20 de fermer les routes et de limiter la
21 circulation s'il y avait des
22 préoccupations en matière de sécurité
23 publique, mais les fermetures et les
24 limites devaient correspondre à des
25 menaces réelles, ou des menaces
26 raisonnablement prévisibles.

27 La loi sur la circulation des
28 autoroutes ou les violations des

1 règlements, les atteintes aux
2 règlements, ne seraient pas suffisantes
3 pour limiter l'accès à la ville, de
4 tous les manifestants. »

5 Est-ce que cela reflète votre point de vue à
6 cette... à l'époque, et est-ce que c'est encore votre point de
7 vue ?

8 **M. PETER SLOLY** : Oui, mais avec un *caveat*. C'est-
9 à-dire que je suis agent de police et pas avocat.

10 **Me FRANK AU** : Et certains d'entre nous regrettent
11 d'être avocats.

12 Et donc, étant donné qu'il y a une opinion
13 juridique à cet égard, j'aimerais maintenant qu'on examine cette
14 opinion juridique. Je vais trouver le numéro du document. Il
15 s'agit d'OPS00003692.

16 (COURTE PAUSE)

17 **Me FRANK AU** : Faites défiler vers le bas, s'il
18 vous plait. Vous voyez, le paragraphe qui commence avec : « Bien
19 que le convoi n'ait pas encore atteint la ville d'Ottawa... » Et
20 en fait, cette note d'information est en date du 28 janvier. Le
21 chef adjoint Bell a demandé l'opinion le 27 et l'a reçu le
22 lendemain. Donc ce paragraphe dit :

23 « Bien que le convoi n'ait pas encore
24 atteint la ville d'Ottawa, il y a
25 différentes considérations, devront
26 être évaluées et réévaluées pour
27 établir l'intervention appropriée, y
28 compris :

- 1 - Concilier les divers droits en vertu
2 de la Charte;
3 - l'incidence sur le public et le droit
4 à la mobilité du public;
5 - incidence sur la sécurité et la
6 santé;
7 - incidence sur les véhicules
8 d'intervention en cas d'urgence; et
9 - incidence à la sécurité du public de
10 façon générale. »

11 Est-ce que vous vous rappelez de cela ?

12 **M. PETER SLOLY** : Oui.

13 **Me FRANK AU** : Au niveau de ces points, ils
14 mentionnent l'incidence à la mobilité du public et le droit du
15 public de profiter de leur capacité de mobilité. Est-ce qu'il y
16 a donc un droit pour le grand public, de pouvoir se déplacer
17 librement et de ne pas être entravé par de gros camions ?

18 **M. PETER SLOLY** : Oui.

19 **Me FRANK AU** : Et ensuite, l'incidence sur
20 l'obstruction sur les véhicules d'urgence, on comprend cela, et
21 incidence sur la sécurité du public de façon générale. Donc, en
22 évaluant les options disponibles au SPO en matière
23 d'intervention, y compris la fermeture de routes, établir des
24 barrières au centre-ville, ces considérations ont-elles été
25 appliquées à l'époque ?

26 **M. PETER SLOLY** : Et bien premièrement une
27 observation, le chef adjoint Bell a fait la demande le 27. Si
28 vous vous rappelez, mon témoignage antérieur, il s'agissait d'un

1 événement de quatre jours. Ça a commencé le 27, ça s'est
2 poursuivi le 28, c'est-à-dire le vendredi, et avec les
3 événements principaux, les 29 et 30. Samedi et dimanche.

4 Cette opinion juridique, bien qu'elle soit utile,
5 est arrivée au beau milieu de ce qu'on gérait déjà. Il y avait
6 déjà des véhicules dans la ville, il y avait déjà des
7 protestataires, des manifestants dans la ville, alors qu'on
8 recevait, qu'on lisait et que l'on considérait cette opinion
9 juridique.

10 Cela n'est pas arrivé une semaine avant ou même
11 un jour avant, c'était déjà au milieu des événements. Mais avec
12 ce caveat, je peux vous dire que oui, c'est utile, cela explique
13 bien ce que la plupart des agents de police et même moi-même,
14 mon service de contention, aurait pu savoir et formuler de façon
15 différente. Ce n'est pas définitif, il s'agit de conseils, de
16 directive. Je comprends que c'est le travail de l'avocat, mais
17 ce n'est pas définitif, parce qu'il pourrait y avoir n'importe
18 quel niveau de ces cinq points qui auraient eu une influence. Il
19 faut donc procéder à des questions de fond sur l'interdiction,
20 l'intervention et la gestion.

21 La personne qui a rédigé cela parle de
22 « convoi », mais il n'y a pas eu un seul convoi, il n'y a jamais
23 eu un seul convoi, il y a eu de multiples convois, d'autres
24 individus en petits groupes. Et le surintendant Morris a peut-
25 être utilisé un meilleur libellé, mais des groupes affiliés qui
26 se sont joints au mouvement et ont quitté le mouvement à tous
27 les jours. Il faut toujours faire attention quand on lit des
28 documents qui prodiguent des conseils et qui utilisent des

1 termes péjoratifs, parce qu'en fait, ce à quoi on faisait face
2 au quotidien, c'était un mouvement fluide avec beaucoup de
3 participants ou il n'y avait pas un seul porte-parole et une
4 seule personne ou certaines personnes. C'était utile, mais ce
5 n'était pas... cela n'expliquait pas tout.

6 **Me FRANK AU** : Et bien le SPO s'attendait à voir à
7 peu près 3000 camions qui viendraient à Ottawa.

8 **M. PETER SLOLY** : Je crois que je me rappelle
9 avoir vu ce chiffre présenté par l'inspecteur.

10 **Me FRANK AU** : Gardons ceci à l'esprit. Page 4 de
11 la même opinion, s'il vous plait.

12 **M. PETER SLOLY** : Si vous le voulez bien, Monsieur
13 le Commissaire, j'aimerais préciser que ce qui apparait dans ces
14 cinq points s'est concrétisé samedi le 29. Et je crois que le
15 chef adjoint Bell a bien témoigné, je ne vais pas répéter son
16 témoignage, mais ce que nous avons vu au niveau de l'atteinte
17 des droits de notre communauté, des droits de notre communauté
18 d'affaires, le manque de respect des lois, le degré
19 d'agressions, y compris au niveau littéral, n'étaient pas ce à
20 quoi on s'attendait et a dépassé non seulement le service
21 policier d'Ottawa, mais également les communautés qui ont été
22 affectées directement par les événements de cette fin de semaine
23 et tous les jours par la suite.

24 Donc ça a été... c'était utile, parce que dans une
25 certaine mesure on y anticipe qu'il y aurait des droits en vertu
26 de la *Charte* qui se livrerait concurrence. Il y aurait des défis
27 en matière de mobilité, il y aurait une incidence sur nos
28 services, et ils l'ont décrit au niveau théorique sur cette

1 page. Donc c'était utile, mais ce n'était pas suffisant, et
2 c'était déjà au beau milieu des événements qui se déroulaient
3 déjà.

4 **Me FRANK AU** : Ma prochaine question, une fois que
5 je vous aurai montré le passage que je veux que vous
6 considériez, la prochaine question c'est, qu'aurait-il été
7 raisonnable d'anticiper, à la lumière de cette opinion.

8 Maintenant, on va regarder le paragraphe qui
9 commence avec « Donc... » (Therefore, en anglais)

10 « Donc, bien que la jurisprudence
11 indique que ceux qui aimeraient
12 protester ont un droit en vertu de la
13 *Charte*, cela comporte néanmoins des
14 contraintes. Ces contraintes, telles
15 que reconnues par les Tribunaux,
16 empêchent les menaces de violence,
17 actes de violence et un comportement
18 illicite. Et cela empêche aussi les
19 manifestants d'obstruer les routes et
20 le réseau routier. Mais on peut quand
21 même constater qu'il y a eu une
22 décision où on a décidé qu'un blocage
23 pendant une brève période était
24 seulement un inconvénient mineur et
25 était permmissible. »

26 Donc ici, on parle de ce qui peut se faire sur
27 le réseau routier et cela peut limiter les droits des
28 manifestants, parce qu'on y oppose le droit à la libre

1 circulation. Gardons cela à l'esprit. Est-ce que vous pouvez
2 m'aider à comprendre pourquoi, quand plus de 3000 véhicules
3 commerciaux doivent arriver au centre-ville d'Ottawa que cela ne
4 mettrait pas certaines contraintes sur les lieux auxquels
5 peuvent avoir accès ces camions ?

6 **M. PETER SLOLY** : Merci, et alors qu'on a ce
7 dialogue et que je revois ces documents, tout cela était inclus
8 dans le plan opérationnel. Inspecteur Lucas, vous a témoigné
9 qu'il a tenu compte de ce chiffre, qu'en combinant les
10 négociations de l'équipe de liaison, les agents de la PPO, de
11 l'OPS ont conclu des ententes avec autant d'organismes du
12 convoi que possible, qui limiterait l'incidence de l'événement
13 en garantissant des camions ailleurs, en utilisant des « *rideshare* »
14 pour aller au centre-ville et que cela remédierait au problème.
15 Ils étaient d'accord qu'il fallait maintenir des voies
16 d'urgences non obstruées. Et il y a eu beaucoup de témoignages à
17 cet égard.

18 Le service de police d'Ottawa ne faisait pas fi
19 de cela, ils avaient pris des mesures pour atténuer le problème.
20 En se fondant sur les renseignements et l'information
21 disponible, et comme on l'a entendu dire d'autres membres du
22 SPO, y compris l'inspecteur Lucas, le chef adjoint Bell, en se
23 fondant sur l'expérience antérieure qu'ils avaient eue avec des
24 événements semblables, dans un échancier semblable. Encore une
25 fois, c'était dans un document qui offrait des informations et
26 qui validait ce qu'on pensait déjà, et fournissait un fondement
27 juridique mieux formulé, ou plus clairement formulé, et nous
28 avons mis en place les mesures d'atténuation qui m'ont été

1 présentées à l'avance de cela et on a été appuyés par un
2 excellent groupe de la PPO et de l'équipe de liaison policière
3 également. Malheureusement, la plupart de ces ententes ont été
4 violées... enfin, je vais faire attention à mon libellé.

5 L'inspecteur Lucas a dit quelque chose dont je ne
6 me suis rendu compte que dans le cadre de son témoignage. Je
7 crois que c'était le convoi de Windsor qui est arrivé en premier
8 et c'était le plus gros convoi dans la ville. Et ils ont occupé
9 la zone rouge du district parlementaire. Une fois que c'est
10 arrivé, le convoi, et là j'évoque le témoignage de l'inspecteur
11 Lucas, si je me trompe, je retire. Mais l'inspecteur Lucas a
12 parlé d'un chaos de convois qui se rendaient un peu partout. Le
13 plan de circulation s'est effondré, les ressources
14 supplémentaires en réserve ont dû tout de suite être déployées et
15 rien... tout ça n'a pas été réalisé le début ou l'après-midi du
16 29, samedi. Le groupe de Windsor avait déjà accaparé la rue
17 Wellington et tout le monde voulait s'approcher le plus possible
18 de là.

19 Beaucoup d'autres participants, pendant presque
20 toute la durée de l'événement, ils ont essayé de se rendre à ce
21 lieu le plus prisé, cet endroit public le plus prisé. Et c'était
22 encore un facteur qui rendait la chose plus complexe au niveau
23 des opérations, nos plans de circulation, même les plans d'ordre
24 public.

25 Donc, on avait une opinion juridique qui servait
26 d'information, qu'on a reçue... qu'on a demandé assez tôt, mais
27 qu'on a reçu au beau milieu, avec moins de 24h de préavis.

28 Arrêtez-moi si je parle trop longtemps. Mais le

1 dernier commentaire que j'aimerais offrir, et c'est une
2 supposition, et je ne veux pas trop faire d'hypothèses, mais
3 d'autres personnes qui ont témoigné l'ont mentionné, y compris
4 le chef adjoint Bell. Supposons que le 29 ont ait décidé de
5 fermer la ville, de fermer tous les ponts interprovinciaux et
6 les bretelles des autoroutes 416 et 417, on aurait eu besoin,
7 dans l'estimation du chef adjoint Bell, de 2000 agents. Même
8 plus, selon moi. Même si c'était ce qu'on voulait faire, si cela
9 provenait... en tenant compte des rapports Hendon et de tous les
10 autres renseignements, on n'aurait pas pu faire venir
11 2000 agents de plus en ville pour déployer un plan qui aurait pu
12 mettre en œuvre quoi que ce soit ayant trait à ceci.

13 **Me FRANK AU** : Et bien vous avez signalé que ceci
14 est devenu la réalité le 28, que ça s'est concrétisé.

15 **M. PETER SLOLY** : Pardon, c'était le 29.

16 **Me FRANK AU** : Ah oui, le 29. Est-ce qu'on peut
17 dire que le 27, quand le SPO savait que 3000 véhicules se
18 rendaient à Ottawa et que les messages en ligne suggéraient que
19 les protestataires avaient l'intention de demeurer sur place,
20 pour autant que les mandats ne soient pas levés, pourquoi est-ce
21 que ce n'était pas prévisible et pourquoi est-ce que le SPO n'a
22 pas passé à l'action suite à ces conseils pour atténuer, pour
23 réduire l'accès au centre-ville ?

24 **M. PETER SLOLY** : Deux choses, on a passé à
25 l'action, on a fermé des routes. On a entendu les témoignages
26 des hauts cadres du SPO et de la PPO, qu'ils géraient le convoi
27 en route. Et sur les autoroutes du Roi. Auparavant on disait
28 toujours les autoroutes de la Reine, j'ai tellement l'habitude

1 de le dire, mais c'était les autoroutes du Roi.

2 Donc il y a eu des efforts d'atténuation.

3 L'effort d'atténuation principal était l'effort de l'équipe de
4 liaison policière de la PPO, c'est la meilleure équipe de
5 négociation au pays. Je ne manque pas de respect à mes collègues
6 de la GRC, mais notre équipe de négociation, notre équipe de
7 liaison policière était impliquée. Je crois que c'était le
8 témoignage de M. Carrigue ou M. Abrams, alors que le convoi
9 traversait la frontière du Manitoba, ils étaient impliqués avec
10 tous les autres convois. L'équipe de liaison policière avait
11 négocié de bonne foi et avait conclu des ententes de bonne foi.
12 Ententes, avec un peu, un minuscule - parce que ce n'était pas
13 un contrat en tant que tel - que les 3000 camions seraient...
14 qu'il y aurait atténuation de ces 3000 camions en déplaçant ces
15 camions à des zones prédésignées et qu'ils fassent du
16 covoiturage pour arriver au centre-ville, et ils étaient
17 d'accord de ne pas bloquer les voies d'urgence.

18 On n'avait aucune indication, même à cette date-
19 là, qu'on allait avoir le type de manifestation publique
20 illicite et d'agressions - agressions au niveau des sens et au
21 niveau physique - que ce qu'on a vu. On n'avait aucune idée et
22 c'était donc le 29 et le 30 et par la suite aussi.

23 **Me FRANK AU** : Laissez-moi maintenant vous poser
24 une question, selon vous, comment est-ce que cette fin de
25 semaine s'est déroulée ?

26 **M. PETER SLOLY** : C'était rapide, super rapide. En
27 me préparant pour aujourd'hui, j'ai relu mes notes et j'ai parlé
28 à mon avocate, je ne sais pas si ça vient valider, mais le

1 breffage à 9h le 29 janvier, parlait encore d'un événement d'un
2 weekend. Qu'on aurait peut-être un encampement, donc cinq, six,
3 sept, huit tentes, quelque part dans un parc, comme le parc de
4 la Confédération et qu'il faudrait le démanteler, comme on l'a
5 fait dans le passé. Il y a un va-et-vient dans ce breffage, est-
6 ce qu'on peut s'assurer que les unités des services sont sur le
7 terrain et que quelqu'un sort une tente, et de façon le sourire
8 aux lèvres, leur demander de ne pas monter la tente, pour que ça
9 nous donne moins de travail à la fin du weekend.

10 Alors la circulation, ça allait, il y avait des
11 ententes avec les liaisons, les convois arrivaient, Intersect
12 était là. Le centre de commandement de la région de la Capitale
13 nationale, tout le monde était là et c'était cohérent avec tous
14 les renseignements que j'avais reçus jusqu'à date.

15 Ce n'était plus le cas à 11h du matin. C'était
16 aussi vite que ça.

17 **Me FRANK AU** : Que s'est-il passé à 11h ?

18 **M. PETER SLOLY** : Ma compréhension, et ce que j'ai
19 vu à 11h, on avait un groupe fortifié, enraciné autour du
20 Parlement, de la rue Wellington et du centre-ville. Et on n'a
21 pas pu maintenir le niveau de coopération qui faisait partie de
22 l'entente et que le plan de circulation et les effectifs de
23 réserve étaient déjà épuisés, ces ressources étaient épuisées.

24 Maintenant pour ce qui se passait dans la région
25 de la Capitale nationale, je ne peux pas valider ou réfuter le
26 chaos et les jurons qu'on entendait dans cette salle avec des
27 professionnels, parce que vraiment ils avaient reçu un coup de
28 poing en pleine face. Ils voulaient retourner à la normale et de

1 façon sécuritaire. Et protéger aussi, nos travailleurs
2 municipaux, les résidents, les marchands, et les garder en
3 sécurité dans des circonstances qui, à ce moment-là, et
4 clairement, c'était à ce moment-là sans précédent.

5 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous décrivez les
6 événements du 29 ?

7 **M. PETER SLOLY** : Oui, le matin et puis c'est
8 demeuré comme ça, avec des dynamiques de foule qui fluctuait,
9 avec injection d'alcool. C'était comme ça pendant 72 h.

10 **Me FRANK AU** : Alors un moment donné, le 29, vous
11 avez compris que vous faisiez face à quelque chose qui n'avait
12 aucun précédent.

13 **M. PETER SLOLY** : C'est ça.

14 **Me FRANK AU** : M. Lucas avait dit que vous étiez
15 complètement inondé, c'était comme boire à partir d'un boyau
16 d'incendie.

17 **M. PETER SLOLY** : C'est une description très
18 polie.

19 **Me FRANK AU** : Comment vous le décririez ?

20 **M. PETER SLOLY** : Il y avait un boyau d'incendie
21 pour chaque camion et pour tous les autres qui venaient et
22 encore pour le froid qu'il faisait, le niveau de fatigue, car
23 ils étaient déjà fatigués au début des événements et d'autres
24 boyaux d'incendie pour le manque de confiance dans le service de
25 police et ça, c'est ça le volume d'eau.

26 **Me FRANK AU** : En bout de ligne, en fin de
27 journée, il y avait combien de camions ?

28 **M. PETER SLOLY** : J'ai reçu une évaluation, ce

1 n'est pas moi qui l'ai calculé, autant que 5000 camions et
2 15 000 manifestants. Ça, c'est la limite supérieure que j'ai
3 vue.

4 5000 camions. 5000 véhicules, surtout des
5 camions, mais ça peut comprendre aussi d'autres véhicules
6 moteurs.

7 **Me FRANK AU** : Et ça, c'était au centre-ville.

8 **M. PETER SLOLY** : Oui.

9 **Me FRANK AU** : Et puis les voies d'urgence, est-ce
10 qu'on a pu les garder ouvertes ?

11 **M. PETER SLOLY** : Ma compréhension lors des
12 témoignages, c'est qu'ils ont pu garder la voie sud de
13 Wellington ouverte pour une grande partie de la journée. Je ne
14 sais pas s'ils ont perdu des tronçons un moment donné entre le
15 samedi et le dimanche, ou ils avaient décidé de barricader
16 Wellington et de créer une voie d'accès en utilisant une
17 combinaison de rues avoisinante. Je ne suis pas très clair sur
18 les détails.

19 **Me FRANK AU** : Lorsque les membres du SPO ont
20 commencé à se concentrer sur les événements du centre-ville,
21 quelle était l'incidence sur le reste de la ville ?

22 **M. PETER SLOLY** : C'est une question très
23 importante. Le centre-ville, c'était vraiment l'épicentre et
24 hyper volatile, et c'était très complexe. Je n'ai pas assez
25 d'adjectifs, alors je vais le laisser comme ça. Mais on pouvait
26 conduire au sud de la 417 dans les quartiers du centre-ville et
27 on entendait les klaxons, on voyait les drapeaux canadiens qui
28 étaient montés sur des véhicules et des comportements qui

1 étaient antisociaux, mais ça se calmait une fois qu'on était au
2 sud de la 417.

3 Et plus loin à Kanata, il y avait peut-être des
4 micros événements. Alors la ville aurait été au courant, ça
5 serait à la télé, les réseaux médias qui explosaient, les gens
6 sont complètement focalisés là-dessus, mais physiquement,
7 l'emplacement physique, 98 % c'était une hyper concentration
8 d'activités et de traumatismes qui ont été causés à la
9 communauté au cœur même du district parlementaire et le centre-
10 ville.

11 Il y a des représentants fédéraux ici, mais il y
12 avait un traumatisme causé sur les élus, les employés du
13 gouvernement, tout l'écosystème qui représente notre capitale
14 nationale. Et je crois qu'on avait dit 18 000 résidents, et je
15 ne sais pas combien d'entreprises. Je sais que le centre Rideau
16 a été fermé. Tout ça s'est produit en dedans d'heures, et ce
17 n'était que le 17 ou 18, 19 février que ça s'est calmé et retour
18 à la normale.

19 **Me FRANK AU :** On a entendu que les commerçants et
20 les résidents se sentaient abandonnés par la police, par les
21 dirigeants et ils étaient sans espoir, désespérés et ils ont vu
22 un chaos général et des activités illégales. Comment décririez-
23 vous ce qui se passait ? Est-ce que ces qualificatifs étaient
24 exacts ?

25 **M. PETER SLOLY :** Je ne vais jamais contredire les
26 opinions et les sentiments des citoyens, alors... je ne vais
27 jamais le contredire. J'ai rencontré, j'ai parlé... je me suis
28 promené et j'ai parlé avec bon nombre de résidents, des

1 marchands, j'ai été à une réunion de l'association
2 d'entreprises, et il y avait toute une gamme de sentiments, avec
3 pleins de réactions de gens patients, résilients.

4 Un couple en chaise roulante et des gens âgés en
5 fauteuil roulant et ils m'ont arrêté lorsque j'étais sur un
6 appel le 1^{er} février. Ils m'ont parlé, alors j'ai couvert mon
7 téléphone pour pouvoir parler. Ils ont dit : « Chef, nous savons
8 que vous faites de votre mieux, s'il vous plait, c'est difficile
9 pour nous de se déplacer. On essaie de faire nos courses, on
10 sait que c'est difficile pour vous et votre équipe, mais faites
11 de votre mieux pour moi. »

12 Alors oui, j'avais entendu des expressions
13 d'abandon, de désespoir, mais ce que j'ai reçu directement,
14 c'était surtout de la résilience et de patience. Mais impatience
15 plutôt, excusez-moi. « Réglez-moi ça au plus vite ! » Mais des
16 gens résilients. Et un niveau de compréhension. Des membres de
17 notre effectif, les partenaires qui étaient déjà déployés des
18 autres corps policiers, que Dieu les bénisse. J'espère qu'ils
19 comprennent la difficulté, mais ils ne voyaient pas que cette
20 situation allait se régler en un jour ou deux jours, et je crois
21 que c'est raisonnable pour que les gens se sentent vraiment
22 fâchés et frustrés, parce qu'il n'y a pas une date pour
23 anticiper, pour un retour à la normale. On n'était pas en
24 possession de leur offrir ça, à ce moment-là.

25 **Me FRANK AU** : De plus, puisque vous êtes le chef
26 du service de police, comment est-ce que les membres du SPO
27 composaient avec tout ça, parce que c'était que le début, ça a
28 duré trois semaines.

1 (COURTE PAUSE)

2 **M. PETER SLOLY** : Ça, c'est toujours un peu
3 difficile pour moi.

4 (COURTE PAUSE)

5 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Voulez-vous qu'on prenne
6 une pause ?

7 **M. PETER SLOLY** : Non, Monsieur.

8 (COURTE PAUSE)

9 **M. PETER SLOLY** : Ils faisaient de leur mieux dans
10 des conditions inhumaines. Tout comme la ville, la communauté.
11 Il faisait trop froid et c'était trop, point. Mais ils ont fait
12 de leur mieux.

13 (COURTE PAUSE)

14 **M. PETER SLOLY** : Et je leur en suis très
15 reconnaissant. Et on devrait les célébrer. Mais, ce n'est peut-
16 être pas le mot approprié, mais ils devaient être compris.

17 **Me FRANK AU** : Croyez-vous qu'ils avaient été mal
18 compris ?

19 **M. PETER SLOLY** : Oui.

20 **Me FRANK AU** : Pouvez-vous élaborer ?

21 **M. PETER SLOLY** : Je crois que j'en ai déjà parlé
22 dans les comités permanents du sénat. La désinformation, c'était
23 incroyable. Ça a fait mal au moral de tout le monde, l'exécutif,
24 mes membres, les effectifs, et c'était accablant pour la
25 commission du service de police, c'était accablant pour tout le
26 monde. Et c'était 24h sur 24, ça n'arrêtait pas. Et à la fin du
27 weekend, c'était un événement que tout le monde suivait, de
28 façon mondiale. Et personne ne comprenait le travail des hommes

1 et des femmes du SPO et des agences, des autres agences qui nous
2 appuyaient.

3 Et ça n'a jamais été mis au clair. Et c'est très
4 malheureux, parce que la confiance publique dans un quelconque
5 service de police est le numéro, est le facteur numéro un dans
6 la sécurité publique. Lorsqu'un service de police perd la
7 confiance de son public, ce geste tout seul, ça, c'est un énorme
8 risque à la protection et la sécurité publique. Je ne sais pas
9 si le Commissaire veut que j'aille plus loin, mais je pourrais
10 vous en dire davantage.

11 Et malheureusement, le matin, l'après-midi... de
12 l'après-midi, l'opinion publique contre le SPO et ses membres a
13 aussi changé rapidement et avec des niveaux sans précédent, et
14 c'était sans cesse jusqu'au 15 février.

15 **Me FRANK AU** : Vous avez dit que les agents
16 étaient mal compris, on va espérer que cette Commission
17 d'enquête sera le début de cette compréhension. Est-ce que ce
18 serait un bon moment pour prendre la pause ?

19 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Si vous voulez, oui. On va
20 prendre 15 minutes.

21 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess for 15
22 minutes. La Commission est levée pour 15 minutes.

23 --- L'audience est suspendue à 11h02

24 --- L'audience est reprise à 11h17

25 **LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord, allez-y.

27 **---INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR Me FRANK AU (suite) :**

28 **Me FRANK AU** : Avant la pause, chef Sloly, vous

1 nous disiez, vous nous parliez des événements du premier weekend
2 et comment ça a frappé tout le monde. Nous passons maintenant au
3 31 janvier, et je crois que c'était le lundi. Chef adjointe
4 Ferguson nous a dit que l'équipe de l'exécutif avait compris
5 qu'une manifestation légale était devenue une occupation
6 illégale. Ça, c'était son témoignage, j'aimerais avoir votre
7 point de vue.

8 **M. PETER SLOLY** : Mon point de vue, c'était
9 illégal dès qu'une loi avait été enfreinte. Alors pour moi,
10 c'était clairement le samedi matin. Je ne veux pas interpréter
11 les impressions de la chef adjointe Ferguson, au moins le 31 on
12 savait que ce serait une occupation plus à long terme, il y a
13 des fortifications et il y a un niveau alarmant de questions de
14 protection publique et de changer un plan pour pouvoir
15 s'adresser au nouveau contexte. Alors c'est dans ce contexte-là,
16 peut-être tout le commandement est sur la même page et le
17 commandement d'incident est aussi en train de pivoter.

18 **Me FRANK AU** : Parlez-nous de ce pivot.

19 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas s'il y a eu une
20 décision, mais on avait une mise à jour sur l'évaluation de
21 risque et de menace. C'était déjà en place, mais il fallait
22 monter ça à un autre niveau. Et ce cycle d'évaluation risque et
23 menace, pour alimenter le plan opérationnel, pour voir si on
24 aurait besoin de plus de ressources et dans quelle zone et dans
25 quelle mesure on doit avoir les plans secondaires.

26 Pour moi, c'était quel sera le besoin en
27 ressources et maintenant qu'est-ce que je fais pour engager la
28 commission du service de police, la ville d'Ottawa et d'autres

1 composantes.

2 J'essayais encore de comprendre ce qui venait de
3 se passer dans notre ville et changer ma propre compréhension.

4 **Me FRANK AU** : Chef adjoint Bell a dit que cette
5 première semaine c'était une réorientation.

6 **M. PETER SLOLY** : Je crois que je... je comprends le
7 thème, mais j'aurais utilisé un mot différent. Mais voici ce qui
8 s'est passé et comment on va réévaluer et pour s'attaquer à la
9 situation.

10 **Me FRANK AU** : Avant l'arrivée du convoi, on a eu
11 un plan initial en date du 28 janvier ?

12 **M. PETER SLOLY** : Oui, Monsieur.

13 **Me FRANK AU** : Et maintenant, quelle était la
14 compréhension en termes du besoin d'un nouveau plan ?

15 **M. PETER SLOLY** : On n'avait pas besoin d'un
16 nouveau plan, il fallait faire évoluer notre plan, qu'on avait
17 déjà. Une évolution de l'évaluation de risque et menace. Il est
18 clair, il y avait un seul plan. Il y a eu beaucoup de versions
19 et il y avait une seule évaluation de risque et de menace, mais
20 plusieurs versions.

21 **Me FRANK AU** : Alors quel était le besoin pour ce
22 nouveau plan évolué ?

23 **M. PETER SLOLY** : Le 31 janvier, c'était dotation,
24 dotation, dotation.

25 **Me FRANK AU** : Et qu'est-ce que vous avez fait ?

26 **M. PETER SLOLY** : Je n'ai pas mes notes avec moi,
27 mais c'était aussi simple que, combien d'agents pouvons-nous
28 déployer pour le service policier et comment tout déployer dans

1 la zone rouge et les quartiers immédiats. À ce moment-là, on
2 pensait à changer les heures de quarts, pour avoir plus de
3 volume, ou d'agents qui seraient disponibles, et des membres
4 civils aussi.

5 Je ne sais pas si à ce moment-là on avait parlé à
6 l'Association de police pour négocier tout un autre horaire,
7 mais ça, c'était la cible et après ça, la demande de ressource
8 externe pour la PPO et d'autres services de police, pour nous
9 envoyer d'autres ressources, au-delà de ce qu'ils nous avaient
10 donné déjà.

11 **Me FRANK AU** : Alors autour du 31 janvier et les
12 prochains jours, est-ce que le SPO a commencé à communiquer avec
13 d'autres agences ?

14 **M. PETER SLOLY** : Oui.

15 **Me FRANK AU** : Alors quelles mesures avez-vous
16 prises, ou les membres de votre équipe ?

17 **M. PETER SLOLY** : Surtout, ça se produit à deux
18 niveaux. La relation agences entre agences, donc des coups de
19 fil, des textos et il va y avoir quelque chose de formel du
20 chef, mais en ce moment on a besoin de « X, Y, Z ». Et la
21 demande officielle passerait par Mme Ferguson et puis moi, je
22 communiquerais aussi.

23 Alors l'approche, ce serait un texto au chef de
24 police, au commissaire, disant que : « Vous allez recevoir une
25 demande officielle, mais j'ai besoin de « X, Y, Z ». Et mon
26 adjoint produirait, formulerait la lettre, et une fois que je
27 recevrais la réponse positive, je passerais ça au contentieux,
28 et le contentieux commencerait à rédiger une lettre d'entente,

1 ou un protocole.

2 **Me FRANK AU** : J'aimerais mieux comprendre quelles
3 étaient les solutions de rechange, quelles étaient les options
4 pendant que le SPO demandait de l'aide. Le SPO se terminant par
5 5631.

6 Ici en haut c'est une réunion de planification
7 pour baisser des tensions du convoi de camions et l'ordre
8 public. Donc on lit ici : « Rencontre avec le chef ». Il y a des
9 points de discussion.

10 La troisième puce :

11 « Chaque option doit être explorée et
12 sera discutée. Il sera content de
13 revenir et de discuter de n'importe
14 quoi si le besoin se présente. »

15 Le « lui » là-dedans, c'est vous ?

16 **M. PETER SLOLY** : Oui, Monsieur.

17 **Me FRANK AU** : Si on continue :

18 « Le groupe de liaison aimerait avoir
19 une autre occasion pour parler au
20 convoi pour qu'ils soient sur la même
21 page. »

22 Si on descend plus loin :

23 « Chaque unité d'ordre public qu'on a
24 demandé, on n'aura peut-être pas les
25 effectifs souhaités, ils ne seront pas
26 tous libérés pour aller à Ottawa. »

27 Alors ici, on parle des choses qui se passent
28 ailleurs.

1 **M. PETER SLOLY** : Je crois que le 31, je crois que
2 Coutts en Alberta, c'était un événement. Je ne me rappelle pas
3 de sites ontariens. Je ne sais même pas si l'annonce... le mardi,
4 il y avait peut-être une indication qu'il y aurait à Toronto
5 autour de Queen's Park, mais je ne crois pas qu'il y avait
6 d'autres sites actifs en Ontario. Je crois qu'il y avait des
7 manifestations dans d'autres capitales provinciales, mais c'est
8 sûr que Coutts était actif et était télévisé et moi, je recevais
9 des breffages de la commissaire Lucki.

10 **Me FRANK AU** : À ce moment-là, je crois que
11 c'était le 1^{er} février, il y a des choses qui se passent
12 ailleurs. Et si on retourne en haut de la page, un des points de
13 discussion de la troisième puce du bas : « Des unités de l'ordre
14 public de toute la province sont nécessaires. » À quoi cela
15 fait-il référence ?

16 **M. PETER SLOLY** : Je vais nous situer, alors c'est
17 le mardi on est vraiment en train de pivoter à ce moment-là, de
18 changer de cap. J'avais reçu de la rétroaction, des
19 conversations spécifiques avec des gens qui avaient beaucoup
20 d'expérience, et des gens qui avaient de l'expérience avec des
21 événements sans précédent. Et aussi, l'information « I »
22 majuscule et petit « i » que je recevais, était que c'était sans
23 précédent. « C'était plus grand, que ce que votre service ne
24 pourra pas supporter ce fardeau. » C'était alimenté par, il y
25 avait beaucoup de financement. La mésinformation, de la
26 désinformation et la polarisation.

27 Cette rencontre, c'était ma première tentative de
28 m'asseoir avec Mme Ferguson comme commandant d'incident majeur.

1 J'avais invité, j'avais demandé à ce que l'inspecteur Lucas soit
2 là. Il ne pouvait pas venir, je ne sais pas sa raison. Et je
3 crois que l'inspecteur Marin avait été là comme suppléant, mais
4 il venait de l'équipe de l'ICS. Il y avait Mike Stoll, qui était
5 notre commandant ESU, ou POU. Unité de service d'urgence, en
6 tout cas...

7 **Me FRANK AU** : Mais c'est la même chose que
8 l'unité d'ordre public.

9 **M. PETER SLOLY** : Oui à peu près, mais avec une
10 plus grande utilisation d'agents formés qui sont mieux déployés.
11 Une excellente pratique et on devrait reconnaître le SPO pour
12 cela.

13 Et j'avais de l'information à l'interne que les
14 membres de l'équipe de liaison n'étaient pas utilisées de façon
15 optimale. Elle ne se sentait pas informée ou tenue à jour au
16 sujet des discussions de fond, et j'avais demandé que les deux
17 superviseurs soient là et ils l'étaient et vous verrez leur
18 contribution par la suite dans les notes.

19 Mais il s'agit là de la première fois où je me
20 réunis avec la chaîne du commandement des interventions du point
21 de vue stratégique et tactique et on leur demande comment
22 percevez-vous la situation? J'ai besoin d'une prise... j'ai besoin
23 d'un état de situation. Il y avait des commandants qui avaient
24 de l'expertise et de l'expérience d'autres juridictions. Je
25 crois que c'est quelqu'un de London, quelqu'un de Durham, je ne
26 suis pas certain, et quelqu'un d'autre aussi, en tout cas, il y
27 avait au moins trois agences en salle, ce n'était pas seulement
28 nous qui nous parlions entre nous, mais il y avait une bonne

1 quantité d'expertise de l'extérieur et on a procédé à une
2 consultation, une séance de consultation. Et un moment donné je
3 voulais dire : « Bon d'accord, c'est bien d'avoir toute cette
4 information, mais maintenant, comment avancer ? Voilà donc le
5 contexte. Je peux marquer une pause si vous souhaitez revenir à
6 la question à laquelle vous voulez que je réponde.

7 **Me FRANK AU** : Oui, ça m'intéresse cette... ce qui
8 est noté, c'est-à-dire « on a besoin d'unités d'ordre public. »

9 **M. PETER SLOLY** : Et bien, à ce moment-là de la
10 réunion, je me serais retourné vers Michel Marin et Mike Stoll,
11 qui étaient à ma droite, et je leur ai dit : « Quel est le
12 niveau d'ordre public, d'UOP, dont on a besoin pour démanteler
13 la zone rouge et l'occupation ? » Ensuite il y a eu une
14 discussion en temps réel entre mon personnel et les autres
15 commandants d'UOP et d'autres qui ont également participé.
16 C'était surtout une discussion sur les unités d'ordre public,
17 donc j'ai simplement laissé faire.

18 J'ai observé ces nouveaux experts, c'était
19 intéressant de les voir et pendant un espace de temps très bref,
20 ce qui en est ressorti, ce n'était peut-être pas le libellé
21 exact, mais ils ont dit : « On va avoir besoin de tout ce qu'on
22 peut obtenir de l'Ontario et encore des ressources d'ailleurs du
23 Canada. » C'est vraiment là que j'ai saisi l'envergure de ce qui
24 se passait. Tout ce qui existe en Ontario et encore le reste du
25 Canada. Donc pour moi, c'était comme des visites de chef d'État,
26 de G20 ou des Jeux olympiques, il n'y a rien d'autre qui
27 nécessite tant de ressources.

28 C'est là que j'ai vraiment saisi, grâce à ces

1 personnes avec énormément d'expertise d'autres juridictions, ce
2 qu'il en était. Puis je me rendais compte qu'il s'agissait de
3 600, 700, 800 agents, plus des enquêteurs, d'autres personnes
4 sur le terrain, des analystes, des agents spéciaux pour les
5 arrestations. Le nombre allait dépasser 1000, et ça aurait été
6 de loin, plus que ce qu'on aurait pu fournir au sein donc... au
7 niveau de l'Ontario.

8 Donc cela vous l'avez reconnu en date du
9 1^{er} février.

10 **M. PETER SLOLY** : Oui.

11 **Me FRANK AU** : Alors maintenant, si on regarde le
12 point de discussion, j'ai lu une partie de cela plus tôt :

13 « L'équipe de liaison aimerait avoir
14 une tentative de plus pour parler à
15 chaque convoi pour se mettre d'accord.
16 Les camionneurs doivent dégager toutes
17 les routes, arrêter de klaxonner en
18 échange de combustible ou d'essence et
19 d'un endroit où se garer. Ils n'ont pas
20 de possibilité de négociation s'ils ne
21 règlent pas les choses de cette façon-
22 là, on les dégagera. »

23 Pourquoi est-ce qu'il n'y avait pas de place pour
24 la négociation ?

25 **M. PETER SLOLY** : Je présume que c'est la
26 contribution de l'équipe de liaison, ce ne sont pas mes notes.
27 Ça ne semble pas être attribué à l'un ou l'autre des
28 superviseurs. Je ne sais pas si c'est leur contribution de

1 breffage ou... je ne suis pas certain.

2 **Me FRANK AU** : Oui, j'étais curieux, parce qu'on
3 dirait que l'équipe de liaison aimerait disposer de plus de
4 temps, plus d'occasions de parler aux convois et il y a peut-
5 être eu une autre opinion qui a été exprimée, pas de place pour
6 la négociation. Je voulais voir si vous pouviez nous expliquer
7 de quoi il s'agissait.

8 **M. PETER SLOLY** : Non et bien il y avait une
9 vingtaine de personnes en salle et un forum de discussion
10 ouvert. Il y a des gens qui offraient des contributions de façon
11 très fluides.

12 **Me FRANK AU** : D'accord. J'aimerais maintenant
13 qu'on passe au prochain document, le lendemain, le OPS00014484.

14 Si on se rend à la page 22, chef Sloly, est-ce
15 que vous avez une pratique de noter des choses pour vous-même,
16 de vous envoyer des courriels à vous-même à titre de rappel ?

17 **M. PETER SLOLY** : Oui.

18 **Me FRANK AU** : Est-ce que c'est un des exemples à
19 cet égard ?

20 **M. PETER SLOLY** : Oui.

21 **Me FRANK AU** : alors là on voit : « Avisez que
22 toutes les options... »

23 **M. PETER SLOLY** : Pardon, j'aimerais juste voir le
24 contexte, la date et l'heure de cela. « Appel avec le maire » et
25 avec l'heure qui est 13h30.

26 **Me FRANK AU** : Et on voit un nom à la gauche en
27 haut, « Maria ».

28 **M. PETER SLOLY** : Fortunato.

1 **Me FRANK AU** : C'est qui ?

2 **M. PETER SLOLY** : C'était mon adjointe.

3 **Me FRANK AU** : Alors le contenu du courriel que
4 vous vous êtes envoyé à vous-même, dit :

5 « J'ai été avisé que toutes les options
6 doivent tenir compte de l'option
7 politique. Quel rôle est-ce que le
8 premier ministre provincial et fédéral
9 peut jouer pour désamorcer ou pour
10 dégager la manifestation ? Ce n'est pas
11 ma responsabilité de mettre fin à la
12 manifestation, ma responsabilité c'est
13 de fournir des services policiers
14 appropriés, efficaces et de servir et
15 protéger la ville, les citoyens. »

16 Qu'est-ce que vous vouliez dire avec cela ?

17 **M. PETER SLOLY** : Et bien j'essayais de refléter
18 les conversations qui me semblaient être importantes, ou me
19 rappeler de certains points. Ce n'est pas quelque chose que je
20 fais avec toutes les réunions. C'est le contexte de la note. Je
21 ne sais pas si j'ai su répondre à votre question.

22 **Me FRANK AU** : Et puisque le sujet dit : « Appel
23 avec maire concernant les manifestations ». Est-ce que cela
24 reflète une partie du contenu de l'appel ?

25 **M. PETER SLOLY** : Oui, une partie.

26 **Me FRANK AU** : Le 2 février.

27 **M. PETER SLOLY** : Oui.

28 **Me FRANK AU** : Le même jour, vous avez fait une

1 annonce publique qui en fait, s'est avérée être controversée.

2 Est-ce que vous savez de quoi je parle ?

3 **M. PETER SLOLY** : Je crois que je peux deviner de
4 quoi il s'agit.

5 **Me FRANK AU** : Alors devinez.

6 **M. PETER SLOLY** : Il n'y a peut-être pas de
7 solution policière à cela.

8 **Me FRANK AU** : Pourquoi l'avez-vous dit ?

9 **M. PETER SLOLY** : Pour toutes les raisons qu'on a
10 déjà évoquées. La taille, l'envergure de l'événement, qu'on
11 n'aurait pas suffisamment de ressources, qu'il s'agit d'un
12 événement d'envergure nationale qui a commencé dans différentes
13 parties du Canada, dans différentes régions. Et plusieurs
14 emplacements, Kutz notamment en date du 2, auraient eu une
15 indication... étaient déjà un emplacement. Et le Queen's Park à
16 Toronto également.

17 Cela était également entaché de nombreuses autres
18 questions en litige, pas seulement le mandat des vaccins, mais
19 d'autres enjeux. Il y avait des opinions de divers paliers du
20 gouvernement et il y avait également une partie de cela qui
21 était simplement des personnes qui voulaient venir participer à
22 un événement dans notre centre-ville pour faire la fête, une
23 fête illicite et désordonnée.

24 Certaines personnes qui ont amené cet événement à
25 notre ville ont fait des choses et ça s'est produit d'une façon
26 qui allait au-delà de la juridiction du service policier. Il
27 fallait impliquer d'autres éléments de la société civile et sans
28 doute les trois paliers du gouvernement pour pouvoir arriver à

1 une solution viable, pour mettre fin à cet événement.

2 **Me FRANK AU** : Quel était le contexte dans lequel
3 vous avez fait cette déclaration ?

4 **M. PETER SLOLY** : Je crois, je ne me rappelle pas
5 si c'était une réunion de la commission ou du conseil auquel a
6 assisté la commission. Il y a eu de nombreuses questions pendant
7 plusieurs heures, une des questions m'a fait répondre de la
8 sorte.

9 **Me FRANK AU** : Et comment est-ce que votre
10 commentaire a été reçu ?

11 **M. PETER SLOLY** : S'il y a 35 millions de
12 personnes au Canada, il y a sans doute 35 millions de gérer la
13 situation.

14 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous avez eu
15 l'impression d'être compris ?

16 **M. PETER SLOLY** : Non, je n'ai pas bien été
17 compris, mais beaucoup de gens me comprenaient toutefois.

18 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous avez eu l'occasion
19 de réfléchir à la déclaration que vous avez faite, depuis le
20 temps que vous avez fait cette déclaration ?

21 **M. PETER SLOLY** : Oui, beaucoup.

22 **Me FRANK AU** : Et à quelle conclusion êtes-vous
23 arrivé ?

24 **M. PETER SLOLY** : Que j'aurais dû être plus clair.

25 **Me FRANK AU** : En quoi est-ce que vous auriez dû
26 être plus clair ?

27 **M. PETER SLOLY** : Que le service policier d'Ottawa
28 fait et continuera à faire tout ce que nous pouvons faire. Et en

1 fait, c'était la réponse qu'on a donnée. Toutes les options sont
2 en jeu, on fait de tout notre possible, on demande tout le
3 personnel possible, on réarrange notre plan, on demande l'aide
4 de nos partenaires.

5 Donc avant de faire cette déclaration, ça n'a pas
6 été fait en vase clos, il y avait déjà eu des heures de
7 réunions, avec de nombreuses questions, de nombreuses parties
8 prenantes. Je crois que ma commission était présente, mais on
9 peut me corriger si j'ai tort. Le conseil municipal, le maire
10 qui ont posé des questions : « Comment allez-vous mettre fin à
11 cela, quand est-ce que cela va prendre fin ? »

12 Moi je disais on fait tous de notre possible et
13 on continue à faire de notre possible. Je l'ai répété *ad*
14 *infinitum*, mais même si on fait tout notre possible, on ne
15 pourra pas gérer cela seulement par le biais du service policier
16 si ça va être quelque chose qui va se poursuivre la semaine
17 prochaine, le mois prochain. C'est une tendance, qui se passe
18 partout au pays et partout au monde, donc on ne peut pas
19 seulement appliquer une solution policière.

20 C'était le contexte et j'y ai réfléchi dans les
21 semaines et... dans les jours, semaines et mois qui ont suivi.
22 J'ai élargi cette courte phrase, je crois qu'il y a beaucoup de
23 documentation dans mes notes où je l'explique au président, dans
24 le cadre de réunions de la commission et d'autres réunions. Je
25 n'ai pas seulement laissé les choses jusqu'à maintenant pour
26 expliquer davantage ce que j'ai voulu dire. En quelques heures,
27 en quelques jours, en quelques semaines, j'ai essayé de fournir
28 une explication plus large à ma commission et d'autres

1 organismes publics.

2 **Me FRANK AU** : Il y a certaines personnes qui ont
3 dit que votre déclaration ont mené à une perception de la part
4 du public et des manifestants, que le SPO était vulnérable et
5 que cela a habilité le convoi. Que répondez-vous à cela ?

6 **M. PETER SLOLY** : Et bien par rapport à mon
7 commentaire antérieur, tout le monde a droit à son opinion et à
8 leurs sentiments. Et je comprends que si c'était la seule chose
9 qu'ils avaient entendue de ma part et qu'ils n'avaient pas pu
10 entendre tous les autres efforts que j'avais consentis pour
11 préciser cela, que cela aurait pu donner l'impression qu'on
12 renonçait simplement. Je ne le conteste pas.

13 Mais à titre de précision, je dois dire que je ne
14 sais pas si cela diffère de toute autre déclaration rendue
15 concernant le rôle des services policiers au sein de la société.
16 Si vous vous rappelez mes commentaires antérieurs, ma façon
17 d'aborder les services policiers. Les services policiers ne vont
18 pas pouvoir régler le problème des gangs, des stupéfiants, des
19 drogues. Il y a tout un tas d'autres facteurs, l'éducation, la
20 santé, le filet social. Sans des groupes qui font valoir des
21 droits, il n'y a pas d'aspects des services policiers, les
22 gestions de la criminalité, de l'ordre public, de la circulation
23 ou même la circulation, on ne peut pas gérer tout ce qui se
24 passe au niveau de la circulation à moins qu'il y ait des
25 changements en matière de génie, de panneau, de signalisation,
26 tout seul. Et c'est un thème que j'ai évoqué à de nombreuses
27 reprises tout au long de ma carrière.

28 Ce n'était pas une déclaration inhabituelle pour

1 moi, mais cela a été entendu dans des circonstances
2 inhabituelles et a été mal interprété.

3 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous pensez que le
4 manque de précision de la déclaration a peut-être risqué de
5 contribué à une perte de confiance du public au niveau de la
6 capacité d'intervention de la police ?

7 **M. PETER SLOLY** : Je ne peux pas exclure la
8 possibilité, mais je crois que j'ai suffisamment précisé cela
9 par la suite, et le service de police d'Ottawa, avec ses
10 partenaires, a continué à faire de son mieux pour aussi
11 longtemps que possible et j'aimerais vous suggérer qu'on a été
12 bien plus loin que ce qu'on aurait dû faire. Nos actions
13 auraient dû être... auraient dû avoir plus d'incidences que nos
14 mots, mais une fois arrivé le samedi après-midi, je crois qu'on
15 a figé ce qu'on a dit et ça n'a jamais évolué à partir de cette
16 première fin de semaine.

17 **Me FRANK AU** : On a entendu parler d'autres chefs
18 de police qui n'étaient pas d'accord avec la déclaration. Selon
19 eux, au niveau de la façon dont ils ont interprété la
20 déclaration, selon eux, ils estimaient qu'il y avait une
21 solution policière et que la façon dont l'occupation était
22 démantelée a montré qu'il y avait une solution policière.
23 Qu'avez-vous à répondre à cela ?

24 **M. PETER SLOLY** : Et bien encore une fois, si
25 leurs commentaires étaient fondés sur ce qui a été dit sans
26 entendre toutes les autres explications, j'ai essayé par le
27 biais de plus grands appels d'établir ce dont je viens de
28 parler. On fait tout ce que nous pouvons, on demande l'aide,

1 toute l'aide possible et si nous pouvons obtenir
2 1800 ressources, ou peu importe le chiffre final, on peut viser
3 les aspects illicites de ce qui se passe. Mais il y a eu
4 d'autres implications plus larges qui auraient pu affecter ma
5 ville ou toute autre ville, ou juridiction. Donc pour régler la
6 situation de façon durable, on allait avoir besoin de
7 l'implication de la société civile plus large et des trois
8 paliers de gouvernement.

9 Je ne sais pas si maintenant est le moment de
10 parler des déclarations d'état d'urgence, qu'il s'agisse du
11 niveau municipal, provincial ou fédéral, mais nous avons des
12 indications qu'il y a eu de l'aide de ces divers paliers.
13 L'injonction, l'injonction privée. Et donc, il y a des exemples
14 très clairs où les efforts supplémentaires ont dû être consentis
15 au-delà des efforts du service de police.

16 La communauté locale s'est mobilisée, en grande
17 partie de façon constructive, mais parfois non. Il y a eu des
18 efforts de toute part, de la part des organismes privés, civils
19 privés, qui ont contribué au succès de l'issue de l'événement.

20 Quant à mes commentaires de la part de mes pairs,
21 je ne connais aucune opération importante qui n'a pas bénéficié
22 de l'appui venant de l'extérieur des organismes de service
23 policiers. Et je crois que c'est injuste, ce qu'ils ont dit est
24 injuste par rapport à la contribution de la société civile et
25 des trois paliers du gouvernement. Toute opération policière de
26 grande envergure dans laquelle j'ai été impliquée qui avait le
27 niveau de succès qu'on a connu ici, pas de décès, pas de dégâts
28 considérables aux infrastructures, pas d'émeute, pas de voitures

1 de police brûlées, je ne connais aucune opération de même taille
2 qui n'a pas dû bénéficier du consentement et de la coopération
3 des citoyens, l'injection de ressources matérielles ou expertise
4 de la part d'autres experts de l'extérieur du service policier,
5 des changements législatifs, Etc., et j'en passe.

6 **Me FRANK AU** : Alors ça, c'était le 2 que vous
7 avez fourni cette déclaration.

8 **M. PETER SLOLY** : Moi, je pensais que c'était le
9 premier, mais je ne vais pas contester.

10 **Me FRANK AU** : Alors avançons maintenant de
11 quelques jours et on a entendu de la part d'autres témoins que
12 les fins de semaine sont toujours les pires, est-ce exact ? Au
13 niveau de la hausse du nombre de personnes.

14 **M. PETER SLOLY** : Oui, plus de personnes et aussi
15 la dynamique « nouveaux convois qui arrivent ». Donc plus large
16 et plus complexe.

17 **Me FRANK AU** : D'accord alors, j'aimerais vous
18 montrer un courriel en date du 5 février à 6h53 du matin,
19 OPS0007355.

20 Je pense que ça vous montrera un courriel de
21 votre part à la chef adjointe par intérim Ferguson. Alors en
22 date du 5, quel était l'état de tout plan évolutif que le SPO
23 avait ?

24 **M. PETER SLOLY** : Je crois que j'ai reçu
25 l'information sur les trois options que j'avais demandées, le
26 1^{er} février. Donc les options en matière d'ordre public. À ce
27 moment-là, on avait connu de nombreux changements au niveau de
28 la dotation de personnel en interne, donc par rapport au

1 déploiement de ressources pour l'événement, les convois, et
2 également les services policiers pour le reste de la ville, qui
3 devaient quand même encore se poursuivre, bien évidemment. On
4 avait fait des annonces concernant nos efforts d'essayer de
5 régler les comportements illicites, les comportements agressifs
6 et les comportements haineux, qui se produisaient dans la
7 communauté les plus affectées, dans la zone rouge, on a appelé
8 ça donc, les avancées et la saisie et le confinement. On
9 planifiait maintenant des cycles hebdomadaires, plutôt que par
10 jour, des agences, présence d'agence, pas seulement des services
11 policiers, mais également des gens avec de l'expertise, des
12 services de liaison, unité d'ordre public, reconnaissant qu'on
13 n'avait l'expertise et le nombre de personnes nécessaires pour
14 faire la planification et la planification secondaire.

15 Je sais que je parle rapidement, Monsieur le
16 Commissaire, je veux bien essayer de ralentir.

17 Et donc, un éventail d'activités qui visaient à
18 faire évoluer le plan de préarrivées pour qu'il corresponde à un
19 plan d'événement.

20 **Me FRANK AU :** Et bien ce contexte est utile alors
21 que nous jetons un coup d'œil à ce document-ci. Faites défiler
22 s'il vous plait.

23 Dans ce courriel, vous dites que vous avez
24 demandé que l'inspecteur D'Aoust convoque une réunion complète
25 des commandants des interventions. Il y a donc une prise de
26 conscience de la situation, une mise à jour, et ensuite on voit
27 deux ensembles de priorités. Premièrement, les priorités
28 générales :

1 « Avancer, contenir et mettre en
2 application. »

3 Deuxièmement :

4 « Manifestation, mettre en œuvre le
5 plan entièrement, mais tout fermer, les
6 routes, les ponts, les autoroutes, les
7 bretelles des autoroutes, Etc. Aussitôt
8 que possible et pendant aussi longtemps
9 que possible. »

10 Troisièmement :

11 « Fermer et trouver ceux qui habilite
12 les manifestations non sécuritaires et
13 illicites. Les fonds. »

14 Est-ce qu'il y a un quatrième point ? On peut
15 faire défiler ? Bon, alors ce sont les trois priorités
16 générales. Parlez-nous de quoi il s'agit.

17 **M. PETER SLOLY** : Alors c'est le deuxième samedi,
18 on sait ce qui s'est passé le premier samedi. Le point numéro
19 deux « fermer tout » à la rencontre qui avait eu lieu, ça a été
20 nuancé, je veux être clair là-dessus. Évidemment les entrées à
21 la ville et l'accès au centre-ville, c'était une des raisons
22 principales pourquoi le premier samedi, c'est la raison pourquoi
23 ça a tellement intensifié. Alors maintenant, on pouvait prédire
24 qu'il allait avoir un autre conflit de convois et des
25 manifestants sur les ponts et qui viendraient déborder et
26 dépasser les ressources qu'on avait à la ville.

27 Alors ça, c'était un risque à la sécurité
28 publique et maintenant, c'était encore plus vraisemblable que ça

1 se passe. Maintenant, « intensifier, contrôler et maîtriser »,
2 ça été annoncé à une conférence avec les médias, et ça, c'était
3 pour régler tous les comportements, agissements néfastes et
4 haineux et illégaux, et surtout dans la circonscription du
5 conseiller Fleury et la conseillère McKenney, sa
6 circonscription. Et toutes les plaintes de la communauté et des
7 marchands. Et tout ça, c'était dû aux comportements agressants,
8 alors ce « intensifier, contrôler, maîtriser », ce n'est pas
9 pour la zone rouge, c'est pour les zones à l'extérieur.

10 Et maintenant pour les quarts, c'était de pouvoir
11 déployer plus d'agents le jour, c'est important qu'ils soient
12 plus présents en mi-matinée jusqu'en mi-après-midi, lorsque le
13 gros des manifestants arrive et lorsqu'il y a plus d'activités
14 et agissements illégaux et haineux.

15 Et ce qui est, ce n'est pas sécuritaire, mais des
16 fonds qui permettaient des activités ici et ailleurs. Donc les
17 combustibles, les camions avaient besoin de combustible et il y
18 avait déjà toute cette situation avec les flammes ouvertes, le
19 propane, les bidons de combustibles, et puis le gros fun. Ça,
20 c'était... il y avait un impact émotionnel et physiologique par
21 ceux qui se croyaient emprisonnés, abandonnés, ces éléments de
22 cette manifestation, que les gens s'amusaient pendant qu'eux
23 souffraient. Et il y avait un besoin nécessaire pour prendre des
24 mesures éthiques pour les décourager, l'arrêter, le négocier.

25 Et ça, c'était les mesures dans lesquelles
26 étaient impliquées les équipes de liaison.

27 **Me FRANK AU** : Les deuxièmes et troisièmes points
28 maintenant, une directive pour fermer les routes et aussi de

1 fermer et saisir les choses, saisir les combustibles. Chef
2 adjoint Ferguson et chef adjoint Bell aussi, je crois, ont dit
3 que c'est un exemple d'un niveau stratégique, donc l'exécutif au
4 niveau stratégique qui traverse les limites et se rentre dans le
5 domaine opérationnel et même tactique de commandement. Et on se
6 demandait si c'était approprié pour que quelqu'un du stratégique
7 s'en mêle.

8 **M. PETER SLOLY** : Ça, c'est moi qui... j'ai franchi
9 cette limite, et pour une bonne raison. C'est la première
10 semaine complète, tout le monde est déployé, tout le monde est
11 complètement épuisé, on reçoit des plaintes en nombre massif et
12 ils sont en train de souffrir. Maintenant, on peut prévoir les
13 cycles d'intensification à partir du vendredi soir. On sait ce
14 qui va arriver, on sait ce qui s'est passé le weekend d'avant.

15 Et ça, c'est le chef de police qui demande au
16 commandement : « Est-ce que nous sommes prêts ? Avons-nous la
17 capacité ? Est-ce qu'on peut changer ce qui s'est passé samedi
18 passé par rapport à ce qui va se passer samedi ? » Et j'ai
19 besoin de regarder tout le monde, de regarder tout le monde dans
20 les yeux et d'avoir un signe de oui ou non, pour savoir ce dont
21 vous avez besoin en temps que ressources. Alors j'avais un cadre
22 de discussion et je les ai invités à assister à cette réunion.

23 **Me FRANK AU** : Donc vous reconnaissez que vous
24 étiez en train de franchir cette limite dans ce niveau technique
25 et tactique, mais vous dites que c'est justifié.

26 **M. PETER SLOLY** : Oui. J'y allais pour que le côté
27 stratégique soit clair pour toute la chaîne de commandement.

28 **Me FRANK AU** : Et qui était le commandant

1 d'événement à l'époque ?

2 **M. PETER SLOLY** : Je crois que c'était Chris
3 Rheaume. J'ai su à une autre rencontre que c'était le
4 surintendant Jamie Dunlop.

5 **Me FRANK AU** : Alors lorsque vous avez émis ces
6 directives, vous ne saviez pas encore que c'était le
7 surintendant Dunlop qui était là.

8 **M. PETER SLOLY** : Voilà, exactement.

9 **Me FRANK AU** : Maintenant, il y en a qui ont dit
10 que la façon appropriée de le faire, ce n'est pas pour le
11 stratégique d'aller au niveau opérationnel, mais d'avoir plutôt
12 une discussion avec le commandant opérationnel, et offrir une
13 direction stratégique. Ou, si le commandant stratégique n'avait
14 pas assez confiance dans le commandant opérationnel, de le
15 remplacer, plutôt que de commencer à diriger les opérations lui-
16 même. Qu'en dites-vous ?

17 **M. PETER SLOLY** : Si on remonte en haut de la
18 page, quelle est l'heure de ce courriel ?

19 **Me FRANK AU** : 11h33 le 5 février.

20 **M. PETER SLOLY** : Ce n'est pas logique ça.

21 **Me FRANK AU** : Oh ! On me dit que c'est
22 probablement l'heure de Greenwich, alors il y a... une différence
23 de six heures ? Une différence de cinq heures.

24 **M. PETER SLOLY** : Donc il est cinq ou six heures
25 le matin. Alors pour vous situer, le parc Confédération est
26 devenu un site d'importance et on avait des négociations avec
27 l'équipe de liaison. L'histoire de ce combustible qui rentrait
28 de Coventry Road, ça, c'était en pleine escalation [sic]. Le

1 niveau de plaintes, des plaintes désespérées, des marchands et
2 des résidents, tout ça est à la hausse. On avait passé presque
3 tout le jeudi et le vendredi pour annoncer l'intensification, le
4 contrôle et la maîtrise. Toutes les ressources sont déployées,
5 vous allez voir un nombre visible, plus visible d'agents qui
6 vont prendre, vont faire... y compris l'application de la loi afin
7 de se...

8 J'ai été trop vite, je vais prendre une pause
9 pour permettre aux gens de me rattraper.

10 Pour protéger les communautés. Le samedi soir je
11 me suis réveillé, je ne dormais pas beaucoup. Il était vers 3h
12 du matin, je suis réveillé je ne pouvais plus me rendormir. J'ai
13 vu le rapport situationnel qui venait de Frank D'Aoust et il m'a
14 donné l'affirmation que vous retrouvez dans ce courriel.

15 Le parc de la Confédération, les négociations se
16 sont mal terminées. Les aînées autochtones avaient été
17 maltraitées, il y a eu une attaque sur un de nos sergents.
18 D'autres au travers de la ville étaient attaqués. Et pour moi,
19 c'était une situation alarmante. Et ce rapport était alarmant en
20 milieu de la nuit, parce qu'il n'y avait personne d'autre,
21 j'imagine, qui était en train de le lire. Et moi, je ne l'aurais
22 pas lu avant de me réveiller avec le réveil matin à 5h, mais je
23 l'ai lu.

24 J'ai pris ma douche et je suis allé au poste de
25 police, je me suis changé pour me mettre en uniforme et j'ai
26 fait le tour, et j'ai vu qu'on n'était pas... il y avait un manque
27 de dotation et d'effectif. C'était... et lorsque je suis allé au
28 niveau zéro du bureau et j'ai demandé aux commandants et aux

1 sergents : « C'est quoi la dotation à 9h, 10h, 11h, quand le
2 gros du convoi arrive ? » Le niveau de menaces du rapport
3 situationnel de l'inspecteur D'Aoust à 3h du matin, c'était
4 alarmant. Alors d'un jour à l'autre, on avait des menaces
5 intensifiées et j'avais l'impression qu'on n'avait pas la
6 dotation nécessaire entre ce qui avait été annoncé et ce dont on
7 avait besoin. Alors il fallait avoir une équipe de commandement
8 pour s'assurer qu'on était en meilleure posture comparé à ce que
9 j'avais eu.

10 Alors je pense que c'est bon comme connaissance
11 situationnelle et c'était une crise, et c'est pour ça que
12 j'avais demandé au commandement opérationnel tactique et
13 stratégique.

14 **Me FRANK AU** : Êtes-vous d'accord que les
15 priorités établies dans le courriel, ceci a été conçu par vous ?

16 **M. PETER SLOLY** : C'est ce qu'on a exploré à la
17 réunion des commandants.

18 **Me FRANK AU** : On a confirmé avec la chef adjointe
19 Ferguson, dans ses notes, que vous aviez exprimé le sentiment
20 que ce plan n'allait pas changer. « Ne pas changer, mais il faut
21 le mettre en mesure pour les prochaines 72 h. Le plan que nous
22 avons est excellent. »

23 Et je crois que nous avons demandé à Mme Ferguson
24 si c'était bien ce que vous avez dit et elle a confirmé. Est-ce
25 que vous vous rappelez ?

26 **M. PETER SLOLY** : À quel moment c'était ? Est-ce
27 que c'est la deuxième rencontre, lorsque j'ai demandé qu'on ait
28 une rencontre du commandement ?

1 **Me FRANK AU** : On va retourner à OPS00014479. Ce
2 sont les notes de la chef adjointe Ferguson. Au besoin, on peut
3 aussi regarder la transcription de jeudi passé. Alors à la
4 page 43. Si on peut défiler un peu.

5 (COURTE PAUSE)

6 **Me FRANK AU** :

7 « Il faut changer aujourd'hui, pas changer
8 le plan, mais vraiment le mettre en œuvre,
9 et pas à peu près, pour les 72 prochaines
10 heures. »

11 Est-ce que ça rafraîchit votre mémoire ?

12 **M. PETER SLOLY** : Oui.

13 **Me FRANK AU** : Alors vous avez dit ça ?

14 **M. PETER SLOLY** : Oui.

15 **Me FRANK AU** : Et vous croyiez que c'était un plan
16 excellent et qu'il ne fallait pas le changer ?

17 **M. PETER SLOLY** : Je suis un peu mêlé. Les trois
18 points dans le courriel, ce n'est pas le plan opérationnel dont
19 je parle ici.

20 **Me FRANK AU** : Pouvez-vous nuancer ?

21 **M. PETER SLOLY** : J'ai envoyé une demande de
22 rencontre et nous avons cette réunion et je dis que notre plan
23 opérationnel est le bon plan opérationnel, mais ce qu'on veut
24 faire c'est vraiment le mettre en œuvre, et pas à peu près.
25 Alors intensifier, contrôler et maîtriser, c'était... donc ça
26 prend des ressources pour le faire. Parce que pour avancer dans
27 le voisinage, je crois que le chiffre c'était 30 par quart, sur
28 3 quarts dans deux quartiers où on aurait 15 agents en uniformes

1 de plus. Mais si on n'a pas les effectifs, on ne peut pas mettre
2 en œuvre le plan. Alors il faut s'assurer que ce qu'on a
3 annoncé, c'est encore un plan opérationnel, et il faut juste
4 avoir la dotation et les effectifs. C'est ça la référence.

5 Le plan de circulation, il fallait réduire le
6 nombre de convois qui arrivaient à la ville. S'assurer que le
7 plan de circulation est bien doté en effectif, pour qu'on n'ait
8 pas la même intensification de camions et de véhicules, mais on
9 ne change pas le plan.

10 Il y avait une précision et il y avait une
11 mauvaise compréhension avec M. D'Aoust, je pense à 4h du matin,
12 où lui, pour lui, tout fermait. C'était littéralement que la PPO
13 ferme toutes les bretelles de toutes les autoroutes du Roi de
14 toutes les municipalités d'Ottawa. Ça prendrait un millier
15 d'agents pour le faire, et ce n'était pas mon intention. Je
16 n'avais pas besoin que ça se fasse. Cette mauvaise
17 interprétation demeure, même aujourd'hui. Donc je précise dans
18 cette rencontre, « fermez l'accès aux zones rouges. » Donc ces
19 bretelles-là, je voulais tous les ponts interprovinciaux fermés,
20 parce que tous les ponts donnent au centre-ville. Et je voulais
21 fermer plus de rues à l'intérieur qu'on avait avant.

22 Mais jamais dans ces rencontres est-ce que j'ai
23 dit « demandez à la PPO de tout fermer partout et de le garder
24 fermer. »

25 **Me FRANK AU** : Merci, c'est utile. Il y a eu une
26 annonce publique le 4 février. C'est quoi votre meilleur
27 souvenir de ce qui y avait été dit, lors de cette conférence de
28 presse, en termes de ce qui avait été envisagé ?

1 **M. PETER SLOLY** : C'était le concept que toutes
2 les options sont sur la table. On regarde plus de fermetures de
3 routes et les bretelles de sorties et les ponts
4 interprovinciaux.

5 **Me FRANK AU** : Mais la rencontre le 5, c'était
6 pour établir le nombre de ressources requises afin d'appliquer
7 le plan ?

8 **M. PETER SLOLY** : Non. Je voulais m'assurer que
9 les ressources qu'on m'avait dit qui seraient là, seraient là.

10 **Me FRANK AU** : Nous pourrions avoir mal compris,
11 mais voyons si nous pouvons clarifier ceci. Si je peux vous
12 référer à votre résumé de témoignage, WTS00000040 à la page 27.

13 **M. PETER SLOLY** : Là :

14 « Le 4 février, le chef Sloly a annoncé
15 à une conférence de presse que la SPO
16 utiliserait davantage des fermetures de
17 route, y compris des bretelles de
18 sorties de l'autoroute 417. »

19 Et ils ne disent pas que nous allons tout
20 fermer.

21 **Me FRANK AU** : Non, non, je suis d'accord avec
22 vous là-dessus. Ça, c'est l'annonce, mais je me demande
23 l'objectif de la rencontre du 5. Ici :

24 « Chef Sloly a vu le rapport
25 situationnel tôt le matin du 5, en
26 réponse il a tenu des rencontres tôt le
27 matin pour s'assurer que
28 l'intensification et contrôler,

1 maîtriser le centre-ville, procédait
2 comme il faut. Il voulait s'assurer que
3 le SPO avait les effectifs pour mettre
4 en œuvre ce qu'il avait annoncé le
5 4 février. Précisément, il a envoyé un
6 courriel à M. D'Aoust avec une liste de
7 sujets pour la rencontre et a organisé
8 avec les membres du commandement
9 d'incident et l'équipe de
10 commandement... »

11 Et ainsi de suite. Alors, est-ce que j'ai raison
12 de dire que le 5, la rencontre avait été organisée en partie
13 pour s'assurer qu'il y avait les effectifs pour compléter ce qui
14 avait été annoncé ?

15 **M. PETER SLOLY** : Oui, mais le plan, c'était déjà
16 d'avoir des effectifs en place. Je voulais m'assurer qu'ils
17 étaient disponibles, beaucoup de choses se passent en 24h. Sans
18 le savoir, le commandant d'incidents aurait pu élaborer un plan
19 qui m'aurait retiré des effectifs. S'il m'avait dit « on ne peut
20 pas donner les effectifs pour avancer, contrôler et maîtriser »,
21 parce qu'ils sont occupés ailleurs, ou il y a eu une fusillade
22 ailleurs, mais on ne peut pas redéployer nos effectifs, là ça
23 j'aurais compris. On n'aurait pas donné les effectifs planifiés.

24 Mais on ne voulait pas savoir si c'était juste à
25 ce moment-là, si on voulait savoir si on avait les effectifs.

26 **Me FRANK AU** : Mais comme meilleure pratique, il
27 ne faudrait pas s'assurer que la SPO avait les ressources avant
28 d'annoncer ses plans publiquement.

1 **M. PETER SLOLY** : On m'avait dit que j'avais les
2 ressources, Monsieur.

3 **Me FRANK AU** : OK, mais vous êtes d'accord avec
4 moi que ça aurait été problématique de faire une annonce quand
5 des ressources ne sont pas disponibles ou que les actions ne
6 peuvent pas être menées à bien, parce que ça peut mener à un
7 manque de confiance du public, ou une perte de confiance.

8 **M. PETER SLOLY** : C'était clair, s'il y avait une..
9 si c'était clair que les ressources ne seraient pas disponibles,
10 ça aurait été problématique, mais ce n'était pas le cas en
11 l'occurrence.

12 **Me FRANK AU** : Alors on a parlé des événements du
13 4 et du 5, les priorités d'ordre général. J'aimerais qu'on
14 revienne au courriel du 5 où on va examiner les priorités
15 d'ordre général.

16 Monsieur le greffier, avez-vous besoin du numéro
17 de document ? OPS0007355.

18 Alors je vous ai déjà demandé, chef Sloly, ce
19 qu'il en est des priorités d'ordre général. J'aimerais
20 maintenant vous demander des priorités en matière d'emplacement,
21 c'est un peu plus bas, voilà. Alors il y a quatre emplacements
22 qui figurent sur la liste : le parc de la Confédération, Rideau,
23 je présume que c'est le croisement Rideau et Sussex ?

24 **M. PETER SLOLY** : Oui.

25 **Me FRANK AU** : Et troisièmement Wellington et
26 quatre, SJAM. Qui établit ces priorités, les priorités d'ordre
27 général et les priorités d'emplacement.

28 **M. PETER SLOLY** : Ce sont là les emplacements de

1 la zone rouge, Rideau, Wellington et SJAM, sont les trois
2 empreintes principales de la zone rouge. Elles ont été établies
3 par le biais du commandant des interventions et la sous-chef
4 Ferguson. Elle a été impliquée, ces empreintes m'ont été
5 décrites à partir du dimanche jusqu'à maintenant.

6 Le parc de la Confédération, comme je l'ai déjà
7 évoqué, je crois que ça, ça a commencé jeudi. C'est possible que
8 je me trompe, mais je crois que c'était mercredi, jeudi,
9 vendredi. En tout cas, ça s'est intensifié, c'est devenu un
10 événement majeur à partir donc du jeudi soir, vendredi et la fin
11 de semaine.

12 Ce n'était pas mes priorités, c'était des
13 priorités qui avaient été établies suite à l'information que je
14 recevais.

15 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous parlez maintenant
16 des priorités d'emplacement ou est-ce que ça s'applique aussi
17 aux priorités d'ordre général ?

18 **M. PETER SLOLY** : Pardon, quelles priorités
19 d'ordre générales ?

20 **Me FRANK AU** : Les trois, la liste antérieure des
21 trois points.

22 **M. PETER SLOLY** : Et bien, on faisait face à une
23 manifestation, donc c'est l'ensemble de la sphère des
24 opérations. Numéro un, avancer, contrôler, maîtriser, c'était le
25 traumatisme qui affectait nos communautés et arrêter la
26 possibilité que cela se poursuive. Ça, c'est quelque chose à
27 quoi on a travaillé depuis la fin de semaine précédente. Ce ne
28 sont pas de nouvelles priorités, c'est ce à quoi on travaillait.

1 **Me FRANK AU** : Je crois que je n'ai peut-être pas
2 été clair. Ma question c'est, qui a établi ces priorités ? Ou
3 est-ce que votre prise de position c'est que c'est... est-ce que
4 c'est que d'empêcher l'acheminement de fonds et d'essence, sont
5 des priorités pour tout le monde ?

6 **M. PETER SLOLY** : Et bien, pour mettre fin au
7 facteur habilitant à un niveau général, c'est quelque chose qui
8 était déjà en cours. On avait déjà établi cela par le biais du
9 chef adjoint Bell et d'autres, le contact de la ville, je
10 n'utilise peut-être pas la bonne terminologie, mais on s'était
11 assuré que ces fonds ne puissent pas continuer à habiliter
12 l'occupation continue de la ville. Le diesel, le propane et le
13 bois avaient déjà été établis à titre de priorité des
14 commandants des interventions. Beaucoup de communications à cet
15 égard, beaucoup de questions des forums publics, c'était déjà
16 bien établi.

17 Je suis d'accord que la question des fonds est
18 quelque chose que j'avais inséré, mais c'était déjà devenu un
19 problème important et un problème de confiance publique. Et
20 c'est peut-être le seul nouvel élément, mais ça faisait déjà
21 partie de nos cycles de breffage.

22 **Me FRANK AU** : Et qu'en est-il de tout fermer ?

23 **M. PETER SLOLY** : J'ai déjà expliqué cela, le
24 contexte a mal été interprété et ça a été précisé dans les
25 réunions ultérieures.

26 **Me FRANK AU** : Mais qui a établi cette priorité,
27 la directive de fermer les routes, les ponts interprovinciaux,
28 Etc. ?

1 **M. PETER SLOLY** : Le document de préplanification.

2 **Me FRANK AU** : Alors ce que je ne comprends pas,
3 c'est que je pensais que vous aviez dit il y a quelques instants
4 que vous aviez passé du niveau stratégique au niveau
5 opérationnel, mais pour une bonne raison.

6 **M. PETER SLOLY** : Et bien oui. Je vais expliquer
7 plus longuement. Je n'introduis pas de nouvelles priorités, je
8 demande, je dis « voici les priorités qu'on a établies, est-ce
9 qu'on est en mesure de les mettre en œuvre, est-ce qu'on a un
10 plan ? Est-ce qu'on peut mettre ces priorités en œuvre ? Est-ce
11 qu'on a les ressources voulues ? Est-ce qu'on est prêts à aller
12 de l'avant ce matin ? »

13 Parce que le dernier matin on n'était pas
14 capables de le faire, on n'avait pas la capacité d'avoir
15 suffisamment de ressources pour confronter le niveau d'arrivants
16 à la ville, et maintenant il y a des priorités qu'on identifie
17 depuis des semaines. Ce ne sont pas de nouvelles priorités, je
18 veux m'assurer qu'on a les ressources nécessaires pour mettre en
19 œuvre, pleinement mettre en œuvre ce plan.

20 C'est un bon plan, est-ce qu'on a les ressources
21 voulues, est-ce qu'on peut mettre le plan en œuvre. C'est ça mon
22 état d'esprit avant la réunion. C'est pour ça que j'ai convoqué
23 cette réunion.

24 **Me FRANK AU** : D'accord. Alors, juste pour que je
25 comprenne bien, votre point de vue, c'est que la personne qui a
26 élaboré le plan, un plan évolutif, ils ont décidé des priorités.
27 Ce n'est pas vous qui avez décidé qu'elles étaient ces
28 priorités, à part le point numéro trois.

1 **M. PETER SLOLY** : Et bien, on était déjà au
2 courant de tous les problèmes, les châteaux Bouncy, les feux
3 d'artifice, le bruit, c'est ce qui affectait les quartiers près
4 de la zone rouge. Des barbecues ouverts, des gens qui bloquaient
5 des voies, qui enlevaient les masques des gens. Je pourrais vous
6 donner une longue liste d'un vaste éventail de comportements
7 agressifs. Mais ce qui était important, c'était de mettre fin à
8 ces facteurs habilitants, ne faisons pas comme si c'était une
9 foire d'amusement au milieu de la ville. J'ai juste formulé ce
10 qui était évident, et c'était là de l'information que je
11 recevais pendant les journées qui précédaient cette réunion.

12 **Me FRANK AU** : Un autre point à préciser, parce
13 que vous avez évoqué plus tôt qu'il ne s'agit pas là du plan.
14 Ces priorités, ce courriel, ne sont pas le plan que vous estimez
15 être excellent. Il y avait un autre plan, le plan évolutif.

16 **M. PETER SLOLY** : Il n'y a qu'un seul plan.

17 **Me FRANK AU** : Le plan qui a continué à évoluer,
18 j'aimerais vous montrer ce document et j'aimerais confirmer que
19 c'était ça le plan à ce moment-là. OPS00006941.

20 On parle ici du « Convoi de la liberté - unité
21 canadienne - Phase 2 plan opérationnel. » La date n'est pas très
22 visible, c'est le 4 février à ce qu'il semblerait. Faites
23 défiler vers le bas, pour en arriver à la table des matières.

24 Est-ce que c'est quelque chose que vous
25 reconnaissez ?

26 **M. PETER SLOLY** : C'est le gabarit de base de
27 notre planification opérationnelle.

28 **Me FRANK AU** : On va faire défiler plus bas, pour

1 que l'ancien chef puisse se familiariser avec ce document.

2 Dites-nous si vous êtes prêt à faire défiler plus bas.

3 **M. PETER SLOLY** : Oui, s'il vous plaît. Merci.

4 **Me FRANK AU** : Alors est-ce que ces priorités
5 seraient reflétées... enfin, supposons qu'il s'agit là du plan,
6 parce que la couverture dit le 4 février, le courriel disait le
7 5 février, donc ça devrait être *grosso modo* le plan à l'époque.
8 Quand vous avez dit que vous aviez un plan excellent, est-ce que
9 c'était ce plan-là, auquel vous faisiez allusion ?

10 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas si c'est à ce
11 plan que j'ai fait allusion, mais je me réfère plutôt au dernier
12 plan que j'avais reçu le 5 février.

13 **Me FRANK AU** : Est-ce que ces priorités d'ordre
14 général ou d'emplacement étaient reflétées dans ce plan ?

15 **M. PETER SLOLY** : À moins qu'il n'y ait des plans
16 secondaires qui ont identifié ces priorités, je ne me rappelle
17 pas avoir lu cette version-ci du plan.

18 **Me FRANK AU** : Mais vous avez lu une version du
19 plan, que vous avez dit être excellent.

20 **M. PETER SLOLY** : J'ai reçu des informations sur
21 une version du plan. Vous vous rappellerez que je n'ai reçu le
22 plan préopérationnel que le 28, deux jours avant l'événement.
23 Donc on n'a pas demandé de signer ces plans, il n'y a pas de
24 lignes de signatures, je n'approuve pas les plans. Les plans se
25 font... sont élaborés en temps réel, donc je n'ai pas vraiment de
26 date en tête ou à laquelle j'ai vu un document, un document au
27 point zéro où j'ai dit : « Voilà, ce plan est excellent. » Les
28 documents que j'ai reçus me permettent d'avoir une compréhension

1 des priorités, la façon dont on dote ces plans de ressources,
2 les demandes de ressources qu'on va me transmettre, mais c'est
3 moi qui reçois de l'information, ce n'est pas moi qui feuillette
4 un plan.

5 **Me FRANK AU** : Donc, juste pour préciser, le plan
6 initial du 28 janvier, vous l'avez lu.

7 **M. PETER SLOLY** : Oui, on me l'a donné le matin du
8 28.

9 **Me FRANK AU** : Et la suite, les plans évolutifs,
10 vous en avez pris conscience par le biais de séances
11 d'informations.

12 **M. PETER SLOLY** : À l'exception de la version du
13 9 février.

14 **Me FRANK AU** : D'accord. Alors le 5, quand vous
15 avez dit que c'était un plan excellent, c'est un plan que vous
16 n'avez pas lu.

17 **M. PETER SLOLY** : C'était un plan excellent en
18 vertu de l'information que j'avais reçue.

19 **Me FRANK AU** : Alors si on passe au prochain sujet
20 maintenant, c'est quelque chose à quoi vous avez fait allusion,
21 c'est-à-dire les commandants des interventions, qu'il y avait eu
22 en fait, un changement de commandant et qu'au début des
23 événements, vous n'étiez pas toujours informé de ces changements
24 en temps opportun. J'aimerais vous poser des questions à ce
25 sujet-là, je vais trouver le numéro de page. OPS00004771.

26 Vous voyez que c'est en date du 30 janvier, c'est
27 un courriel de votre part à la chef adjointe par intérim
28 Ferguson, au chef adjoint Bell. Qui est John Steinbach ?

1 **M. PETER SLOLY** : C'était le directeur général, à
2 l'époque, des communications et de la stratégie.

3 **Me FRANK AU** : Ensuite, ça a été envoyé également
4 à Russ Lucas, Chris Rheume. Donc je présume que la raison pour
5 cela était que le surintendant Rheume était le commandant de
6 l'événement à l'époque ?

7 **M. PETER SLOLY** : C'est ce que je comprends aussi.

8 **Me FRANK AU** : Maintenant, selon les notes du
9 surintendant Rheume, il a été ôté comme commandant d'événement
10 le ou vers le 1^{er} février parce que Trish Ferguson, la chef
11 adjointe, a reçu une directive de votre part, qu'il soit ôté de
12 fonction, est-ce que c'est exact ?

13 **M. PETER SLOLY** : Non, c'est inexact.

14 **Me FRANK AU** : C'est ce que je voulais préciser,
15 parce que le témoignage de la chef adjointe était qu'il a été
16 ôté pour d'autres raisons, mais j'ai cela dans les notes du
17 surintendant Rheume et c'est pour ça que je voulais vous le
18 demander.

19 **M. PETER SLOLY** : La sous-chef Ferguson a dit
20 qu'il y avait eu un remplacement. Il a été remplacé par Dunlop,
21 parce que si je comprends bien, l'inspecteur Lucas avait besoin
22 de congés parce qu'il était fatigué. J'ai peut-être mal compris,
23 c'était peut-être Chris Rheume. Moi j'avais cru comprendre
24 qu'il y avait eu un changement temporaire, afin que quelqu'un
25 puisse aller se reposer pendant quelques journées. Ce n'est pas
26 moi qui ai fourni de directive, en quelques moments que ce soit,
27 que le surintendant Rheume soit remplacé.

28 **Me FRANK AU** : Mais on a des notes du surintendant

1 Rheaume. Alors en premier lieu, j'aimerais que vous voyiez deux
2 ensembles de notes.

3 **M. PETER SLOLY** : Est-ce que je pourrais voir ces
4 notes ?

5 **Me FRANK AU** : Oui, oui, c'est exactement ce qu'on
6 va faire maintenant. OPS00014537.

7 Je crois que c'est à la page 5. Alors 19h30..

8 **M. PETER SLOLY** : C'était quel jour ?

9 **Me FRANK AU** : Le 1er, je crois, parce que la date
10 après la ligne c'est le 2. On pourra revenir en arrière et
11 vérifier. La date se trouve peut-être à la première page. Alors,
12 revenons à la première page, s'il vous plait. Ou la deuxième
13 page plutôt. Continuez à descendre.

14 Il s'agit de la page 2 de 7, le 1^{er} février.
15 Maintenant, faites défiler vers le bas. Voilà. C'est la page
16 suivante.

17 « La chef adjointe Trish Ferguson m'a
18 informé qu'il fallait se présenter
19 demain à Greenbank et de m'occuper de
20 mes équipes. Il n'y a pas de raison
21 pourquoi j'ai été démis de mes
22 fonctions du centre de commandement et
23 pas de raison pourquoi je ne suis plus
24 commandant d'événement. »

25 Donc ce qui est marqué ici, c'est qu'il a été
26 démis de ses fonctions, mais il ne comprenait pas pourquoi.
27 Maintenant si on se rend à la page 6. Un peu plus bas, s'il vous
28 plait. Ici, ce qu'il a noté le 10 février, on y voit :

1 « Avisé par le chef adjoint par intérim
2 Ferguson que le chef Sloly a fait en
3 sorte que j'ai été démis de mes
4 fonctions et que c'est elle qui m'avait
5 demandé de le faire, mais à la demande
6 du chef Sloly. »

7 Et donc une note nous parlant de la raison de
8 pourquoi il a été démis de ses fonctions par elle. Enfin, par
9 vous, mais par l'entremise de la chef adjointe Ferguson.
10 J'aimerais savoir ce que vous estimez s'être passé.

11 **M. PETER SLOLY** : C'est tout à fait faux, je n'ai
12 jamais donné cette directive.

13 **Me FRANK AU** : Alors vous n'avez jamais été au
14 courant du fait qu'il a été démis de ses fonctions ?

15 **M. PETER SLOLY** : Mon souvenir, c'est que j'ai
16 entendu dire que l'inspecteur Lucas était épuisé, qu'il avait
17 traversé l'ensemble du cycle, il avait survécu cette première
18 fin de semaine et que c'est lui qui avait dû demander un congé,
19 et que c'est lui que le surintendant Dunlop remplaçait. Je ne me
20 rappelle pas du tout de quelque conversation que ce soit, où on
21 m'a suggéré, ou alors où j'ai donné une directive que le
22 surintendant soit démis de ses fonctions. Pas du tout.

23 **Me FRANK AU** : Alors si nous retournons à...

24 **M. PETER SLOLY** : C'est très préoccupant que cela
25 ait été formulé de la sorte.

26 **Me FRANK AU** : Et bien, c'est bien pour cela que
27 je veux que ce soit porté à votre attention, afin de vous donner
28 l'occasion de répondre. OPS00014484.

1 Page 10, s'il vous plait. Ce sont des notes que
2 vous vous êtes envoyées à vous-même ?

3 **M. PETER SLOLY** : Oui, Monsieur.

4 **Me FRANK AU** : En date du 5 février, le titre :
5 « Réunion avec la chef adjointe par
6 intérim Ferguson et le chef adjoint
7 Bell. Je leur ai dit que je ne venais
8 que d'apprendre officiellement que le
9 surintendant Dunlop avait remplacé
10 l'inspecteur Lucas en tant que
11 commandant des interventions dans le
12 cadre de la séance d'information
13 antérieure. »

14 Alors vous venez d'apprendre officiellement que
15 le surintendant Dunlop avait remplacé l'inspecteur Lucas en tant
16 que commandant des interventions dans le cadre de la séance
17 d'information antérieure. Alors vous venez d'apprendre que
18 Dunlop est maintenant le commandant.

19 **M. PETER SLOLY** : Désolé, c'est là qu'il y a
20 confusion. Parce que soit dans le cas de cette réunion-là ou de
21 la réunion antérieure, la chef adjointe Ferguson a dit : « Lucas
22 a besoin de temps de repos et c'est pour ça que Dunlop le
23 remplace. » C'est pour ça qu'on parle de l'inspecteur Lucas.
24 Alors moi, je ne savais rien sur Rheaume et la raison pourquoi
25 il a été démis de ses fonctions, je ne savais même pas qu'il
26 était démis de ses fonctions. Mon seul contexte, c'est que Lucas
27 avait été remplacé et c'était surprenant pour moi.

28 **Me FRANK AU** : Oui, je ne conteste pas votre

1 version, j'essayais simplement de comprendre ce qui s'est passé,
2 parce que ça prête à confusion quand vous examinez le dossier.

3 Prochain paragraphe :

4 « DC Bell a dit qu'il était le nouveau
5 commandant des événements mis en poste
6 cette semaine... »

7 Et là, il parle de Dunlop.

8 « ...et qu'il était chargé de la mise en
9 œuvre de l'option de l'unité de l'ordre
10 public privilégiée. J'ai demandé
11 pourquoi je n'avais pas été avisé du
12 changement au niveau du commandant des
13 interventions, de l'inspecteur Lucas ou
14 surintendant Dunlop. La chef adjointe
15 par intérim Ferguson a accepté que
16 c'était à cause... a accepté le manque de
17 communication comme étant de sa faute
18 et le chef adjoint Bell a admis que
19 c'était fondé sur sa recommandation.
20 J'ai demandé à Ferguson qu'il soit
21 responsable de toutes les décisions en
22 matière de commandement des
23 interventions et j'ai demandé au chef
24 adjoint Bell qu'il arrête de s'ingérer
25 dans le rôle du chef Ferguson en tant
26 que commandant des interventions
27 majeures. Je leur ai demandé que des
28 changements si importants au niveau du

1 leadership de commandement des
2 interventions, devait m'être présentés
3 à des fins d'approbation, Etc. »

4 Alors j'aimerais simplement plusieurs points.
5 Premièrement, quand le commandement de l'événement a été
6 remplacé par Jamie Dunlop autour du 1^{er} février, vous n'étiez pas
7 au courant, vous l'avez appris le 5.

8 **M. PETER SLOLY** : Même le 5, je n'avais pas
9 compris ce qui s'était passé.

10 **Me FRANK AU** : Oui, mais vous n'aviez pas compris
11 que le commandant de l'incident était M. Dunlop, vous ne le
12 saviez pas avant le 5.

13 **M. PETER SLOLY** : Exact.

14 **Me FRANK AU** : Et ça vous préoccupait.

15 **M. PETER SLOLY** : Oui.

16 **Me FRANK AU** : Vous avez soulevé la situation avec
17 Mme Ferguson et M. Bell, et ça c'est parce qu'à titre de chef,
18 vous aviez besoin de savoir ?

19 **M. PETER SLOLY** : J'avais besoin de savoir qui
20 gérait l'opération, oui.

21 **Me FRANK AU** : Quel effet cet incident a eu sur la
22 confiance que vous aviez en votre équipe de commandement ?

23 **M. PETER SLOLY** : Ça a été beaucoup touché.

24 **Me FRANK AU** : Parlez-nous-en.

25 **M. PETER SLOLY** : Mais c'est clair, honnêtement,
26 nous étions en plein milieu d'une crise nationale. À mon avis
27 s'en était une. Assurément, c'était une crise de sécurité
28 publique et l'une des fonctions les plus importantes, c'est la

1 commande de l'incident. C'est ma compréhension que doit être le
2 leadership de tout ce qui doit être fait, à l'échelle de la
3 commande d'incidents critiques pour que nous continuions
4 d'assurer les services de police. C'est un changement majeur qui
5 a été fait sans consultation, sans communication. Donc comme moi
6 je n'ai pas été avisé, et littéralement on l'a gardé secret
7 jusqu'à ce que ça surgisse lors de cette réunion de breffage. Je
8 ne sais même pas à ce jour, si je n'avais pas convoqué cette
9 réunion, je ne sais toujours pas quand je l'aurais appris. Peut-
10 être plus tard, le lundi ou le mardi.

11 Pouvez-vous revenir ? Il y a autre chose que
12 j'aimerais mentionner sur ce document. Arrêtez-vous ici, s'il
13 vous plait. « J'ai demandé pourquoi je n'ai pas été mis au
14 courant... »

15 « C'était le nouveau commandant et
16 c'est lui qui mettait en œuvre le
17 plan... »

18 Ça, on parle de Dunlop. Le surintendant Dunlop
19 n'était pas à la réunion du 1^{er} février, cette réunion de deux
20 heures où nous avons discuté de... où nous trouvions comment nous
21 pouvions nous en sortir. Il n'était pas à la discussion des
22 commandants d'unités, qui étaient les experts. Comment a-t-il pu
23 être remplacé, s'il ne faisait même pas partie de cette réunion
24 essentielle ? J'ai laissé des directives explicites, et c'est
25 dans les notes que vous avez montré plus tôt : « si vous avez
26 besoin de quelque chose de moi, si vous avez besoin de
27 clarifications, je suis à votre disposition. » C'est
28 manifestement l'une des choses que j'ai demandées à Trish

1 Ferguson et à son équipe. Vous rappelez-vous, Lucas ne pouvait
2 pas être là, pour quelque raison que ce soit. « C'est essentiel,
3 j'avais besoin d'options, trois jours avant les événements du
4 weekend. » Et quelque part, sans que je sache pourquoi, ou sans
5 même que je sois au courant, il y a eu ce changement majeur. Et
6 là, on parle d'une personne nommée en... et chargée de la
7 planification.

8 Alors finalement j'ai reçu une session de
9 breffage le 5, dans l'après-midi. Est-ce que j'aurais pu avoir
10 une session de breffage avant le mercredi ? Oui, peut-être, mais
11 est-ce que ça aurait signifié qu'on aurait pu continuer trois ou
12 quatre jours avant pour mettre en œuvre ces plans d'opération ?
13 Y compris ces plans à l'échelle.

14 Nous avons perdu du temps et il y avait beaucoup
15 de confusion. Même cette note illustre que je ne suis toujours
16 pas certain de l'identité de la personne qui mène. Et pour le
17 chef de police et les citoyens, qui vivaient une situation
18 difficile et qui étaient traumatisés, nos propres agents, qui
19 avaient du mal, au mieux il s'agit d'un manque de jugement
20 important de la part de mes deux chefs adjoints.

21 Peut-être j'aurais pu faire une révision de tout
22 ça et j'aurais pu le regarder de plus près.

23 **Me FRANK AU** : Est-ce que votre degré de confiance
24 en vos chefs adjoints a changé à partir de ce moment-là ?

25 **M. PETER SLOLY** : Oui.

26 **Me FRANK AU** : Est-ce qu'ils ont réussi à regagner
27 votre confiance après ?

28 **M. PETER SLOLY** : Oui. De façon significative,

1 mais à ce moment là c'était très bas, mon degré de confiance.

2 **Me FRANK AU** : Et juste pour appuyer ce que vous
3 nous avez dit, peut-on aller voir le document OPS00014479 ?

4 **Me PAUL CHAMP** : Et pendant qu'on affiche ce
5 document, Monsieur le Commissaire, Paul Champ ici, qui parle. Je
6 regarde le témoignage de Mme Ferguson quant à savoir si M. Sloly
7 lui avait demandé de déplacer M. Rheume, nous n'avons pas
8 d'autre témoignage à cet égard. Alors je voulais seulement le
9 noter.

10 **Me FRANK AU** : Je pense que mon collègue a raison,
11 elle a simplement dit que la raison pour laquelle il avait été
12 démis était mentionnée, mais elle n'a pas reçu ce document.

13 **Me PAUL CHAMP** : Je voulais seulement le préciser
14 pour le procès-verbal. Merci.

15 **Me FRANK AU** : Donc, peut-on aller à la page 67,
16 s'il vous plait ?

17 Voyez-vous les notes ici ?

18 « Le chef a commencé en disant nous avons échoués la semaine
19 dernière parce que nous avons changé en plein milieu... » Je ne
20 peux pas lire le mot là...

21 **M. PETER SLOLY** : Je pense que c'est « through »
22 (en anglais).

23 **Me FRANK AU** : Peut-être pourriez-vous me le lire
24 en fait.

25 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas, mais ce que je
26 peux lire c'est que :

27 « Le chef a commencé en disant que nous
28 avons échoués la semaine dernière et

1 parce que nous avons changé en plein
2 milieu (quelque chose) le changement
3 entre Rheume et Dunlop... »

4 **Me FRANK AU** : Ah oui, « en indiquant ».

5 **M. PETER SLOLY** :

6 « ...en indiquant ce changement de
7 Rheume et Dunlop à Patterson. Le chef
8 et l'équipe ne changeront pas les
9 joueurs avant que l'opération soit
10 terminée à moins que Bill est frappé
11 par un camion. »

12 Je ne sais pas ce que ça veut dire.

13 **Me FRANK AU** : Bien ce commentaire, apparemment,
14 c'est vous qui l'avez formulé.

15 **M. PETER SLOLY** : Je n'ai jamais utilisé ce terme
16 dans ma vie, je ne sais pas ce que ça veut dire, « Bill est
17 frappé... » Bill, qui est Bill ?

18 **Me FRANK AU** : Mais à part cette phrase-là, est-ce
19 que vous êtes d'accord, c'est le message qui a été communiqué ce
20 jour-là. Et je pense que ce jour-là, c'était le 9 février.

21 **M. PETER SLOLY** : Ça, c'est son interprétation de
22 ce qui a été communiqué, donc je ne suis pas d'accord.

23 **Me FRANK AU** : Non, mais je vous pose la question,
24 que vous rappelez-vous, est-ce que quelque chose de ce genre a
25 été dit le 9 ?

26 **M. PETER SLOLY** : De cette nature ? C'est-à-dire
27 que nous n'allions pas changer les postes de commandement
28 important, à moins qu'il y ait des circonstances ? Bien oui. Il

1 est 3h du matin et quelqu'un se fait frapper par un véhicule et
2 il faut avoir un remplacement, bien parfait, vous me le dites le
3 matin dès que possible ou vous m'appellez. Parce que vous pouviez
4 me réveiller à toute heure du jour ou de la nuit s'il y avait
5 une question liée à la sécurité ou une question importante,
6 majeure, un incident, vous pouvez m'appeler. C'était ma
7 position. Mais à part ça, l'équipe que nous avons, le plan que
8 nous avons, on le met en œuvre.

9 **Me FRANK AU** : Vous avez exprimé l'opinion que les
10 choses avaient été retardées en raison de ce problème de
11 communication, pour quelque raison que ce soit, ou ce manque de
12 communication. Le fait qu'on n'ait pas communiqué de changement
13 ou qu'on n'ait pas obtenu votre approbation.

14 **M. PETER SLOLY** : Non, non. Il y avait des délais.
15 Il y a eu un changement de trois commandants pendant une période
16 très courte. Oui, peut-être que ça a créé des délais, je ne peux
17 pas vous le dire précisément, mais à mon avis, j'avais
18 l'impression que le plan de UOP avait été retardé en raison de
19 Dunlop qui arrivait et qui devait se mettre au courant et de son
20 interprétation. C'est la seule chose que je peux montrer du
21 doigt, qui a créé un délai important. Je ne sais pas s'il y en a
22 eu d'autres, mais la conclusion est claire. C'est aussi à cette
23 époque-là, je pense, en tout cas dans ces environs, que nous
24 commençons à nous inquiéter ou à recevoir des préoccupations
25 de la PPO, relativement au commandement de l'incident. Je me
26 rappelle que le commissaire Carrique m'a appelé et il a dit :
27 « Mes gens me disent qu'il y a de la confusion relativement à
28 l'équipe de commandement. » Pour moi, ça, ça signifiait ce qui

1 se passe, c'est ce qui se passait à ce moment-là. Et c'est pour
2 ça que le 9 février, lorsque l'équipe de commandement, l'équipe,
3 pardon, de planification intégrée est arrivée pour la session
4 de breffage, nous n'allions pas le faire encore. Nous ne
5 traverserions pas ce même genre d'épreuve.

6 **Me FRANK AU** : Vous rappelez-vous avoir dit
7 quelque chose en lien avec un échec la semaine d'avant ?

8 **M. PETER SLOLY** : Bon, j'ai peut-être utilisé ce
9 terme « échec », j'ai peut-être utilisé un autre terme.

10 **Me FRANK AU** : OK. C'est utile. Et vous avez aussi
11 parlé de la discussion...

12 **M. PETER SLOLY** : Non, non, mais ce n'est pas un
13 terme péjoratif là, je parlais de ce qui se passait avec l'unité
14 de commandement.

15 **Me FRANK AU** : Vous avez aussi parlé de l'équipe
16 de liaison qui a fait l'objet de discussion. J'aimerais vous
17 amener au document... en fait, j'aimerais vous parler de
18 l'utilisation des équipes de liaison. On va retourner dans le
19 temps. Ces notes ont été prises le 8 ou le 9. Voici une
20 discussion relativement à la semaine d'avant. Si les choses de
21 la semaine d'avant avaient été retardées. Alors je recule d'une
22 semaine.

23 Nous avons entendu parler de l'incident sur la
24 rue Coventry, je pense que vous savez à quoi je fais allusion.

25 **M. PETER SLOLY** : Je pense que oui, mais je vais
26 vous laisser l'expliquer.

27 **Me FRANK AU** : Très bien. Donc plus précisément,
28 l'équipe de liaison a vécu des succès et des défis pendant cette

1 première semaine, êtes-vous d'accord ?

2 Par exemple, on a entendu parler du parc de la
3 Confédération et de la rue Coventry. Est-ce que le rôle de
4 l'équipe de liaison au parc de la Confédération a été couronné
5 de succès ?

6 **M. PETER SLOLY** : Dans une grande mesure, oui.

7 **Me FRANK AU** : J'aimerais que vous me parliez du
8 rôle de l'équipe de liaison dans le cadre du système
9 opérationnel. Différents témoins nous ont parlé de cela et nous
10 ont parlé d'approches divergentes et d'accents différents. Soit
11 qu'on mettait l'accent sur l'engagement, soit qu'on mettait
12 l'accent sur l'application de la loi.

13 Et on a entendu des témoignages à savoir que vous
14 et peut-être le surintendant Patterson à l'époque, pendant cette
15 semaine d'application *ad hoc* de la loi, que vous deux donc,
16 étiez en faveur de l'application de la loi par opposition à Mme
17 Ferguson et M. Bell, qui eux, étaient davantage en faveur des
18 équipes de liaison.

19 **M. PETER SLOLY** : Il y a un thème là, c'est ce que
20 je comprends. À titre de commandant d'incident et mes années
21 d'expérience dans ce domaine, l'utilisation d'engagement auprès
22 de la collectivité autour de toutes les phases, c'est quelque
23 chose dans quoi je suis formé et ça me fait toujours honneur d'y
24 participer. Pendant que le programme d'équipe de liaison s'est
25 élargi, on est passés de technique de la PPO et de la GRC pour
26 intégrer d'autres services de police, à ce moment-là moi,
27 j'avais quitté le service de police de Toronto et j'avais été
28 chez Deloitte. J'avais quitté le service de police et quand je

1 suis revenu, il y avait ce nouveau terme, d'équipe de liaison.
2 C'était un nouveau terme, mais les fonctions n'étaient pas
3 nouvelles, j'avais utilisé de telles tactiques et je les ai vues
4 fonctionner et parfois échouer, mais j'ai toujours connu cette
5 approche et toujours utilisé.

6 Je sais que je vais trop vite.

7 Le concept donc, d'engagement dans la
8 collectivité, c'est quelque chose dont je m'étais toujours fait
9 le champion et que j'avais fait à plusieurs reprises. Personne
10 n'aurait besoin de me convaincre de la nécessité et de la valeur
11 de l'engagement de la collectivité, de la négociation, de la
12 médiation, de la tempérance, dans le domaine des forces de
13 police.

14 Parce que je n'ai jamais, à titre de policier,
15 jamais, surtout depuis que je suis devenu un cadre supérieur et
16 chef de la police, je n'ai jamais fait la promotion de
17 l'application de la loi au détriment d'autres choses. Mes
18 résultats sont clairs. Les plans opérationnels que j'ai mis en
19 place à Toronto quand j'avais 4000 agents qui étaient des
20 subalternes, tous les plans que j'ai mis en œuvre, antigang
21 notamment, il y avait toujours un aspect de négociation, de
22 médiation et d'engagement.

23 J'ai créé le réseau à Toronto sur la base de ces
24 concepts. Et cette stratégie, je l'ai amenée ici à Ottawa. Donc,
25 ce qu'on dit là, que Peter Sloly est toujours un chef
26 proapplication de la loi, c'est une histoire qui a été racontée
27 pour m'attaquer personnellement, mais ça ne cadre pas du tout
28 avec mon bilan, y compris mon expérience ici à Ottawa, y compris

1 les trois semaines pendant lesquelles j'étais chargé des
2 services de police pendant cet incident.

3 **Me FRANK AU** : Est-il juste de dire alors, que les
4 opinions qu'on a de vous quant à savoir, vous êtes moins incliné
5 à laisser l'équipe de liaison faire son travail, que vous
6 préféreriez des gains faciles, comme l'a décrit l'un des témoins,
7 par le truchement de méthodes d'application de la loi, ça, c'est
8 inexact ?

9 **M. PETER SLOLY** : Oui. J'ai parlé de gains
10 faciles, j'en parle chaque fois qu'il y a une opération majeure.
11 On a besoin de gains faciles, c'est une norme. Pour faire
12 quelque chose de différent, vous devez prouver que vous êtes
13 capable de faire quelque chose de différent et vous avez besoin
14 de confiance. Et ce concept, de gain facile, c'était ma
15 contribution. Mais je ne pensais pas que ça a été mal compris ou
16 que c'était incorrect. Mais malheureusement, certains, ou
17 certaines personnes l'ont associé au fait que l'équipe de
18 liaison ne pourrait pas être utilisée ou ne devrait pas être
19 utilisée ou ne pouvait pas être utilisée adéquatement, ou encore
20 pire, que moi, je devais approuver chaque action des équipes de
21 liaison, sinon elles ne pouvaient pas avoir lieu. Et ça, c'est
22 une invention et c'est un mensonge.

23 **Me FRANK AU** : Et juste pour clarifier votre
24 attitude sur le rôle de l'équipe de liaison, passons au prochain
25 document s'il vous plait. OPS0004568.

26 Pour vous donner un peu de contexte, ce sont les
27 notes du sergent Ferguson. Pas la chef adjointe Ferguson, le
28 sergent Ferguson, qui menait le service de liaison au sein du

1 SPO.

2 **M. PETER SLOLY** : John est arrivé au milieu des
3 événements pour appuyer davantage les équipes de liaison, mais
4 ce n'était pas son poste initialement. C'est une décision que
5 j'appuyais à 100 %.

6 **Me FRANK AU** : Est-ce bien le bon numéro ?

7 **M. PETER SLOLY** : Oui.

8 **Me FRANK AU** : Pouvons-nous aller à la page 15,
9 s'il vous plait ? Merci.

10 Je pense que la date c'est le 5 février, mais on
11 peut confirmer si on a besoin. Voyez-vous ici, Monsieur le chef
12 Sloly, les notes qui disent :

13 « Continuez de négocier, l'équipe de
14 liaison fait du bon travail, on a
15 besoin de plus de PLT formés. »

16 Pouvons-nous remonter pour donner un peu de
17 contexte au témoin ?

18 **M. PETER SLOLY** : Ça, c'est le 5 février ?

19 **Me FRANK AU** : On peut remonter. Oui, le
20 5 février. Donc c'est un appel de commande d'incident critique.
21 Défilons. Un peu plus. Je pensais qu'il y avait une allusion au
22 chef ici.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Une allusion à quoi ?

24 **Me FRANK AU** : Au chef là.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : C'est plus haut. J'ai vu
26 une allusion là.

27 **Me FRANK AU** : Chef Sloly, vous rappelez-vous que
28 vous avez félicité ou encouragé l'équipe ? Ils faisaient du bon

1 travail.

2 **M. PETER SLOLY** : Je ne me rappelle pas
3 précisément, mais chaque jour ça se serait produit et j'aurais
4 dit ce genre de chose. Je suis content de voir que John Ferguson
5 l'a inscrit, je suis heureux de l'avoir dit, parce qu'il l'avait
6 sans doute mérité vu le succès remporté au parc de la
7 Confédération, mais je ne me rappelle pas précisément.

8 **Me FRANK AU** : Nous voyons des notes dans d'autres
9 carnets de notes d'autres témoins, en lien avec la négociation
10 et l'équipe de liaison où les commentaires sont un peu plus
11 ambigus, donc j'aimerais que vous me donniez des explications.
12 Prenons un autre document, OPS00014454.

13 (COURTE PAUSE)

14 **Me FRANK AU** : Si on va à la page 55, nous sommes
15 le 5 février. On descend, déroule vers le bas. On pourrait
16 remonter ?

17 Ce n'est peut-être pas le bon document, un
18 instant s'il vous plait.

19 (COURTE PAUSE)

20 **Me FRANK AU** : Je ne veux pas perdre de temps,
21 alors on va passer à un autre document. Est-ce qu'on peut aller
22 à la page 32, du même document ?

23 Alors ici il y a une note :« Alors quelle est
24 notre trajectoire ? » Et on voit deux branches :

25 « une fin avec l'application de la loi
26 ou une fin par négociation avec
27 l'occupation. Il faut prendre une
28 décision aujourd'hui. »

1 Le 3 février.

2 **M. PETER SLOLY** : Et ce sont les notes de qui ?

3 **Me FRANK AU** : Je crois que ce sont les notes des
4 services juridiques.

5 **M. PETER SLOLY** : Et quelle heure ?

6 **Me FRANK AU** : Je ne suis pas sûr qu'on ait le
7 temps, on n'a que la date, le 3. Si vous voulez remonter, on
8 pourrait essayer de voir un peu plus... mais non, ça a été
9 caviardé, alors ça n'aide pas. Alors on reste avec ces notes.

10 Peut-être que vous ne pouvez pas nous aider avec
11 plus de renseignements, mais je me suis dit que j'essaierais.
12 Est-ce que vous vous rappelez quelque chose qui a été discuté
13 dans ce sens-là, le 3 ?

14 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas combien de
15 réunions j'aurais eues le 3. Est-ce que c'était le matin, est-ce
16 que c'était l'après-midi ?

17 **Me FRANK AU** : Malheureusement, on n'a pas
18 beaucoup de contexte dans ces pages, alors je vais laisser de
19 côté et je vais passer à l'incident de Coventry.

20 Ah, j'ai une nouvelle note. On va essayer la
21 page 59 du même document. En bas de page, s'il vous plaît. Alors
22 ici, on voit une note, encore une fois le 5 février. Il est
23 indiqué :

24 « La négociation nous donne la
25 légitimité pour utiliser la force si
26 les négociations échouent. »

27 Est-ce que N-E-G, c'est négociations ?

28 **M. PETER SLOLY** : Je présume que oui, ce n'est pas

1 mon écriture, mais...

2 **Me FRANK AU** : Et puis « P.S. » ce sont vos
3 initiales. Est-ce que vous vous rappelez des discussions qui
4 portaient sur l'utilisation de la négociation pour donner une
5 légitimité s'il y avait utilisation de la force ?

6 **M. PETER SLOLY** : Bien, c'est une interprétation
7 de quelqu'un. Dans chaque aspect des services policiers, on
8 essaie d'avoir une approche mesurée, que ce soit sur le
9 *continuum* utilisation de la force ou la désintensification
10 [sic], atténuation des risques, c'est toujours ce qu'on préfère.
11 Et si vous ne pouvez pas le montrer, même si vous aviez une
12 occasion de le faire qu'une seconde, si vous ne pouvez pas le
13 montrer, vous avez moins de légitimité par rapport à votre
14 utilisation de la force. C'est le contexte dont je parle.

15 Ce que je ne dis pas par contre, c'est on va
16 faire semblant de négocier tout en mettant notre armure et en
17 allant faire du tort aux gens. Jamais je ne ferais cette
18 déclaration.

19 **Me FRANK AU** : Et si quelqu'un avait dit
20 autrement, c'est qu'ils avaient mal compris votre point de vue ?

21 **M. PETER SLOLY** : C'est très difficile de
22 comprendre comment ils auraient mal compris, mais bon, soyons
23 charitables.

24 **Me FRANK AU** : Donc il y avait la réussite au parc
25 de la Confédération, l'implication de l'équipe de liaison, et
26 maintenant, j'aimerais vous amener à l'événement de Coventry,
27 qui s'est moins bien passé n'est-ce pas ? Pour l'équipe de
28 liaison.

1 **M. PETER SLOLY** : Merci d'avoir clarifié. D'après
2 ce que j'en ai compris, et c'est limité, il y avait beaucoup de
3 parties en présence, beaucoup de choses qui bougeait. Et en
4 gros, je ne sais pas si nos opérations ont été avancées par
5 cette initiative, encore une fois, il y a eu de la confusion et
6 beaucoup de litiges autour d'éléments clés. Ça nous montrait
7 qu'on n'avait pas assez de maturité et d'alignement à ce niveau-
8 là. Mais il y a eu de bonnes choses aussi, qui en sont sorties.

9 **Me FRANK AU** : Et d'après vous, qu'est-ce qui
10 s'est passé qui était bon ?

11 **M. PETER SLOLY** : C'était une partie de la
12 transition du préplan à une nouvelle phase d'implication, plus
13 de tentatives d'empêcher l'entrée des carburants. Cette semaine-
14 là, on avait au moins terminé un peu la partie GoFundMe. On
15 commençait à s'occuper des comportements illicites, on
16 commençait à voir des priorités. Le parc de la Confédération
17 s'était passé avec réussite, grâce à l'équipe de liaison.

18 Alors on commençait à montrer qu'on pouvait viser
19 un objectif et avoir un résultat matériel plutôt que de
20 simplement être paralysés et être dans des temps, être
21 complètement immobilisés et réactifs, comme c'était le cas dans
22 les 72 premières heures. Alors pour moi, c'était un signe qu'on
23 commence à aller vers l'avant, plutôt que d'être toujours pris
24 de court.

25 Mais je comprends tout à fait que c'était un défi
26 pour l'équipe de liaison PLT, je ne dirai jamais le commentaire
27 des autres, mais dire que c'était un échec total, je ne suis pas
28 d'accord.

1 **Me FRANK AU** : Si j'ai bien compris, le problème
2 n'était pas tellement à savoir si c'était légitime de saisir le
3 carburant ou de les empêcher d'amener le carburant dans le
4 centre-ville, comme l'a expliqué le surintendant Beaudin. Le
5 problème, c'était que l'équipe de liaison dise aux manifestants
6 que quelque chose allait, que ça allait, que c'était correct,
7 puis ensuite d'arrêter les gens lorsqu'ils enlevaient le
8 carburant. C'était ça, le problème qui a mené au manque de
9 confiance entre l'équipe de liaison et les manifestants. Êtes-
10 vous d'accord ?

11 **M. PETER SLOLY** : Je ne veux pas être obtus, mais
12 ce niveau de détails je n'étais pas au courant. Par la suite,
13 pourquoi ce n'est pas arrivé ? Le matin avec le breffage je ne
14 sais pas ce qui s'est passé. Une de mes plaintes, c'est que je
15 n'ai pas eu d'appel la veille pour dire que ça n'allait pas
16 arriver. Alors je ne sais pas qu'est-ce qui a été dit, par quel
17 membre de PLT à qui, quelle promesse, même aujourd'hui je ne
18 sais pas.

19 Dans les notes de carnets de l'équipe de liaison
20 versus ce qui s'est passé, j'ai entendu toutes sortes de
21 descriptions, et même à ce jour, je ne sais pas exactement
22 quelle était la séquence d'événement. Mais, je sais clairement
23 que c'était très différent de la façon optimale d'utilisation de
24 l'équipe de liaison et ça a nuit à leur capacité d'aller de
25 l'avant. Et je le sais et je suis confiant avec cette
26 évaluation. Donc après ce moment-là, j'ai demandé plus
27 d'expertises PLT du commissaire Carrique, j'ai renforcé le PLT
28 et c'est à chaque réunion suite à ces événements.

1 **Me FRANK AU** : Pour être sur la même page... je
2 pourrais peut-être regarder le résumé, le
3 témoignage WTS00000027, donc pour le chef d'état-major Ferguson.

4 Alors il a donné une description des événements
5 de ce jour-là, et j'aimerais vous les lire et que vous me disiez
6 ce que vous en pensez.

7 « À 4h40 le 6 février, le surintendant
8 Patterson a avisé le sergent d'état-
9 major Ferguson que le POU allait à
10 Coventry pour saisir des carburants à
11 des fins de preuve. À ce moment,
12 l'équipe de liaison avait été à
13 Coventry depuis deux heures pour
14 engager avec les manifestants. Ferguson
15 a dit à Patterson que l'équipe de
16 liaison négociait avec les manifestants
17 et qu'ils étaient en conformité, mais
18 le surintendant Patterson a indiqué
19 qu'il comptait procéder avec
20 l'opération d'ordre public. Le sergent
21 d'état-major a tenté sans réussir de
22 convaincre d'autres dans la SPO de ne
23 pas procéder. À 5h, l'inspecteur Marin
24 a réitéré la directive de Patterson à
25 Ferguson pour dire qu'il ne voulait pas
26 que le carburant soit déplacé et qu'il
27 procédait sans mandat. Et à 5h10,
28 Ferguson a contacté le chef adjoint

1 Bell et l'a avisé que l'opération
2 allait miner les négociations depuis
3 deux heures, et Ferguson a dit à Bell
4 que les manifestants voulaient se
5 conformer. Et peu après la fin de
6 l'appel, à 5h18, le chef adjoint Bell a
7 dit à Ferguson qu'il était d'accord
8 avec la décision du surintendant
9 Patterson. Plus tard cette soirée,
10 Ferguson a su que Bell soutenait la
11 décision de Patterson parce que trois
12 véhicules de convoi avaient quitté le
13 site Coventry et transportait du
14 carburant pour les manifestants dans le
15 centre-ville. »

16 Est-ce que vous avez un point de vue sur ce qui
17 s'est passé à cet endroit, ou comment est-ce qu'on aurait pu
18 éviter ces problèmes ?

19 **M. PETER SLOLY** : Si c'est juste, et encore là, ce
20 sont les observations d'une personne, mais il y a tellement de
21 problèmes avec ce paragraphe. Au-delà de l'équipe de liaison,
22 Ferguson qui rejoint Bell... Que Ferguson rejoigne Bell, c'est
23 insensé pour moi.

24 **Me FRANK AU** : Pourquoi ?

25 **M. PETER SLOLY** : Parce qu'il n'est pas en... Bell
26 n'est pas responsable des opérations le 6 février. C'était un
27 contact interne, qui n'est pas dans la structure avec un chef
28 adjoint qui n'a pas de rôle. Alors pour moi, c'est très

1 préoccupant et porte à confusion.

2 **Me FRANK AU** : Alors problème numéro un.

3 Continuez.

4 **M. PETER SLOLY** : Deuxième problème, je vais
5 présumer qu'à n'importe quel moment, même dans la zone rouge, et
6 Coventry Road est à 10, 15 minutes en auto, il y a quand même
7 beaucoup de pièces en mouvement. Si le sergent d'état-major
8 Ferguson n'était pas formé en PLT, n'était là que depuis deux
9 jours, n'avait pas été impliqué dans l'évaluation de risques et
10 les différentes versions des plans opérationnels et les sous-
11 plans, lui subitement, il se retrouve au milieu du monde PLT.

12 Il ne connaît peut-être pas les grands... les
13 renseignements que connaît Patterson. Et même Patterson n'est là
14 que probablement depuis 24h et c'est tout. Donc les gens sont
15 dans des postes différents après une période de Rheume, Dunlop,
16 Patterson. Donc il y a beaucoup de confusion et ça montre que le
17 système est sous-optimal, qu'ils essaient de se rééquilibrer.
18 Des gens essaient de bien faire, mais ne se coordonnent pas et
19 sont en conflit parfois. Et des gens qui essaient d'avoir de
20 l'aide, mais qui partaient sur les mauvaises chaînes de
21 commandement et donc, ils s'impliquaient dans les mauvais
22 domaines. Si c'est juste, l'adjoint Bell aurait dû rejoindre
23 l'adjointe Ferguson : « Il y a une préoccupation de PLT, je vais
24 vous en informer. » Et ça, ça aurait été plus approprié.

25 Donc il se passe beaucoup de choses en partant
26 d'un concept d'un individu qui est au poste depuis peu de temps
27 et qui n'a jamais été formé en PLT.

28 **Me FRANK AU** : On parle de quoi ?

1 M. PETER SLOLY : Ce paragraphe.

2 Me FRANK AU : Qui ? Qui n'avait pas été formé en
3 PLT ?

4 M. PETER SLOLY : John Ferguson est un négociateur
5 de crise formé, mais n'avait jamais été formé en équipe de
6 liaison. Mais on peut me corriger si j'ai tort.

7 Me FRANK AU : Donc pour résumer, donc on a de la
8 confusion en ce qui a trait à la structure de commandement qui
9 relève de qui et pourquoi. Vous avez donné l'exemple du sergent
10 d'état-major Ferguson qui allait chercher une direction de Bell.

11 M. PETER SLOLY : J'imagine que John est sous le
12 commandement de l'adjoint Bell, donc si j'ai un problème, je le
13 fais monter à mon adjoint. C'est la seule raison que je peux
14 comprendre, qu'il irait voir Bell plutôt que de passer par
15 Patterson. Et Ferguson, l'adjointe intérimaire Ferguson.

16 Me FRANK AU : Et il y avait beaucoup de mouvement
17 d'une unité à l'autre, pour plusieurs personnes pendant cette
18 période de temps, et le fait que le commandant d'événement ait
19 changé plusieurs fois, troisièmement. Patterson en était une
20 troisième. Et le fait que l'équipe de liaison, le PLT, et la
21 division de l'application de la loi, qui était les deux parties
22 du triangle de commandement. Le fait qu'ils ne semblaient pas se
23 coordonner entre eux pour les actions, pour ce qui est leurs
24 responsabilités, est-ce que c'était une préoccupation ?

25 M. PETER SLOLY : Oui. Je me répète, mais c'est le
26 service de police d'Ottawa et son programme PLT était à temps
27 partiel. Les agents PLT, j'avais approuvé leur formation, je
28 crois vers la fin de l'automne 2021, donc ils sont à temps

1 partiel et en six mois, ont eu une certaine formation. Il y a
2 avait encore la COVID, je ne sais pas combien de fois ils ont pu
3 se servir de cette formation de façon substantive, avant
4 l'arrivée de cet événement sans précédent. Et subitement on leur
5 demande de faire l'impossible, dès le départ et jusqu'à la fin,
6 et de faire au mieux de leur... le mieux possible. Mais il n'y a
7 pas une optimisation dans cet événement sans précédent, dans ce
8 triangle de commandement. Et même avec l'aide supplémentaire de
9 la PPO, l'arrivée d'experts comme l'inspecteur Beaudin, on
10 n'allait pas pouvoir rapidement aller d'une immaturité SPO à
11 l'excellence avec ce qui se passait en temps réel dans la ville
12 D'Ottawa.

13 **Me FRANK AU** : Alors sans attentes irréelles par
14 rapport à changer rapidement, que pensez-vous qu'on peut faire
15 mieux pour éviter ce genre de difficultés. Que peut-on apprendre
16 de tout ça ?

17 **M. PETER SLOLY** : Premièrement, Monsieur le
18 Commissaire, le système de commandement d'incident, je crois
19 qu'en 2008 ou 2009, avec Mike McDonell, qui était à la GRC à
20 l'époque, et Sue Sullivan, qui était chef adjointe ici à Ottawa,
21 on avait été formés sur ce système de commandement, d'incidents,
22 et on trouvait que c'était approprié pour le type de
23 manifestations qu'on voyait au 21^e siècle. Et on avait fait une
24 présentation à l'Association des chefs de police de l'Ontario
25 pour éviter des problèmes d'intégration, il fallait avoir une
26 approche standard pour le commandement d'incidents.

27 Et l'exécutif l'a adopté et c'est devenu, pas
28 tout à fait la norme, je ne sais pas si c'est dans la loi

1 actuellement, mais c'est devenu la norme de fait pour le
2 commandement d'incidents à travers la province. On a essayé de
3 le faire à un autre niveau, j'ai été promu et je ne sais pas ce
4 qu'il en est, mais je sais qu'il y a un cadre national.

5 Tout ça pour dire qu'il va falloir de plus en
6 plus rassembler de grandes organisations dans plusieurs sites,
7 alors il faut travailler avec la même nomenclature, les mêmes
8 processus, il faut rétrécir l'écart. Cette zone grise entre le
9 stratégique, l'opérationnel et les tactiques. Aussi par rapport
10 à une structure de commandement d'incident par rapport aux
11 services policiers dans une compétence ou plusieurs.

12 Il faut normaliser la formation, la nomenclature,
13 l'équipement. Tout doit se faire bien avant un incident sans
14 précédent comme ce qu'on a vu et que ce soit dans une quelconque
15 compétence. C'est un déficit structurel qui existe depuis des
16 décennies et ce n'est pas toujours l'investissement qu'il faut,
17 mais dans ce cas-ci, oui. Il faut aussi un investissement de
18 temps et de concentration. Et ce que ça fait en Ontario, Ottawa,
19 Canada, c'est d'exposer ce genre de déficit structurel.

20 C'est le même type par rapport à la collecte de
21 renseignement. On ne peut pas improviser ces incidents. Et
22 malheureusement, c'est un peu comme... c'est un effort improvisé,
23 de passer à travers une situation dynamique changeante.

24 Je vais être très clair, tous les noms ici, ils
25 ont tous fait de leur mieux selon les circonstances où ils se
26 sont trouvés. Je ne vois aucune tentative délibérée de miner ou
27 de porter à confusion avec le public, mais ça n'a pas très bien
28 marché.

1 **Me FRANK AU** : Merci. Monsieur le Commissaire,
2 nous avons dépassé une heure, est-ce serait un bon moment pour
3 prendre la pause ?

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, nous allons prendre la
5 pause du diner 1h et on reviendra pour continuer. Merci.

6 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess for
7 one hour. La Commission est levée pour une heure.

8 --- L'audience est suspendue à 13h08

9 --- L'audience est reprise à 14h09

10 **LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre. The Commission
11 is reconvened. La Commission reprend.

12 **Me ERIC BROUSSEAU** : Bon après-midi Commissaire.
13 Eric Brousseau, avocat de la Commission. Très brièvement, je
14 vais vous avertir officiellement que les documents de l'équipe
15 de policiers a mis cette semaine, M. Mather explique que le
16 processus nous avons circulé une liste la semaine dernière, nous
17 avons reçu des objections. Ces documents ont donc été retirés de
18 la liste. Et donc, finalement la liste finale a été distribuée
19 aux différentes parties ce matin. Et dans les différentes
20 pièces, il y a un certain nombre de courriels et d'autres
21 documents du SPO, OPP, Etc., et d'autres services policiers et
22 d'autres documents de la ville d'Ottawa y compris des résumés de
23 témoins qui ne vont pas être appelés à témoigner, mais qui ont
24 présenté le résumé de leur témoignage.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Donc ceci dit, avec
26 cette parenthèse, allez-y.

27 **Me FRANK AU** : Commissaire, avant de continuer
28 avec cet interrogatoire, pour expliquer des choses pour le

1 dossier, lorsque j'ai mis la note du surintendant Rheaume à
2 l'ancien chef Sloly, on m'a fait remarqué que ces notes
3 n'étaient pas placées au chef Ferguson dans son témoignage, le
4 surintendant Rheaume a été... s'est retiré pour différentes
5 raisons, il avait besoin d'une journée de repos, donc il n'a
6 rien dit au sujet de son retrait et comme étant connecté à
7 l'ancien chef. Je voudrais clarifier la situation.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : OK.

9 **---INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR Me FRANK AU (suite) :**

10 **Me FRANK AU** : Bon alors Chef Sloly, nous avons
11 parlé de certains nombre de choses que je voulais éclaircir pour
12 qu'on se comprenne bien. D'abord je vous ai demandé la date où
13 vous avez découvert que le surintendant Rheaume allait être
14 remplacé par le surintendant Dunlop. Je pense que vous avez dit
15 que c'était le 5 février. Si vous pouvez voir ce document, peut-
16 être que ça va vous rafraichir la mémoire. OPS00014484.

17 (COURTE PAUSE)

18 **Me FRANK AU** : À la page 2, s'il vous plait. Il
19 semble que le 3 février, c'était des notes à vous-même. Le
20 3 février au matin, vous avez assisté à une rencontre avec les
21 deux chefs adjoints et avec le surintendant Dunlop. À partir du
22 3, qu'est-ce que vous avez compris du rôle du surintendant
23 Dunlop, s'il n'était pas le commandement des événements ?

24 **M. PETER SLOLY** : D'une façon générale, je n'étais
25 pas très sûr de ce que serait son rôle. J'avais compris que le
26 sergent d'état-major Stoll et à la suite de la rencontre de
27 l'analyse du 1^{er}, il y avait trois options. Mais je ne sais pas
28 précisément ce à quoi il reviendrait. Il y avait des

1 possibilités comme ressources, Etc.

2 Le 3, je pense que c'était un jeudi, mardi... non,
3 jeudi. Il y avait deux rencontres, une rencontre à 10h30 et une
4 autre peut-être vers midi où j'attendais que Mike Stoll fasse sa
5 présentation. Je pense que les notes indiquent que bien qu'il
6 n'était pas disponible, que la présentation n'était pas ce à
7 quoi je m'attendais. Et je lui ai dit : « Écoute, je veux cette
8 présentation que j'ai demandée. »

9 Donc on a plusieurs fois essayé de l'obtenir le
10 jeudi matin vers 10h30, la deuxième fois vers midi à peu près.
11 Mais finalement, la troisième tentative, l'après-midi du 5,
12 samedi, j'ai eu les trois options, leur option préférée.

13 Donc je ne suis, même maintenant, je ne suis pas
14 sûr pourquoi le surintendant Dunlop était impliqué dans cette
15 présentation et quel était son rôle là-dedans. Si je me
16 souviens, corrigez-moi si j'ai tort, il était présenté comme
17 étant un commandant intérimaire, ou commandant de l'événement.
18 Ma confusion est basée sur cette question-là.

19 **Me FRANK AU** : OK. L'autre chose dont nous avons
20 parlé au sujet de l'incident Coventry, nous avons essayé d'en
21 tirer des leçons, de cet événement. Une des choses identifiées,
22 un des enjeux identifiés, est que le sergent Ferguson est allé à
23 l'extérieur de la chaîne de commandement où il a demandé des
24 conseils du surintendant Bell. Ferguson, s'il avait été inquiet
25 de la direction qu'il recevait du surintendant Patterson,
26 commandant d'événement, à qui aurait-il dû demander conseil ?

27 **M. PETER SLOLY** : C'était très confus, je ne veux
28 pas dire qu'il a fait la mauvaise chose John Ferguson, mais il y

1 avait des options. John aurait pu aller voir le commandant de
2 l'événement qui, à ce moment-là, aurait dû être Lucas. Il aurait
3 dû aller voir le commandant des événements et expliquer
4 davantage. Et puis si rien ne se produisait, il aurait pu aller
5 au commandant des événements majeurs, c'était le chef adjoint
6 Ferguson. Il avait différentes options.

7 Il semblerait qu'il faisait de son mieux pour
8 impliquer les gens dans ce qui lui semblait important.

9 **Me FRANK AU** : Pour qu'on comprenne, le
10 surintendant Patterson était le supérieur de l'inspecteur Lucas.
11 S'il remettait en question la décision du surintendant, est-ce
12 que ça n'aurait pas été un problème d'aller voir quelqu'un qui
13 se rapporte au surintendant Patterson ?

14 **M. PETER SLOLY** : Oui, c'est un défi, mais quand
15 même, ce serait la chose appropriée à faire. Il y a une chaîne
16 de commandement pour les événements et il y a une chaîne de
17 commandement pour l'organisation. Lorsqu'il y a un désaccord, si
18 c'est fait à temps et de façon professionnelle et qu'on cherche
19 une solution constructive et pas simplement pour miner ou pour
20 accuser ou avec un ordre du jour personnel, il y a toujours des
21 moyens d'en arriver à de meilleurs résultats. Je pense que ça
22 aurait été approprié.

23 **Me FRANK AU** : D'après le résumé de l'entrevue de
24 l'inspecteur Lucas, il a pensé à ce moment-là, le 5 ou
25 6 février, que son rôle avait été diminué plus comme un chef
26 technique opérationnel. Donc le sergent Ferguson avait des
27 problèmes avec l'opération, est-ce que c'est lui qui n'aurait
28 pas dû aller voir l'inspecteur Lucas ?

1 **M. PETER SLOLY** : Moi je n'étais pas au courant de
2 ça, c'est un nouveau renseignement pour moi que l'inspecteur
3 Lucas avait l'impression sur son rôle changeant. C'est nouveau
4 pour moi.

5 Mais si c'était connu de tout le monde, si
6 c'était connu de la part de John Ferguson, ça aurait été un défi
7 pour savoir vers qui se tourner. Mais ça, c'est un nouveau
8 renseignement pour moi. Ce n'est que de la conjecture pour
9 essayer de répondre à votre question, Monsieur.

10 **Me FRANK AU** : Je sais que vous faites de votre
11 mieux. Nous essayons de comprendre quelles leçons en tirer, on
12 ne veut pas en tirer les mauvaises leçons.

13 Donc, une autre option que vous avez identifiée
14 est que le sergent Ferguson aurait pu approcher la chef adjointe
15 Ferguson, parce qu'elle était le commandant d'événements majeurs
16 à ce moment-là. Mais est-ce que ça aurait été problématique,
17 parce qu'ils sont mariés ?

18 **M. PETER SLOLY** : D'abord pour les conflits
19 d'intérêts dans les relations et l'organisation, en effet c'est
20 un défi. Mais dans les services de police à l'époque, il n'y
21 avait pas de violation de la politique, donc ça aurait été
22 approprié s'il pensait avoir... pas pour essayer de miner, mais
23 essayer peut-être à obtenir des renseignements de commandant
24 d'événement majeur.

25 Si je comprends bien le contexte, c'est donc les
26 événements qui se passent en temps réel. Il me semble, j'ai
27 peut-être tort, mais qu'il n'y avait pas de possibilité pour le
28 sergent Ferguson d'attendre un cycle de breffage pour soulever

1 la question lorsque tout le monde serait présent. Ça aurait
2 permis au chef adjoint Ferguson d'agir. Je pense qu'il essayait
3 d'avoir une décision en temps réel en plein milieu d'une
4 opération.

5 Donc la troisième option aurait été d'attendre un
6 cycle de breffage pour essayer que ce soit mieux à l'avenir.
7 Mais je pense que ça n'était pas une façon appropriée dans ces
8 circonstances.

9 **Me FRANK AU** : Parce qu'il y a certaines
10 incertitudes quant aux circonstances, on ne va pas réagir trop
11 rapidement...

12 **M. PETER SLOLY** : Moi, je ne peux pas juger ou
13 blâmer, mais je pense que c'est un domaine qui doit être
14 développé. Donc avoir une compréhension constante et consistante
15 à l'intérieur du fonctionnement des services de police, que ici
16 au service de police d'Ottawa et ailleurs, on doit aller à un
17 niveau supérieur. Il y a d'excellents exemples à travers le
18 pays. Je pense qu'il faut mettre le bateau hors de la marée.

19 **Me FRANK AU** : Merci. Un nouveau sujet. Vous nous
20 avez dit plus tôt que les services de police d'Ottawa avaient
21 vraiment besoin d'une aide extérieure, plus de ressources pour
22 essayer de résoudre la situation sur le terrain. Je voudrais
23 vous amener à un document, OPS00014454.

24 Vous voyez que le document c'est le 31 janvier,
25 le premier lundi après l'arrivée du convoi. Et c'est une
26 rencontre avec la GRC et la OPP, vous étiez là. Si on passe à la
27 page... vous voyez les notes.

28 « On ne peut pas en toute sécurité les retirer, à moins que nous

1 ayons des centaines d'officiers pour agir. »

2 Si on va un peu plus bas :

3 « Il n'y a aucune façon de pouvoir... »

4 Je ne suis pas très sûr...

5 « ...faire quatre jours de plus sans
6 beaucoup d'aide. »

7 Et ça dit :

8 « Nous sommes passés à une
9 occupation. »

10 Est-ce que ça reflète bien la pensée à ce moment-
11 là, le 31 janvier, que le SPO aurait besoin de centaines
12 d'officiers afin de les retirer de façon sécuritaire ?

13 **M. PETER SLOLY** : Oui.

14 **Me FRANK AU** : La question page suivante. Un peu
15 plus bas, un petit peu... pardon, plus haut.

16 « Nous avons besoin de ressources... »

17 Quel est le mot d'après ?

18 **M. PETER SLOLY** : On dirait « communications ».

19 **Me FRANK AU** : « ...de le dire ensemble, d'agir
20 ensemble. »

21 Est-ce que vous vous souvenez de cette discussion
22 lors de cette rencontre ?

23 **M. PETER SLOLY** : Pas clairement chaque ligne,
24 mais je me souviens de la rencontre avec la commissaire Lucki et
25 peut-être Carrique. Et je ne sais pas qui d'autre était à cet
26 appel.

27 **Me FRANK AU** : Un peu plus bas sur la page, il y a
28 un commentaire de Trish. Ou peut-être la page suivante. Voilà.

1 « On cherche des soldats sur le
2 terrain. »

3 Qu'est-ce que ça veut dire ?

4 **M. PETER SLOLY** : C'est des officiers généraux
5 pour faire la circulation, pour patrouiller la zone rouge. Ces
6 officiers peuvent être utilisés de différentes façons.

7 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous vous souvenez qu'à
8 ce moment, la demande était pour des officiers généraux ?

9 **M. PETER SLOLY** : Oui, c'est la liste qu'elle a
10 demandée sur le coup. Et c'est assez raisonnable, basé sur ce
11 qu'on savait à ce moment-là.

12 **Me FRANK AU** : Et comment est-ce que le
13 commissaire Carrique et la commissaire Lucki ont réagi ?

14 Si on va un peu plus bas. Carrique :

15 « Nous allons faciliter toutes vos
16 demandes et nous enchâsser dans la
17 structure de commandement. »

18 Donc vous aviez un engagement du commissaire
19 Carrique au 31 janvier, il ferait tout pour vous aider et qu'ils
20 étaient prêts à s'insérer ou s'enchâsser dans la structure de
21 commandement. Ensuite la commissaire Lucki :

22 « Pourquoi est-ce que les négociations
23 ont échoué hier soir à 8h ? »

24 Quelles négociations ?

25 **M. PETER SLOLY** : Je ne suis pas certain. Je ne
26 sais pas à quoi elle fait référence.

27 **Me FRANK AU** : Si on va un petit peu plus bas,
28 donc « rejoindre la... » Voyez-vous ?

1 M. PETER SLOLY :

2 « Il faut essayer de rejoindre la
3 Sûreté du Québec à Gatineau. »

4 Me FRANK AU : Donc à la police de Gatineau et la
5 Sûreté du Québec.

6 M. PETER SLOLY : Oui.

7 Me FRANK AU : Savez-vous quel type d'aide était
8 offerte par la PPO et la GRC ? Est-ce que vous vous souvenez à
9 quoi ils s'étaient engagés à vous fournir ?

10 M. PETER SLOLY : Si j'ai bien compris la
11 question, ils avaient déjà envoyé des ressources sur le théâtre.
12 Je pense que la Gendarmerie avait trois, ce qu'ils appellent
13 « troupes », pour l'ordre public dans la Capitale nationale. Ce
14 n'était pas sous notre commandement et notre contrôle, mais ils
15 étaient là pour les cas d'urgence. Ils avaient toute une série
16 de devoirs et de fonctions importantes. Je pense qu'à cette
17 époque on avait encore l'unité d'ordre public de la PPO sur le
18 même théâtre d'événement.

19 Donc quand on parle de déploiement, normalement
20 ce sont des officiers généraux du PPO autour de 30, 40, 50. Et
21 corrigez-moi sur les chiffres peut-être. Et comme toute une
22 gamme de services de police de London, peut-être même Toronto.
23 La plupart c'était des officiers pour l'unité de l'ordre public.
24 C'est ce que je me rappelle du 31 janvier.

25 Me FRANK AU : Document suivant qui est un
26 courriel que vous avez envoyé au commissaire Carrique, le
27 2 février. Document OPP00001576.

28 (COURTE PAUSE)

1 **Me FRANK AU** : C'est envoyé le 2 février. À la
2 première ligne, on voit que vous avez écrit :

3 « Je cherche votre aide pour obtenir
4 des ressources pour aider la police
5 d'Ottawa dans son plan opérationnel. »

6 La note subséquente mentionne de 50 à
7 60 officiers en uniforme pour la ligne de front. Et la ligne
8 suivante parle de répartiteur tactique. C'est la nature de votre
9 demande.

10 **M. PETER SLOLY** : Oui. C'est une liste de demandes
11 que j'ai reçues de Mme Ferguson qu'elle avait passée dans sa
12 chaîne de commandement immédiate.

13 **Me FRANK AU** : Dans le témoignage du commissaire
14 Carrique hier, on lui a demandé au sujet de cette demande
15 formelle et de l'implication de la *Loi sur les services de*
16 *police*, article 9(6). Pour être très clair, votre demande,
17 était-ce une demande formelle selon la *Loi sur les services de*
18 *police* ?

19 **M. PETER SLOLY** : Je ne comprends peut-être pas
20 bien la question.

21 **Me FRANK AU** : Alors ça aiderait si on regardait
22 la Loi en question. COM00000819. Vous connaissez l'article
23 auquel je fais allusion ?

24 **M. PETER SLOLY** : Je ne suis pas familier avec.

25 **Me FRANK AU** : Allons le voir. Regardons-le
26 ensemble. Ça, c'est la *Loi sur les services de police*, allons à
27 la page 12.

28 Sous « Demande du chef de police en cas

1 d'urgence », c'est l'article 9(6).

2 « Un chef de police municipal qui
3 est... »

4 **M. PETER SLOLY** : Je m'excuse, je ne vois pas sur
5 mon écran.

6 **Me FRANK AU** : C'est en haut.

7 **M. PETER SLOLY** : Ah, je le vois, merci.

8 **Me FRANK AU** : Voyez-vous le sous-titre ?

9 **M. PETER SLOLY** : Oui.

10 **Me FRANK AU** : C'est « Demande du chef de police
11 en situation d'urgence. »

12 **M. PETER SLOLY** : Je sais ce que la Loi contient,
13 mais dans ma tête, je ne faisais pas allusion à ça. Si ça cadre
14 avec ce que j'ai dit, parfait.

15 **Me FRANK AU** : Mais c'est ma question. Quand vous
16 avez rédigé cette lettre, vous n'aviez pas en tête cet article.

17 **M. PETER SLOLY** : Non. J'envoyais une
18 communication à un autre chef ou à un autre commissaire
19 seulement, demandant des ressources.

20 **Me FRANK AU** : À votre avis, quelle est la
21 différence entre une demande formelle en vertu de l'article 9(6)
22 et une demande informelle, comme vous avez envoyé ?

23 **M. PETER SLOLY** : Je ne me suis jamais reposé sur
24 cet article de loi au cours de ma carrière, alors outre ce qui
25 est écrit sur cette page, ça me semble être... si on a besoin
26 d'autres ressources, on peut demander à la PPO.

27 Moi je ne sais pas quel est le but ici, mais si
28 ça veut dire que nous ne pouvons pas continuer efficacement

1 d'être le service de police chargé de la situation, venez nous
2 aider. Bien moi je l'interpréteraï de cette façon, mais je
3 n'avais pas l'intention d'envoyer cette lettre à la PPO, à M.
4 Carrique pour demander ces ressources.

5 **Me FRANK AU** : C'est là où je m'en vais. Peut-être
6 que ça peut être laissé à l'interprétation, mais une des
7 interprétations possibles, c'est que la PPO avait la possibilité
8 d'intervenir et d'assumer la charge.

9 **M. PETER SLOLY** : Mais je pense qu'il y a des
10 conditions qui doivent être respectées, ils ne peuvent pas
11 prendre cette décision de façon arbitraire.

12 **Me FRANK AU** : C'est pour ça que je vous demande
13 la question suivante, si une demande est faite en vertu de cet
14 article, auriez-vous été à l'aise à l'idée la PPO prendre un
15 rôle de chef de file en vertu de cet article de loi ?

16 **M. PETER SLOLY** : Si j'avais été d'avis que les
17 conditions à Ottawa le justifiaient, bien sûr, j'aurais fait
18 cette demande et oui, je serais très à l'aise assujetti à toutes
19 ces discussions-là, mais je ne faisais pas une telle demande.

20 **Me FRANK AU** : Vous ne faisiez pas une telle
21 demande. Ma question est, vu la situation dans laquelle la SPO
22 se trouvait, peu de temps après le changement de paradigme,
23 après le premier weekend, est-ce que ça n'aurait pas dû être
24 fait de façon logique ?

25 **M. PETER SLOLY** : Non, pas du tout.

26 **Me FRANK AU** : Pourquoi pas ?

27 **M. PETER SLOLY** : On parle de trois jours, 72 h
28 après le début d'un événement. Personne au Canada ne savait

1 vraiment ce qui se passait et ça aurait été irresponsable et non
2 nécessaire de demander à un autre service de police un tel degré
3 d'aide par une telle demande sans vraiment comprendre. Écoutez,
4 vous pouvez parler à d'autres chefs de police et ils auront une
5 autre opinion. Mais en date du 2, quand j'ai envoyé cette
6 lettre, je ne considérais pas ça du tout. Personne n'avait
7 soulevé ça au sein du SPO. Personne n'y songeait là.

8 **Me FRANK AU** : Est-ce que la situation à Ottawa
9 s'est intensifiée à un moment et a atteint un niveau où ça
10 aurait été approprié pour vous, et vous l'auriez considéré ?

11 **M. PETER SLOLY** : Non, pas pendant que j'étais là.

12 **Me FRANK AU** : Donc à votre avis, jusqu'à la mi-
13 février, le 15 février c'était votre dernière journée à titre de
14 chef, la situation n'était pas assez désespérée à Ottawa pour
15 que le chef fasse une telle demande de la PPO ?

16 **M. PETER SLOLY** : C'est exact.

17 **Me FRANK AU** : Quel serait le désavantage si la
18 PPO intervenait alors qu'elle avait les ressources et était
19 prête à le faire ?

20 **M. PETER SLOLY** : La PPO n'a jamais eu les
21 ressources nécessaires. Ils pouvaient coordonner les ressources,
22 ils ont fait du bon travail, mais la PPO elle-même n'aurait pas
23 pu intervenir et fournir l'ensemble des ressources, quoi on
24 parle de 2200 agents qui étaient nécessaires ?

25 **Me FRANK AU** : Bien peut-être pas la PPO
26 seulement, mais comme on le sait dans les derniers jours, la
27 GRC, la PPO sont intervenues et la PPO avait davantage d'agents
28 que le SPO.

1 **M. PETER SLOLY** : La quantité de ressource est un
2 facteur, mais de mon humble avis, ça n'aurait pas été un facteur
3 déterminant pour que le chef de police de peu importe le ressort
4 là, demande une aide en vertu de l'article 9 de la loi pour
5 qu'un autre service de police gère son propre service de police.

6 **Me FRANK AU** : Mais en su de la quantité, il y
7 avait également la question de l'expertise et ils semblaient
8 l'avoir, comme on l'a vu. On en a parlé, on a parlé du groupe
9 intégré de planification, ils avaient l'expertise, les
10 connaissances, les capacités, ils offraient de l'aide, pourquoi
11 pas ?

12 **M. PETER SLOLY** : Ils avaient beaucoup de choses
13 et ils les ont offertes et nous les avons utilisées le plus
14 rapidement et le plus efficacement possible. Ultimement, jusqu'à
15 la fin de mon mandat et même au-delà, le résultat était très
16 positif.

17 Mais vous m'avez posé la question, est-ce que les
18 circonstances à Ottawa auraient justifié ce que là maintenant je
19 comprends être une demande en vertu de l'article 9 ? Non.

20 **Me FRANK AU** : Pouvons-nous enlever la loi de
21 l'écran ? Nous avons regardé un courriel, rappelez-vous, c'était
22 ce courriel, c'était votre demande. J'aimerais maintenant
23 regarder un autre courriel que vous avez envoyé le 4. Cette
24 demande a été envoyée le 2, le 4 février, nous avons un autre
25 courriel ici, OPP00001582.

26 (COURTE PAUSE)

27 **Me FRANK AU** : Oui, voilà. C'est ce que je voulais
28 vous montrer. Vous envoyez ce courriel...

1 M. PETER SLOLY : Excusez-moi, quelle date ?

2 Me FRANK AU : C'est le 4 février. Donc vous
3 envoyez ce courriel au commissaire Carrique, vous dites :

4 « Encore une fois, laissez-moi exprimer
5 mon appréciation pour le soutien
6 continu et important que vous et votre
7 équipe de la PPO avez fourni au SPO
8 pendant les manifestations. »

9 Il semble, selon cette réponse, que vous avez
10 reçu les ressources additionnelles que vous avez demandées ?

11 M. PETER SLOLY : Oui. C'est la réponse courte. Je
12 ne sais pas si on a reçu tout ce qu'on avait demandé et quand on
13 a reçu l'aide demandée, mais je n'avais pas de préoccupations à
14 ce point-là.

15 Je pense que... ici, ce que je dis, c'est qu'il y a
16 des agents de la PPO et des véhicules de la PPO qui vraiment,
17 font du bon travail. C'est comme la cavalerie qui arrive et ça
18 s'est bien terminé et donc, je fais seulement féliciter le chef
19 et je lui parle de la qualité de ses agents.

20 Me FRANK AU : Le 2 février, lorsque vous avez
21 envoyé la demande à la PPO, vous avez aussi envoyé une demande à
22 la GRC. Regardons PB.NSC.CAN.00001743.

23 (COURTE PAUSE)

24 Me FRANK AU : Voici votre réponse, 2 février,
25 « Merci commissaire Lucki. » Continuons de faire défiler le
26 document. Ici on voit un courriel de la commissaire Lucki qui
27 vous est envoyé à vous. Et au dernier paragraphe... pardon,
28 remontez, s'il vous plait. Le paragraphe qui commence par « à

1 présent » :

2 « À présent, toutes nos UOP sont
3 activement déployées et je ne suis pas
4 en position d'être capable de les
5 envoyer à Ottawa. »

6 Vous rappelez-vous ce que vous demandiez à ce
7 moment-là, et quel est le lien avec cette réponse ?

8 **M. PETER SLOLY** : Excusez-moi, c'est quelle date
9 encore une fois ?

10 **Me FRANK AU** : C'est le 2 février.

11 **M. PETER SLOLY** : Donc encore une fois, c'était à
12 l'époque où nous changions le plan. Nous savions que nous
13 aurions besoin d'aide. C'était une journée après la réunion du
14 1^{er} février, nous savions que nous aurions besoin de beaucoup
15 d'UOP à court et à long terme, et donc c'est la requête que j'ai
16 envoyée pour obtenir des UOP. Au moins là, je ne sais pas s'il y
17 a autre chose que j'ai demandé, mais il semble que la réponse
18 soit :

19 « Nos UOP sont déployées, vous n'y avez
20 pas accès. »

21 Et je ne le juge pas là. Ils ont leurs propres
22 défis en matière de ressources et ils explorent la possibilité
23 d'utiliser cinq autres ressources. Je présume que ce sont des
24 agents, mais ça se peut que ce soit autre chose. Des gens
25 d'autres groupes avec d'autres capacités.

26 **Me FRANK AU** : Ce sont des exemples du genre de
27 demandes que vous avez faites, suivant le changement du
28 paradigme et le type de réponse que vous avez obtenu.

1 Le 6 février, vous avez dit au maire et à M.
2 Deans, que vous aviez besoin de 800 autres ressources.

3 **M. PETER SLOLY** : 1700 quelques, ou 1800 là.
4 Prenons le chiffre 1800.

5 **Me FRANK AU** : Allons voir le
6 document OPS00014454.

7 (COURTE PAUSE)

8 **Me FRANK AU** : À la page 98. On voit ici une
9 allusion « 1800 membres additionnels sont venus d'ailleurs.. »

10 **M. PETER SLOLY** : Quelle date, s'il vous plaît ?

11 **Me FRANK AU** : Remontons. C'est le 6 février.

12 **M. PETER SLOLY** : Ah, merci.

13 **Me FRANK AU** : Donc, est-ce que j'ai raison de
14 dire que le chiffre 1800 ici a été communiqué dès le 6 février.

15 **M. PETER SLOLY** : Oui. Encore une fois un peu de
16 contexte. Il y avait une réunion d'urgence le 5 février, et
17 pendant cette réunion le président du conseil m'a demandé de
18 produire l'ensemble des ressources que nous pourrions utiliser
19 légalement, vu les événements à Ottawa. Et elle en avait besoin
20 possiblement maintenant, ou possiblement plus tard, et j'avais
21 besoin de savoir qu'est-ce que c'était et elle m'a dit oui. Elle
22 en avait besoin en 24h et là c'est pratiquement 24h plus tard.
23 Et nous avons une liste substantielle qui a été rédigée. Et on
24 ne parle pas seulement des ressources de police, mais également
25 des discussions là qui étaient en lien avec quelles autres
26 ressources. L'augmentation des amendes en vertu des règlements
27 municipaux, par exemple, ou soutien accru de la municipalité. Je
28 pense qu'on regardait également aux assurances, si les

1 assurances pouvaient nous aider relativement aux véhicules et
2 aux camions. Alors voilà le contexte.

3 **Me FRANK AU** : Comment êtes-vous arrivé à ce
4 chiffre, 1800 ?

5 **M. PETER SLOLY** : Je n'ai pas mes notes, mais
6 après la réunion du conseil une demande a été formulée à deux
7 niveaux au sein du système de commandement d'incidents. Il
8 fallait déterminer le nombre et le type de ressources
9 nécessaires et les associer au plan opérationnel. Puis à
10 l'échelle de l'organisation, j'ai demandé à chaque commandement,
11 puis là on inclut Mme Ferguson dans son rôle fonctionnel, M.
12 Bell dans son rôle fonctionnel et M. Dunker dans son rôle
13 fonctionnel. Je leur ai demandé, donc, d'identifier ces
14 ressources. La raison pour laquelle il y avait deux demandes
15 coordonnées, c'est que nous avons besoin de capacité en matière
16 de ressources, prévisible, au sein de la structure de
17 commandement de l'incident, pour que cette structure puisse
18 atteindre les objectifs, c'est-à-dire mettre un terme aux
19 événements à Ottawa.

20 Mais en même temps, nous avons des problèmes de
21 personnels relativement à nos responsabilités en matière de
22 services policiers, et je ne sais pas si nous avons terminé nos
23 négociations avec l'association des services d'Ottawa, mais nous
24 avons du mal des deux côtés. Les ressources pour alimenter le
25 commandement de l'incident et les ressources pour respecter nos
26 obligations contractuelles et les exigences dans les services
27 policiers généraux que l'on donne aux résidents.

28 Donc ce chiffre de 1798 est le reflet de

1 l'ensemble des deux aspects. Nous l'avons ventilé, court terme,
2 moyen terme, long terme, la plus grande partie des ressources
3 était nécessaire à court terme. Un nombre important était à
4 moyen terme et un autre nombre de ressources était affecté à
5 long terme. Et ça, ça variait, on avait ces chiffres à analyser.
6 Mais la plus grande partie des ressources était nécessaire pour
7 les jours et les semaines à suivre par opposition aux mois à
8 suivre.

9 **Me FRANK AU** : Un peu plus tard ce jour-là, le
10 6 février, il y a eu une réunion de l'équipe de commandement au
11 cours de laquelle vous avez demandé à votre équipe quels étaient
12 leurs besoins en matière de ressources.

13 **M. PETER SLOLY** : Le 6 ?

14 **Me FRANK AU** : Oui, le 6. Est-ce que vous vous en
15 rappelez ?

16 **M. PETER SLOLY** : Il y a eu tellement de réunions,
17 si vous pouviez me le montrer, ça serait utile.

18 **Me FRANK AU** : Nous avons entendu le témoignage du
19 surintendant Abrams qui a assisté à cette réunion et a entendu
20 certaines choses que vous aviez dites à l'équipe, il était
21 présent donc. Il avait été invité à cette réunion. Le jour
22 suivant il a écrit à ses supérieurs, y compris Chris Harkins,
23 entre autres, et il a communiqué ce qu'il avait observé le 6.
24 Pouvons-nous aller au document ? C'est un courriel. J'aimerais
25 avoir le numéro de document, un instant. OPP00001546.

26 **M. PETER SLOLY** : Mais pendant qu'on affiche le
27 document là, aux fins de clarification, corrigez-moi si j'ai
28 tort, mais j'ai eu une réunion avec mon équipe de commandement

1 l'après-midi du 5, après la réunion du conseil d'administration.
2 Où on m'a interrompu pendant cette réunion, j'ai dû partir pour
3 aller prendre un appel. Et c'est au cours de cette réunion que
4 j'ai dit : « Nous venons de recevoir des directives du
5 président, nous devons le faire pour demain, commencez à penser
6 à ce dont vous auriez besoin. C'est important comme effort. »

7 Et puis le 6, après une journée de travail, le
8 chiffre de 1790 quelque chose a été divisé entre diverses
9 fonctions. Donc si le surintendant Abrams se rappelle de ça, et
10 bien moi, j'aurais dû m'en rappeler et dire que c'est le 5 et
11 non le 6.

12 **Me FRANK AU :** Je me trompe peut-être avec les
13 dates, c'est peut-être le 5 ou le 6, mais la date du courriel
14 est claire, c'est le 7. Vous pouvez le voir maintenant à
15 l'écran. Et donc, c'est le 7 février que le surintendant Abrams
16 a écrit à ses supérieurs, y compris M. Harkins. Et voici ce
17 qu'il a écrit :

18 « Je ne voulais pas le mentionner lors
19 de l'appel avec le groupe, mais il est
20 important pour que vous ayez cette
21 information. Au cours de mon appel avec
22 le commandement du SPO hier soir, le
23 chef Sloly a demandé à ses gens de lui
24 envoyer leur besoin en matière de
25 ressources. Ils lui ont dit qu'ils ont
26 besoin de 250 agents par jour pour
27 gérer la situation. Le chef Sloly leur
28 a dit que s'ils en ont besoin de 100,

1 il va demander 200, et s'ils en ont
2 besoin de 200, il va demander 400. Il
3 avait l'air très à l'aise de demander
4 deux fois plus que ce dont il avait
5 besoin.

6 Pour lui, si les autres organismes de
7 police partenaire ne peuvent répondre à
8 sa demande, alors Ottawa pourrait quand
9 même obtenir plus que ce dont ils ont
10 besoin. C'était un drôle d'appel. Il va
11 peut-être demander 1000 agents et donc,
12 je me suis dit que vous deviez savoir
13 ce que je viens d'écrire. »

14 Et voilà ce qu'il a écrit, ça, c'est ses
15 observations le jour avant qu'il participe à la réunion du
16 commandement. Qu'avez-vous à dire ?

17 **M. PETER SLOLY** : C'est une drôle d'interprétation
18 du surintendant Abrams. Ce que je peux vous dire, c'est que lors
19 d'une réunion, je pense qu'elle a eu lieu le 5, peut-être
20 qu'elle a eu lieu le 6, mais enfin, j'ai dit à mes équipes :
21 « Jusqu'à maintenant je reçois des demandes progressives. Il
22 faut que nous traversions cette journée ou que nous nous
23 rendions jusqu'à après ce weekend. Mais le président du conseil
24 m'a demandé de lui dire de quelles ressources avez-vous besoin
25 pour que nous arrivions à une fin durable et finale ? Ça
26 pourrait prendre des semaines, alors j'ai besoin que vous
27 pensiez à long terme. Ne me dites pas ce dont vous avez besoin à
28 court terme, j'ai besoin que vous pensiez à long terme et à

1 court et à moyen terme. »

2 Et c'est dans ce contexte-là, je ne sais pas si
3 j'ai donné des chiffres exacts, ils disent 200, 100... mais ce que
4 je leur disais c'était de voir le contexte général et de me
5 donner un chiffre général. « Nous n'allons pas avoir la chance
6 de faire une deuxième demande, alors pensez à tout ce dont vous
7 avez besoin : un analyste criminel, une répartitrice en matière
8 informatique, des gens qui s'occupent des médias sociaux. Peu
9 importe ce que vous n'avez pas, faites votre demande pour qu'on
10 arrive à une fin et que l'on mette un terme à cet événement.
11 C'est le moment de faire cette demande. »

12 Donc, je n'essayais pas de mettre un autre corps
13 policier où ils auraient besoin de nous donner des choses dont
14 on n'avait pas besoin. Si ça a été interprété de cette façon par
15 le surintendant Abrams comme invité, c'est malheureux. Si c'est
16 rapporté, si ça a été rapporté de cette façon au Commissaire,
17 c'est également très malheureux.

18 **Me FRANK AU** : Nous avons posé la question
19 suivante à d'autres témoins. Est-ce qu'il faut commencer par le
20 plan ou la demande ? Est-ce que c'est le chiffre qui motive les
21 ressources ou l'inverse ? Qu'en pensez-vous ?

22 **M. PETER SLOLY** : Je suis rarement à un « ou », je
23 suis plutôt « et ». Ce n'est pas l'un « ou » l'autre. Surtout
24 lors des événements fluides. Jusqu'au 29 par exemple, on ne
25 savait pas vraiment ce qui s'en venait, alors il faut toujours
26 pouvoir ajuster le plan, parfois en temps réel.

27 Mais à n'importe quel moment où il faut s'engager
28 à une partie du plan, il faut avoir une assurance relative de la

1 prévisibilité des ressources disponibles. Donc, ce ne sont pas
2 des exercices consécutifs, ils arrivent presque toujours en même
3 temps. Et souvent, ma préoccupation par rapport à tout ça, c'est
4 qu'on a dit que c'était soit l'un ou l'autre, et on semble dire
5 « planifier avant les ressources » de façon consécutive. Mais
6 dans les événements en temps réel, que ce soit des sinistres ou
7 des manifestations ou des manifestations tellement fluides qu'on
8 n'a pas des mois ou même des semaines pour prévoir d'avance, on
9 doit faire des demandes de ressources en temps réel alors que
10 les circonstances et les menaces changent. Et on l'a vu dans le
11 plan préarrivée.

12 Vous avez posé une question plus tôt, avec
13 l'augmentation des menaces, il y a eu plus de demandes de
14 ressources. Pas parce qu'on a tout arrêté et qu'on a créé un
15 plan parfait pour la prochaine demande. On a commencé avec la
16 planification et avec le processus de renseignement et le
17 processus de demande de ressources. Et honnêtement, c'est ce que
18 j'ai vu au service de police à Toronto, lorsque j'y étais et
19 qu'ils ont soutenu plusieurs autres services policiers, et j'ai
20 vu au SPO alors que j'étais chef. On ne m'avait jamais demandé
21 d'offrir un plan complètement planifié, avec des sous-plans, les
22 échéanciers, les détails, la logistique par rapport à
23 l'hébergement, quels uniformes emmener, avant d'envoyer une
24 demande de bonne foi à de bons partenaires policiers. On dit
25 « il y a quelque chose de gros qui va arriver dans deux jours,
26 voici ce qu'on aura probablement besoin, on aura peut-être
27 besoin de le peaufiner, est-ce que vous pouvez nous aider ? »

28 **Me FRANK AU** : Un peu plus tôt, je crois que vous

1 clarifiez que c'est la soirée du 5 que votre équipe a commencé à
2 travailler sur les chiffres.

3 **M. PETER SLOLY** : D'après mon souvenir, mais si je
4 me trompe, c'est bon aussi.

5 **Me FRANK AU** : Je ne sais pas quelles sont les
6 dates, mais je voulais attirer votre attention sur votre résumé
7 et vous donner l'occasion de corriger des choses s'il le faut.
8 Si on revient au sommaire, à la page 31. Sommaire de l'ancien
9 chef à la page 31, s'il vous plait.

10 (COURTE PAUSE)

11 **Me FRANK AU** : Alors...

12 **M. PETER SLOLY** : Je voulais juste... désolé, je
13 vous laisse terminer.

14 **Me FRANK AU** : Non, allez-y.

15 **M. PETER SLOLY** : Il semblerait que ce soit mon
16 erreur, mais juste pour me rappeler, est-ce qu'il est question
17 d'une rencontre avec la commission le 5 ?

18 **Me FRANK AU** : La référence dans cette page et
19 l'autre, on parle du 6 et du 7, on ne parle pas du 5, je crois.

20 Mais vous avez vu un courriel daté du 6, où vous
21 aviez ce numéro 1800. Alors j'essaie de voir quand est-ce que
22 votre équipe a travaillé sur ce chiffre pour que ce soit
23 disponible le 6.

24 **M. PETER SLOLY** : Désolé de vous interrompre,
25 pardon. On a commencé ces discussions tout de suite après la fin
26 de la rencontre de la commission, le 5, d'après mon souvenir.
27 C'est peut être l'équipe de commandement et moi, mon chef de
28 cabinet a peut-être commencé cette discussion et le 6, le

1 commandement d'incidents et d'autres ont été breffés, alors il
2 pourrait y avoir un chevauchement dans comment j'ai agi et la
3 rencontre du 6 où il y avait le surintendant Abrams.

4 **Me FRANK AU** : Donc d'après votre souvenir, au
5 meilleur de votre souvenir, la date du sommaire est une erreur
6 et je voulais vous donner l'occasion de corriger cette erreur si
7 nécessaire.

8 **M. PETER SLOLY** : Je ne dis pas que c'est une
9 erreur, mais je me souviens d'avoir eu des discussions dans mon
10 organisation à propos des chiffres de personnel, tout de suite
11 après la réunion avec la commission. Je n'aurais pas attendu le
12 lendemain pour attendre que les gens commencent à planifier ce
13 chiffre.

14 **Me FRANK AU** : Un instant, s'il vous plaît.

15 (COURTE PAUSE)

16 **Me FRANK AU** : OK. Ce chiffre, le chiffre 1800 a
17 été annoncé de façon publique un moment donné, n'est-ce pas ?

18 **M. PETER SLOLY** : Oui, je crois.

19 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous vous rappelez la
20 date, ou est-ce qu'on devrait se fier au sommaire ?

21 **M. PETER SLOLY** : Ça a été annoncé à une rencontre
22 d'urgence du conseil.

23 **Me FRANK AU** : Alors si on va à la page 32 du
24 sommaire :

25 « Le chef Sloly a annoncé publiquement
26 la demande de 1800 ressources policière
27 pendant une rencontre du conseil
28 municipal spécial, le 7 février. »

1 Et c'est bien cela ?

2 **M. PETER SLOLY** : C'est exact.

3 **Me FRANK AU** :

4 « Ce n'était pas sa façon normale
5 d'agir, mais le Convoi de la liberté
6 n'avait pas de précédents. Mme Deans a
7 demandé au chef Sloly lors d'une
8 rencontre publique de la commission
9 pour donner un rapport détaillé, des
10 niveaux de ressources nécessaires. »

11 Quelles étaient les circonstances de cette
12 annonce ?

13 **M. PETER SLOLY** : Ce n'était définitivement pas la
14 façon normale de procéder. Il y a eu une série de communication,
15 de la fin de la rencontre commission 5 jusqu'au 6, à savoir quel
16 rôle la commission et la ville pouvaient jouer pour soutenir la
17 SPO pour aller chercher des ressources nécessaires. Et le
18 résultat a été un désir de la part de la présidente et du maire.
19 Ils y sont arrivés en se parlant et ils avaient donc une lettre
20 conjointe aux deux autres paliers gouvernementaux, pour aller
21 chercher leur soutien direct. Pour aller chercher ces
22 ressources.

23 **Me FRANK AU** : Normalement, serait-il normal que
24 la demande d'aide d'un chef à un autre chef d'un service
25 policier à un autre, plutôt qu'en passant par des canaux
26 politiques.

27 **M. PETER SLOLY** : Normalement, oui.

28 **Me FRANK AU** : Et ce n'était pas suffisant dans ce

1 cas-ci ?

2 **M. PETER SLOLY** : C'était des circonstances
3 extraordinaires et il y avait un désir croissant et important.
4 Ce n'était peut-être pas tout à fait le bon mot « désir », que
5 la commission soit perçue comme soutenant activement le service
6 d'une des rares façons qu'elle pouvait le faire, en allant
7 chercher des ressources nécessaires.

8 Pour contextualiser, au début de cette réunion,
9 le 5 février, la présidente lors de son discours d'ouverture, a
10 parlé beaucoup de si les circonstances à Ottawa permettraient au
11 SPO d'offrir des services policiers suffisants. Et la transition
12 a été une question à moi, elle a dit à peu près : « Monsieur le
13 chef, est-ce que vous avez les ressources nécessaires pour
14 offrir des services policiers adéquats et sécuritaires dans la
15 ville ? »

16 Et il y a une partie de la réunion qui a été
17 passée sur ce sujet. Donc il y a une demande directe de la
18 présidente des listes de ressources nécessaires. Ce n'était pas..
19 c'est un, je crois que normalement, dans la *Loi sur les services*
20 *policiers*, on peut demander à la commission de nous aider avec
21 ses ressources.

22 Et c'est peut-être une façon que l'ancienne
23 présidente Deans l'a peut-être interprétée différemment, mais
24 pour moi, ça a été un effort d'exercer une partie de leur mandat
25 de soutenir l'obtention de ces ressources. Et ensuite, il y a eu
26 la couche supplémentaire, si c'est le maire qui allait se
27 joindre à la signature pour aider ou non. Moi, je ne le sais
28 pas, je n'ai pas tellement participé.

1 **Me FRANK AU** : Il y a certains qui sont préoccupés
2 que cette annonce, de cette demande, était trop importante. Il y
3 a peut-être des préoccupations légitimes que cette demande a
4 exposé la vulnérabilité du SPO aux participants du convoi.

5 **M. PETER SLOLY** : J'imagine que quelqu'un pouvait
6 arriver à cette conclusion, mais je ne sais pas pourquoi ce
7 serait tellement éclairé, parce que presque toutes les
8 déclarations publiques que j'ai faites après le 29 janvier, j'ai
9 dit à quel point on avait désespérément besoin de ressources et
10 qu'on les cherchait et qu'on les demandait.

11 Je crois qu'au milieu de la rencontre du
12 5 février, le sujet a été soulevé, et au milieu de cette
13 rencontre de la commission, j'ai reçu une communication de la
14 GRC que 200, 250 agents arrivaient. Et j'ai fait cette annonce
15 lors de cette réunion même. Alors personne n'aurait pu être
16 étonné le 7, qu'on avait vraiment besoin de ressources et qu'on
17 allait demander beaucoup de ressources.

18 **Me FRANK AU** : À ceux qui croient que cette
19 annonce a été faite à l'extérieur des bons canaux et qu'il y a
20 eu trop d'influence politique dans les discussions de ressources
21 intra-policiers, qu'avez-vous à dire, au-delà de ce que vous
22 avez déjà dit à propos du contexte ?

23 **M. PETER SLOLY** : Je crois qu'il y a énormément
24 d'opinions sur tous ces aspects. Alors je ne vais pas essayer de
25 proposer qu'il ne faut jamais avoir cette opinion. Entre autres
26 à un autre chef de police. Mais, je crois que ce serait la même
27 chose, par exemple, l'annonce à propos de la dotation en
28 personnel la semaine d'avant.

1 **Me FRANK AU** : Donc, une autre critique par
2 rapport à cette annonce publique, surtout d'après ce qu'on a
3 entendu d'autres témoins policiers, c'était par rapport au
4 manque d'un plan adéquat lors de l'annonce de ce plan. Est-ce
5 que c'était approprié de faire ce genre de déclaration publique
6 alors que la SPO ne semblait pas avoir un plan nécessaire pour
7 déployer un aussi grand nombre de ressources, même si elle les
8 avait obtenus ?

9 **M. PETER SLOLY** : J'apprécie les préoccupations,
10 entre autres pendant ce processus et bien au-delà des murs de
11 cette salle. Ce n'est pas une pratique que j'ai vécue dans ma
12 carrière policière, où il fallait des plans détaillés, soumis,
13 analysés, avant qu'on ne puisse déployer des ressources.

14 Ce n'était pas dans mon expérience autour des
15 événements planifiés, non plus dans les événements non
16 planifiés, ou fluides, ou très difficiles comme on a vécu ici.
17 Si c'était devenu une nouvelle norme et attente dans les
18 services policiers, je ne le savais pas et j'étais chef de
19 police depuis plus de deux ans.

20 Deuxièmement, on avait un plan. C'était un plan
21 en évolution et je n'aurais jamais dit à qui que ce soit que
22 c'était un plan excellent ou un plan robuste, vu qu'on était
23 encore en train de pivoter par rapport à ce qu'on avait vécu la
24 semaine précédente.

25 Le Canada essayait de voir qu'est-ce qui se
26 passait à travers le pays, alors qu'on essayait de savoir ce qui
27 se passait dans la ville. Et on se servait de littéralement
28 toutes nos ressources, juste pour y arriver dans nos opérations

1 quotidiennes et la planification pour ces opérations. On n'avait
2 pas la capacité de produire un tel niveau de plan, alors qu'on
3 avait besoin de ces ressources de façon désespérées.
4 Malheureusement, c'est devenu une question mal informée à propos
5 d'une attente irréaliste et ça a provoqué beaucoup de
6 préoccupations dans l'organisation et à l'extérieur de notre
7 organisation.

8 **Me FRANK AU** : La Commission a entendu les
9 témoignages à la fois de M. Bernier du SPO et le surintendant
10 Abrams de la PPO, que des agents de la PPO qui étaient déjà à
11 Ottawa, ne recevaient pas des instructions adéquates pour être
12 bien intégrés ou déployés à Ottawa.

13 S'il y avait des agents, ou policiers à Ottawa,
14 dont on ne se servait pas bien, on pourrait se poser la question
15 à quoi ça sert d'en envoyer encore plus ?

16 **M. PETER SLOLY** : D'après ce que j'ai vu et
17 d'après ce que j'ai su à l'époque, oui, il y avait des fois où
18 les agents n'ont pas été bien déployés. Et je n'ai jamais été
19 impliqué dans une opération policière où on a amené des
20 ressources de notre ville ou de l'extérieur de la ville de deux
21 services policiers, entre autres, quand j'étais au Kosovo, où il
22 y avait une utilisation sous optimale des ressources.

23 Normalement, le commandant d'incident de la
24 juridiction même va se servir des ressources dont ils ont le
25 plus besoin. Souvent, ils vont aller chercher d'autres
26 ressources. Ce qui veut dire que les ressources de l'externe
27 seront sous-utilisées. Et ce n'est pas étonnant pour moi
28 d'entendre qu'à des moments au cours des trois semaines où j'ai

1 été impliqué, qu'il pouvait y avoir des policiers d'autres
2 services policiers, qui n'ont pas eu le breffage au bon moment
3 ou ont passé une partie de la journée à ne pas faire ce qu'ils
4 pensaient faire. Je l'ai vécu souvent moi-même.

5 **Me FRANK AU** : La dernière critique qu'on aurait
6 pu faire, à laquelle j'ai pu penser et qu'on a entendue de
7 certains témoins, c'est qu'entre le 3 et 10 février, le SPO se
8 servait des agents GRC et PPO pour aider les agents qui étaient
9 complètement épuisés, plutôt que dans un plan pour mettre un
10 terme à l'occupation. Qu'en dites-vous ?

11 **M. PETER SLOLY** : Oui, c'est probablement vrai.
12 Nos agents étaient épuisés et congelés et il fallait chercher la
13 relève et c'est pour ça que la première demande le 31 janvier où
14 Mme Ferguson dit aux différents commissaires, c'est d'envoyer
15 des officiers, parce que nos gens sont en train de s'endormir,
16 ou ils sont gelés à leur poste.

17 Et je ne suis pas étonné, ce n'est pas une
18 situation optimale, mais c'était la situation à ce moment-là.

19 **Me FRANK AU** : On va passer à un autre sujet. On a
20 parlé de vos demandes de ressources. Mais en fait, avant de
21 passer à autre chose, maintenant qu'il est clair pour vous, le 6
22 ou le 7 février, qu'Ottawa aurait besoin d'au moins 1800 agents
23 pour résoudre de façon efficace tous ces événements de convoi,
24 pour quelle raison n'est-il toujours pas un bon moment de passer
25 à l'article 9(6) de la *Loi sur les services policiers* ?

26 **M. PETER SLOLY** : Merci. Merci de me donner une
27 deuxième chance d'en parler. Le concept d'une approche mesurée,
28 on en parle souvent par rapport aux équipes de liaison et

1 deuxièmement, par rapport à l'utilisation de la force. Une
2 approche mesurée, c'est bon, on a besoin de plus de ressources,
3 on va les demander. On a besoin d'aide avec la planification, on
4 va aller le chercher. On aura peut-être besoin d'intégrer nos
5 opérations à un plus fort degré qu'auparavant, on va y
6 travailler. Alors on a de plus en plus de ressources et on
7 améliore l'intégration, notre planification est à un meilleur
8 niveau d'efficacité et on va songer à un commandement unifié.
9 Qu'est-ce qu'une approche mesurée ?

10 Je pense que ce serait non professionnel et ce
11 serait parce que c'est une mauvaise fin de semaine, demandons à
12 la PPO d'intervenir parce qu'on a une mauvaise fin de semaine.
13 Il faut commencer à utiliser tout ce qu'on peut, être aussi
14 rapide que possible et voir ce qu'on peut anticiper, prévoir ce
15 qu'on va avoir besoin à court et à moyen terme.

16 Même à mon époque, il s'agit de parler
17 d'intégration. Rien n'est pas discuté, je pense qu'on l'a dit
18 53 fois. Tout est sur la table, y compris une plus grande
19 intégration, y compris une unification. Et avec l'intégration,
20 éventuellement l'unification et 2200 officiers du service de
21 police. Et le support incroyable qu'on a reçu de tout le pays,
22 on a pu terminer cet événement avec succès.

23 **Me FRANK AU :** Une question plus générale. Comment
24 traiter d'événements multijuridictionnels qui ont besoin de
25 soutien externe ? Vous avez mentionné qu'à Ottawa, c'est la
26 police de la juridiction, mais le fait est que vous demandez à
27 ces agences externes, GRC ou PPO, de donner des ressources
28 énormes. Et au moment où Ottawa ne semblait pas capable de

1 déployer de façon efficace ce qu'ils avaient reçu avec des
2 officiers déjà présents sur place, mais pour différentes
3 raisons.

4 **M. PETER SLOLY** : Écoutez, je veux être très clair
5 là-dessus, je comprends que quelqu'un a éclairci la situation
6 auparavant. Il y a certaines instances où ça s'est produit, je
7 pense que le surintendant Abrams était le conduit direct du chef
8 adjoint Bell, d'organisation à organisation. Il a soulevé la
9 question. Je pense que ça a été bien reçu et on a ensuite agi.
10 Je ne pense pas que c'est un problème continu, un problème de
11 compétence.

12 Je ne peux pas nier que ça s'est produit de façon
13 sporadique, mais ce n'est pas une chose qui se produit tous les
14 jours, avec des officiers qui sont assis là à ne rien faire.
15 J'aimerais que ce soit très, très clair pour le dossier.

16 Et encore, ce niveau de sous-utilisation, c'est
17 ce que j'ai vu dans mes trois décennies de chef de police.

18 **Me FRANK AU** : Je ne veux pas exagérer le problème
19 non plus, mais le problème à Ottawa, vous ne pouvez pas le nier,
20 que le SPO avait des problèmes.

21 **M. PETER SLOLY** : Je pense que je l'ai dit à
22 plusieurs reprises moi-même.

23 **Me FRANK AU** : Donc le SPO avait des problèmes à
24 différent niveau. Il avait développé un plan, mais avait des
25 difficultés à un point tel où c'était très difficile d'avoir les
26 planificateurs de l'extérieur d'opérer ce plan.

27 **M. PETER SLOLY** : Oui.

28 **Me FRANK AU** : Les officiers du SPO étaient

1 fatigués, épuisés, ils avaient besoin de l'aide d'agences
2 extérieures simplement pour maintenir les services de police
3 réguliers. C'est la réalité...

4 **M. PETER SLOLY** : On avait surtout besoin d'aide
5 des agences externes pour le système de commandement pour tenir
6 compte de la crise qui se produisait au centre-ville. On avait
7 moins besoin d'aide pour ce qui se passait dans le reste de la
8 ville. Ce n'était pas du tout comparable.

9 **Me FRANK AU** : Je pense que ma question est celle-
10 ci, aurait-il été simple de laisser les plus grandes
11 organisations comme la GRC ou la PPO d'avoir une plus grande
12 capacité d'aider, parce qu'ils voulaient aider.

13 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas du tout ce qu'ils
14 voulaient faire, comme vous le suggérez. Je n'ai jamais reçu de
15 suggestion de la part des commissaires Carrique ou Lucki qu'ils
16 voulaient venir et apporter 2000 et quelques officiers sur le
17 terrain pour des jours et des semaines. Il y a peut-être des
18 renseignements qui existent qui sont différent de ce que je
19 savais, mais c'est un défi. Il faut avoir à ce moment-là, trois
20 niveaux de gouvernement qui vont investir de façon différente
21 dans trois niveaux de services de police. Je ne sais pas comment
22 la formule fonctionnerait, mais si on passe d'un scénario de
23 « si, que, peut-être », si le Commissaire n'a pas le temps, ou
24 si vous voulez passer à autre chose, laissez le moi savoir.

25 Mais scénario un, vous prenez un pourcentage,
26 10 % par un, vous voulez mettre dans la PPO. Tous les ans, il y
27 aura un événement dans un service de police ou un autre, où il
28 n'y aura pas suffisamment de ressources. Automatiquement, le PPO

1 envoi 10 % sa cote des services de police, parce que selon ce
2 qu'on dit dans l'article 9, si on prend en main les services de
3 police pour une semaine ou un mois, il faut avoir la possibilité
4 de le faire. Et je pense qu'aucun maire, aucune autorité
5 municipale ne va accepter ça. Et je ne pense pas que les
6 provinces veulent avoir la responsabilité non plus.

7 Les contrats de police autochtones du service de
8 police national, il n'y a personne qui a le personnel
9 nécessaire. Si vous permettez à la gendarmerie de le faire,
10 alors vous arrivez dans la région de la Capitale nationale, il y
11 a six services de police qui fonctionnent jour après jour,
12 comment les diviser ?

13 Je comprends du point de vue intellectuel qu'il
14 faut le faire, mais du point de vue financier et pratique, ça ne
15 mérite pas cet effort. Je pense que ce qu'il faut faire c'est
16 avoir des normes, des standards partout. Dire exactement comment
17 et quand nous allons travailler ensemble de façon intégrée et
18 unifiée, voir ce qui nous manque dans l'opération et les
19 stratégies, ce qui est tactique et comment agir de façon
20 efficace. Et ça serait beaucoup plus rapide et beaucoup moins
21 cher, que tenant compte des leçons apprises.

22 Vous parlez d'un changement structurel majeur, un
23 changement législatif qui va prendre des années à faire et des
24 années à devenir efficace.

25 **Me FRANK AU** : Revenons à ce qui s'est passé vers
26 le moment où le chef Pardy est arrivé avec son groupe à Ottawa.
27 Il est arrivé le 8, il avait une rencontre avec votre équipe de
28 commandement le 8 et le 9. Je voudrais, si vous vous rappelez

1 bien, de la rencontre que vous avez eue avec eux l'après-midi du
2 9.

3 **M. PETER SLOLY** : Oui, bon bien je pense que
4 c'était vers midi. Pour le contexte, j'ai peut-être la mauvaise
5 date, mais c'était vers le 6 ou 7 et une communications entre
6 moi et le commissaire Carrique, où nous avons parlé de
7 documentation, de l'intégration. Je ne sais pas qui a soulevé la
8 question, que ce soit lui ou moi, mais on était tout à fait
9 d'accord rapidement, que ce serait utile. Ensuite, il fallait
10 amener des gens séniors, qui avaient de l'expérience, de la
11 compétence, Etc.

12 Il a parlé de Carson Pardy presque immédiatement
13 et je pense que tout le monde était tout à fait d'accord. Je
14 pense que dans les 24h on a été contacté 24h plus tard, il y a
15 eu une rencontre remis, rencontre avec la GRC au quartier
16 général de la GRC. Je vais essayer de ralentir, je sais que je
17 parle vite.

18 Malheureusement, à cause de la distance de voyage
19 et les problèmes qu'on a eus avec la rencontre de l'équipe,
20 Ferguson n'a pu avoir qu'une partie de son personnel de
21 commandement. Il y avait des discussions assez productives, mais
22 ce n'est jamais allé de l'avant.

23 Il y a une entente pour une autre rencontre le
24 9 février, n'est-ce pas ? Oui, le 9 février. Et il y a eu des
25 efforts supplémentaires pendant cette période pour essayer
26 d'améliorer et d'évaluer notre plan. Ce jour on s'est référé à
27 cette, pour essayer d'élever le plan de, pour aider les agences
28 qui arrivent. Je pense que c'était vers midi, midi trente. Le

1 chef surintendant Pardy, Abrams, Lue et je ne sais pas qui
2 étaient les autres, mais c'était les trois principaux qui sont
3 arrivés au quartier général. Mais c'était le contexte de cette
4 rencontre. J'avais mon équipe de commandement également présent.

5 **Me FRANK AU** : Je suis heureux que vous vous soyez
6 arrêté là-dessus, parce qu'avant de passer à la rencontre avec
7 le groupe de planification intégrée, si je comprends bien le
8 matin du 9, vous avez une autre rencontre avec votre équipe de
9 commandement du SPO. Est-ce que vous pouvez nous parler de cette
10 rencontre d'abord ?

11 **M. PETER SLOLY** : Mais c'est un débriefage pour ce
12 qui s'est passé la nuit précédente, il faut continuer d'évoluer,
13 de faire progresser notre plan. Pour nous préparer à la
14 prochaine rencontre, on a mis toutes sortes de... pour être sûr
15 d'avoir les meilleurs produits possibles, l'arrivée de cette
16 équipe c'était pour continuer ce qu'on faisait, mais il fallait
17 qu'elle puisse évaluer ce qu'on avait déjà fait et ce qu'on
18 faisait.

19 **Me FRANK AU** : Je vais vous montrer certaines
20 notes du chef adjoint Ferguson. OPS00014479.

21 (COURTE PAUSE)

22 **Me FRANK AU** : Page 66. En haut, vous voyez que
23 c'était mercredi le 9 février. À quelle heure vous avez dit que
24 c'était, la réunion ?

25 **M. PETER SLOLY** : Ça dit 7h10, je ne sais pas si
26 c'est précis. Ça semble bon, c'était assez tôt le matin.

27 **Me FRANK AU** : C'est le jour après l'arrivée du
28 groupe, et votre présence avait été retardé le jour avant. Donc

1 le lendemain matin nous avons cette rencontre. Est-ce que vous
2 vous souvenez Mission Hydra ?

3 **M. PETER SLOLY** : Oui, Monsieur.

4 **Me FRANK AU** : Alors parlez-nous du nom, Hydra.

5 **M. PETER SLOLY** : Ancienne civilisation grecque.
6 C'est le monstre à multiples têtes.

7 **Me FRANK AU** : Est-ce qu'il y avait une raison
8 pour laquelle ça s'appelle Mission Hydra ?

9 **M. PETER SLOLY** : Un peu de créativité de ma part.
10 On avait du mal à prendre une partie de la zone rouge ou le parc
11 de la Confédération avant de continuer. Donc c'était un défi
12 constant, les officiers essayaient de sécuriser une partie,
13 surtout dans la zone rouge. C'était de contrôler, de garder et
14 de contrôler cette zone. Donc Hydra, si vous coupez la tête,
15 elle ne peut pas revenir. Donc si vous prenez le terrain que
16 vous le gardez, les gens ne peuvent plus y venir. Donc a plus de
17 ressources et un plus petit théâtre d'opérations.

18 **Me FRANK AU** : D'après le témoignage du chef
19 adjoint Ferguson, le jour précédent, le 8, lorsque votre équipe
20 de commandement rencontrait l'équipe de planification intégrée,
21 il y avait un plan stratégique d'opération en huit points avec
22 une déclaration de mission qui incluait des événements
23 d'engagement par un groupe, et le matin du 9 donc, c'est une
24 nouvelle version avec une autre déclaration de mission. Il y a
25 une référence à l'effet que c'était « une posture très
26 agressive ».

27 « La terminologie utilisée dans la
28 déclaration de mission pendant la

1 discussion. A demandé si quelqu'un
2 avait besoin de clarification. Le chef
3 a expliqué son plan, n'a pas parlé des
4 négociations et lorsque je l'ai
5 soulevé, il a été en colère. Il a dit :
6 « Nous ne négocions pas ». Ensuite il a
7 dit « c'est implicite ». J'ai avisé que
8 toutes les déclarations de mission
9 doivent dire de façon très explicite. »

10 Le commentaire suivant, je pense que c'est vous :
11 « Si ça ne réduit pas la taille de
12 l'empreinte, ce n'est pas une bonne
13 négociation. »

14 Est-ce que vous vous souvenez de cet échange ?

15 **M. PETER SLOLY** : C'est ce dont se rappelle la
16 chef adjointe Ferguson. Je ne me souviens pas de... sans la
17 possibilité de comprendre. Nous avons une discussion très saine,
18 oui, pour savoir si le mot « négociation » devait être expliqué
19 et explicite. Je pense que dans la déclaration de mission c'est
20 clair, mais à part ça, je ne sais pas pourquoi elle a interprété
21 ça de cette façon.

22 **Me FRANK AU** : Donc votre point de vue, vous nous
23 avez parlé de ça, je pense, pendant nos entrevues. Pour le
24 résumé de l'entrevue à la page 36. Sous discussion :

25 « Chef Sloly se rappelle de la
26 rencontre spéciale avec le chef adjoint
27 Bell, Ferguson, le conseil Christiane
28 Huneault, Dunker, Maloney. Cette

1 rencontre a eu lieu après une rencontre
2 interne de planification du SPO le jour
3 précédent le 9 à 12h10, rencontre avec
4 le surintendant Pardy et Lue. On a
5 insisté pour dire que toute l'équipe de
6 commandement était là le 9, et à un
7 certain point il a dit qu'il allait
8 écraser tous ceux qui voulaient miner
9 ce plan. Le chef Sloly reconnaît que
10 c'était un choix malheureux de mots,
11 mais la santé publique, la santé des
12 membres, le bien-être, la sécurité, la
13 conclusion de ce convoi était à un
14 point critique et ceci exigeait un
15 engagement absolu du commandement pour
16 appuyer la mise en place de ce plan mis
17 à jour. Il a redit le besoin d'unité à
18 l'intérieur du commandement pour
19 appuyer ce plan, y compris un certain
20 niveau d'intégration et d'acquisition
21 de ressources nécessaires pour la
22 sécurité et la fin réussie de ces
23 événements à Ottawa. Il n'y avait pas
24 de changements majeurs au plan, le
25 concept opération, l'intégration élevée
26 et les affectations de membres séniors
27 sans la discussion pour le besoin de
28 changement. »

1 Et voilà, est-ce que ça reflète votre souvenir de
2 ce qui est arrivé ?

3 **M. PETER SLOLY** : Oui, c'est ce que j'ai dit.

4 **Me FRANK AU** : On semble insister sur le fait de
5 s'engager à ce plan, à moins qu'il y ait eu des changements
6 importants qui auraient justifié un changement. Pourquoi cette
7 emphase ?

8 **M. PETER SLOLY** : On a eu un défi la semaine
9 précédente ou les seniors ont été échangés sans aucune
10 communication. On a eu des retards sur le développement d'une
11 portion importante du plan, c'est-à-dire de l'ordre public.
12 C'est pour rappeler les problèmes que nous avons connu la
13 semaine précédente et donc, on veut un niveau d'intégration de
14 ressource et on ne peut pas avoir une personne qui porte des
15 changements qui peut changer l'intention de ce que nous avons
16 l'intention de faire.

17 Il faut absolument, du côté positif, avoir un
18 engagement de toute l'équipe de commandement. Nous en étions au
19 point où on progressait. Bien sûr qu'il y aurait une évolution
20 des sous-plans, du plan, Etc., selon les ressources disponibles,
21 mais la base, c'est que comme on avait changé à cette nouvelle
22 position, surtout à cause de la demande de ressources, ça
23 demandait un engagement ferme de l'équipe de commandement.

24 **Me FRANK AU** : Vous disiez que le choix du mot
25 « écrasé », ça a été peut-être malheureux.

26 **M. PETER SLOLY** : Absolument.

27 **Me FRANK AU** : Mais ça voulait quand même dire que
28 vous insistiez, mettiez l'emphase sur le fait que personne ne

1 devait dévier du plan à la légère.

2 **M. PETER SLOLY** : À la légère, au plan
3 stratégique, aucun changement majeur dans ce plan, dans
4 l'opération, l'intégration avec la PPO et les commandements
5 d'événements, et ça ne serait pas sans discussion d'abord.

6 Le mot que j'ai oublié peut-être, c'est selon les
7 circonstances, ou les circonstances de sorties. C'est toujours
8 implicite dans chacune des circonstances.

9 **Me FRANK AU** : Est-ce que c'est conforme avec le
10 système de commandement où le nouveau de commandant des
11 opérations était d'accord pour s'adapter et réagir aux
12 circonstances qui changent rapidement ?

13 **M. PETER SLOLY** : Ça ne tombe pas dans ce que je
14 disais là-dedans.

15 **Me FRANK AU** : Vos collègues qui sont sortis de
16 cette rencontre ont bien compris que s'il y avait des
17 changements, qu'ils exigeraient une certaine approbation du
18 chef ?

19 **M. PETER SLOLY** : Pas du tout. Au niveau
20 opérationnel, pas du tout. C'est très, très clair, aucun
21 changement majeur au plan, aucun au concept d'opération. Aux
22 objectifs, pas des objectifs, des sous-plans. Les décisions
23 faites au cours de la journée. L'intégration est élevée, donc je
24 n'allais pas avoir un surintendant, un inspecteur, un sergent ou
25 un chef adjoint dire à un OPP ou un GRC « vous savez quoi ? Nous
26 n'avons pas besoin de cette intégration, peu importe ce que dit
27 Sloly. » Ils n'auraient jamais dit ça.

28 Aucun changement majeur à l'extérieur de

1 circonstances graves.

2 **Me FRANK AU** : Donc je reviens brièvement à ça.
3 Pour clarifier ce point, je vous amène à une note prise par les
4 services juridiques à cette rencontre, par Mme Huneault.
5 OPS00014454.

6 (COURTE PAUSE)

7 **Me FRANK AU** : C'est la même réunion ?

8 **M. PETER SLOLY** : Eum...

9 **Me FRANK AU** : Voulez-vous remonter ?

10 (COURTE PAUSE)

11 **M. PETER SLOLY** : C'est le 9 février.

12 **Me FRANK AU** : Retournons à la page 130. Je veux
13 attirer votre attention sur ce qui suit, la deuxième flèche à
14 partir du haut :

15 « Aucun changement au plan, sauf si le
16 chef l'approuve. »

17 **M. PETER SLOLY** : Oui.

18 **Me FRANK AU** : C'est la question que je vous ai
19 posée, est-ce que quelqu'un aurait pu penser qu'il n'y aurait
20 pas de changement au plan, sauf si le chef l'aurait approuvé.

21 **M. PETER SLOLY** : Encore une fois, pour être
22 explicite, aucun changement... pardon... aucun changement à
23 l'architecture du plan. Ça ne veut pas dire qu'il ne peut pas y
24 avoir de changement tactique ou opérationnel sans mon
25 approbation.

26 Même si je le voulais, ça serait impossible pour
27 moi de valider, approuver, ou ne pas approuver pour chaque
28 aspect de chaque changement potentiel au plan, ce serait

1 impossible, je n'aurais jamais dit ça.

2 Je ne pense pas qu'une personne expérimentée
3 pourrait adopter une interprétation si littérale, surtout après
4 avoir participé à cette opération pendant une semaine et demie.
5 Et s'ils avaient cette interprétation, ils auraient dû demander
6 des clarifications vu leur expérience.

7 **Me FRANK AU** : C'est dans cette réunion également,
8 selon certains témoins, que vous avez discuté des aspects
9 politiques. Allons à la page... page donc... ah plus tard. Ah non,
10 c'est sur cette même page, ou la page suivante. Faites dérouler,
11 s'il vous plait. Voyez-vous le commentaire de Trish :

12 « Je veux que nous limitions l'aspect
13 politique. »

14 **M. PETER SLOLY** : Oui, je le vois.

15 **Me FRANK AU** : Et le commentaire juste avant, je
16 pense que c'est votre commentaire, « Tom C. », Tom Carrique
17 probablement ?

18 « ...évalue si nous méritons d'obtenir
19 les ressources additionnelles qui ont
20 été demandées. »

21 Vous rappelez-vous de cette discussion ?

22 **M. PETER SLOLY** : Oui, et c'est ça qui a été dit.
23 Les gens qui étaient arrivés ici étaient venus avec des
24 directives claires de leur commandement, c'est-à-dire évaluer
25 notre degré de planification, le caractère adéquat des
26 ressources que nous avons demandées et si nous pouvions nous
27 entendre et intégrer et aller de l'avant. Mais ils étaient venus
28 pour évaluer où nous nous trouvions à ce moment-là.

1 **Me FRANK AU** : On fait allusion ici au chef
2 adjoint Ferguson qui demande qu'on limite l'aspect politique.
3 Ses propres notes. Ça, ce sont des notes qui ont été prises par
4 les services juridiques, mais ses propres notes sont plus
5 explicites. Allons au document OPS00014479. À la page 67.

6 (COURTE PAUSE)

7 **Me FRANK AU** : Faites dérouler s'il vous plait.
8 OK, on parle ici du plan. Continuez de faire dérouler s'il vous
9 plait. Voyez-vous ici, on a parlé du plan, il y a un petit tiret
10 là.

11 « Ils ont parlé du plan pour informer
12 la cellule de planification et de
13 commandement. Et ils ont parlé d'un
14 type de complot qui se produit à
15 l'échelle provinciale et à l'échelle
16 fédérale, et cette équipe est gérée par
17 leur maître politique. Et on fait la
18 promotion de l'idée qu'ils ne sont pas
19 vraiment ici pour aider. »

20 Pouvez-vous m'aider à comprendre ce paragraphe ?
21 Qui sont ces maîtres politiques et quel était ce complot ?

22 **M. PETER SLOLY** : Donc, ce sont les notes de
23 Trish, les notes de Mme Ferguson. Je ne vais pas mettre en
24 question ses interprétations et ses émotions, mais ce n'est pas
25 la conversation que j'ai tenue à ce moment-là. J'ai eu une
26 discussion très claire sur deux éléments : nous allons être
27 évalués relativement à la qualité de nos plans et la pertinence
28 de notre demande de ressources. Et si nous ne pouvons pas

1 fournir suffisamment de raisons, nous ne pourrions pas obtenir
2 l'aide demandée.

3 Ensuite, j'ai parlé de l'aspect politique qui
4 entourait cet événement. À ce moment-là, c'est devenu un
5 événement national, on en parle partout dans le monde. À ce
6 moment-là, j'ai eu des interactions avec les trois ordres de
7 gouvernement et le conseil d'administration. Il était clair pour
8 moi qu'il y avait de plus en plus d'attention politique, de plus
9 en plus, et de pression politique, et qui parfois était non
10 méritée à l'égard du SPO. Cette pression-là pourrait avoir un
11 effet à obtenir les ressources nécessaires.

12 Donc je les avisais et je leur permettais d'en
13 discuter au sein d'une pièce où il y avait le commandement, afin
14 qu'ils puissent comprendre ce qui se passait, avant qu'ils aient
15 cette conversation avec les organismes externes. Je ne voulais
16 pas qu'il y ait de surprises et je voulais qu'ils soient
17 pleinement informés de la situation.

18 Par exemple, le jour avant, il y a eu une requête
19 qui a été déposée, ou une motion, qui a été déposée par des
20 conseillers municipaux qui demandaient aux fins du commandement
21 que la gestion soit retirée du service de police. Donc, ce sont
22 des questions en direct qui sont cruciales. Et il y avait
23 d'autres événements dont ils n'étaient pas au courant. Donc
24 j'essayais de les informer sans vraiment aller dans les détails
25 malheureux.

26 C'est dans ce contexte que, je crois, Mme
27 Ferguson a peut-être pensé qu'il s'agissait d'un complot, mais
28 c'était des expériences réelles, que j'essayais d'expliquer à

1 mon commandement pour qu'il soit au courant de ce qui se passait
2 et qu'il connaisse les défis qui se posaient à nous, pour
3 présenter une approche unifiée. Et si nous n'avions pas
4 d'approche unifiée, ce type d'approche pourrait nous diviser.

5 **Me FRANK AU** : Étiez-vous inquiet que ces agents
6 de la GRC ou de la PPO ne venaient pas avec l'intention pure
7 d'aider, mais plutôt qu'ils agissaient au nom des personnes qui
8 les avaient envoyées pour d'autres raisons politiques.

9 **M. PETER SLOLY** : Est-ce que vous me dites que le
10 surintendant Lue et Pardy étaient là pour des raisons
11 politiques ? Non. Je pense qu'ils ont été dépêchés là réellement
12 et qu'ils avaient réellement l'intention d'aider. Pour
13 comprendre ce qui se passait et offrir leur aide. Mais je sais
14 très bien qu'il y avait des enjeux politiques et qui reposent
15 sur les épaules des commissaires de police. Et je sais qu'il y
16 avait un certain nombre de préoccupations auxquels faisaient
17 face mes collègues de ce grade.

18 **Me FRANK AU** : Vous demandiez de l'aide et quand
19 l'aide est arrivée, étiez-vous réticent à communiquer cette
20 information au SPO pour qu'il vous aide ?

21 **M. PETER SLOLY** : Non.

22 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous avez des problèmes
23 de confiance en lien avec le travail coopératif avec eux pour
24 régler le problème à Ottawa ?

25 **M. PETER SLOLY** : Non, mais j'ai été explicite,
26 l'intégration, ça veut dire que ça reste la juridiction du
27 service de police d'Ottawa. Et donc, que c'est le service de
28 police d'Ottawa qui reste en contrôle. Et donc, ce que je

1 demandais c'était que ces ressources restent sous le
2 commandement du SPO et s'ils n'étaient pas d'accord et bien nous
3 aurions dû retourner à la case départ pour obtenir les
4 ressources nécessaires et s'intégrer différemment. C'était les
5 mises en garde que j'avais émises. Ce n'était pas une question
6 de confiance, c'était une question d'établir les bases et les
7 limites afin que nous puissions aller de l'avant de façon
8 intégrée.

9 **Me FRANK AU :** Votre équipe de commandement nous a
10 dit qu'ils avaient noté une certaine préoccupation de votre
11 part. Que vous n'étiez pas prêt à céder le contrôle, que vous
12 tentiez de vous accrocher en utilisant ces concepts de
13 compétence des services de police. Êtes-vous d'accord ?

14 **M. PETER SLOLY :** Pas du tout.

15 **Me FRANK AU :** Savez-vous de quoi ils parlent ?

16 **M. PETER SLOLY :** Non.

17 **Me FRANK AU :** Qu'est-ce qui était si important
18 pour vous, pourquoi était-ce si important qu'Ottawa reste le
19 service de police qui contrôlait la situation ou qui avait
20 compétence ? Qu'est-ce que ça veut dire ?

21 **M. PETER SLOLY :** Mais c'est la *Loi sur les*
22 *services de police*, nous avons compétence.

23 **Me FRANK AU :** Mais divers services de police
24 travaillent ensemble de façon coopérative pour déterminer
25 comment régler un problème ?

26 **M. PETER SLOLY :** Et nous le faisons chaque jour
27 pendant que j'étais en mandat. On travaillait ensemble, on
28 collaborait, j'ai invité la GRC à faire des enquêtes

1 relativement au comportement criminel. Nous le faisons chaque
2 jour. Mais ça, c'est une chose complètement différente, de dire
3 nous n'avons plus du tout compétence ici, dans la Capitale
4 nationale, pour un million de personnes. C'est-à-dire, le SPO
5 n'est plus le service de police en place, même si nous l'avons
6 toujours été et ça, c'est un concept complètement différent.

7 **Me FRANK AU :** Mais si ça a du sens, disons une
8 enquête majeure, je ne sais pas moi, il y a un crime qui est
9 commis à Toronto, et l'expertise nécessaire pour régler le
10 dossier requiert une combinaison d'expertise de différents types
11 de police, York, Toronto et tout ça. Est-ce qu'il y a un
12 protocole en place en vertu duquel ce n'est pas nécessairement
13 le service de police local qui a compétence, ça dépend des
14 circonstances non ? Est-ce qu'il y a du sens dans les
15 circonstances ?

16 **M. PETER SLOLY :** Je peux penser à des exemples,
17 oui. Disons l'inspecteur principal là, et dans le cadre des
18 actes criminels, l'inspecteur venait de la GRC, mais les normes,
19 ça relevait toujours de moi et la décision de déposer des
20 accusations, m'incombait encore en vertu de la partie 5. Mais si
21 j'avais cédé ce rôle et ces responsabilités, bien ça aurait dû
22 être l'inspecteur de la GRC qui décide de l'ensemble des
23 circonstances de cette affaire, alors oui, des centaines de
24 fois, des milliers de fois. J'ai intégré des services de police
25 pour une variété de raisons, administratif, ressources humaines,
26 droit de la personne, opérations, armes et gang, mais ça ne pose
27 pas du tout de problème ce concept.

28 Pendant mon mandat, ou pendant mes 30 années

1 d'expérience dans les services de police, je ne peux pas penser
2 à une seule fois où il y a un service de police qui a dit : « Ah
3 non, quelqu'un d'autre venez intervenir, nous, nous
4 abandonnons. » Peut-être que je me trompe, mais je ne peux pas
5 penser à une occurrence.

6 **Me FRANK AU** : Mais est-ce que ça ne serait pas
7 une vraie question de collaboration ? On se reposerait quand
8 même sur les connaissances locales, mais peut-être que c'est une
9 question qui est en lien avec les politiques.

10 **M. PETER SLOLY** : Peut-être.

11 **Me FRANK AU** : Le 9 février, lors de cette
12 réunion... prenons le document, les notes, OPS00014454. Donc nous
13 retournons aux notes des conseillers juridiques, à la page 136.

14 (COURTE PAUSE)

15 **Me FRANK AU** : Continuons de faire défiler, s'il
16 vous plait. Nous sommes toujours le 9 :

17 « Hier, fournis l'organigramme du
18 commandement, de quoi d'autre avez-vous
19 besoin pour mettre en œuvre notre plan,
20 ou tabler sur le plan ? Nous avons
21 besoin de savoir quelles seront les
22 ressources que nous aurons ici à
23 Ottawa. »

24 Ça, c'est vous qui avez dit ça, et la PPO a
25 répondu :

26 « Décision stratégique en raison du
27 reste des provinces. »

28 Vous rappelez-vous de quoi il s'agit ?

1 M. PETER SLOLY : Oui.

2 Me FRANK AU : Pouvez-vous nous l'expliquer ?

3 M. PETER SLOLY : Je pense que c'était une
4 discussion très saine, nous avons des besoins locaux, mais nous
5 n'avions pas un événement à l'échelle nationale. Je pense que le
6 9, peut-être qu'il y avait des choses qui commençait à Windsor.
7 Toronto avait réglé la situation à Queen's Park et je pense que
8 les provinces avaient peut-être un ou deux événements, il se
9 passe des choses à Coutts. Donc c'était une saine discussion,
10 nous avons besoin de beaucoup de ressources, mais nous savons
11 aussi qu'il y a d'autres événements.

12 Je pense qu'à cette époque, il y avait un appel
13 quotidien avec tous les chefs, organisé par la PPO et ils
14 avaient instauré deux niveaux d'intégration des ressources, un
15 en ce qui concerne l'ordre public, l'autre les ressources
16 générales. Donc nous travaillons déjà dans un théâtre
17 opérationnel national où nous échangeons des ressources et nous
18 affectons ces ressources en fonction du risque. Et je ne pense
19 pas qu'un autre chef de police a vécu quelque chose de ce genre,
20 moi, c'était la première fois. Voilà le contexte.

21 Me FRANK AU : Continuons de faire défiler le
22 document. La PPO dit :

23 « Nous avons dit 1200 personnels de la
24 PPO... »

25 C'est difficile à lire là. Ah, c'est plus bas.

26 « ...ne peut pas élaborer un plan sans un
27 plan. »

28 Et le chef répond :

1 « Ça va, élaborer un plan et obtenez
2 les ressources. »

3 **M. PETER SLOLY** : Je sais ce qui se passait, mais
4 je ne pense pas que ces notes sont exactes, particulièrement
5 exactes. Je pense que les gens parlent vite et il y a beaucoup
6 d'échanges, et je pense qu'il y a peut-être des choses qui
7 manquent.

8 **Me FRANK AU** : Dites-nous de quoi vous vous
9 rappelez.

10 **M. PETER SLOLY** : Je vais vous parler de ce que je
11 me souviens. D'abord, il y avait une discussion, c'était peut-
12 être le surintendant Abrams qui avait soulevé ça, je ne m'en
13 rappelle plus, mais une discussion quant au nombre de ressources
14 qui avait été envoyé et j'ai dit « il y a un problème de
15 communication du Solliciteur général, ce qui a donné
16 l'impression que 1500 agents de la PPO à l'échelle de la
17 province étaient ici à Ottawa sur une base quotidienne. »

18 Et encore une fois, j'ai expliqué les défis que
19 ça posait en matière de confiance du public. Puis après ça on
20 est passé à un autre sujet. Je ne me rappelle plus qui menait la
21 discussion du côté de la PPO, mais je ne pense pas que ce soit
22 exact ici cet énoncé, mais peut-être que c'est le reflet du
23 thème, on ne peut pas avoir un plan sans un plan. C'est la
24 question de l'œuf ou la poule. Est-ce qu'on devrait avoir un
25 plan pour avoir un plan ? Et moi, ce que je dis c'est nous avons
26 besoin d'un plan, nous devons avoir des ressources et donc j'ai
27 besoin d'un engagement en matière de ressources.

28 Et voilà, c'est le genre de discussion qui a

1 lieu, probablement que ça allait très vite. Et la personne qui a
2 pris des notes faisait de son mieux pour suivre.

3 **Me FRANK AU** : Ces notes sont du conseiller du
4 SPO ?

5 **M. PETER SLOLY** : Oui.

6 **Me FRANK AU** : Allons à la page 43. Je remonte
7 dans le temps. Ça, c'est ses notes, de cette conseillère, du
8 3 février. Voyez-vous ici la petite puce, elle note :

9 « Il a demandé si j'ai pris des notes.
10 Je lui ai dit j'agis comme un scribe et
11 je note tout. »

12 Donc il semble que vous lui aviez demandé de
13 prendre des notes et qu'elle fait de son mieux pour prendre des
14 notes, peut-être comme un scribe, presque comme un scribe, et
15 qu'elle essaie de tout noter. Mais vous, vous ne pensez pas que
16 ses notes, en tout cas cette partie qu'on a vue là...

17 **M. PETER SLOLY** : Ah désolé si je vous ai donné
18 cette impression. Christiane, elle fait plein de choses et elle
19 est une très bonne conseillère juridique principale. Pendant un
20 certain nombre de jours, elle a offert et assumé ce rôle de
21 scribe. Nous avions tellement peu de ressources, elle a offert
22 de le faire jusqu'à ce que quelqu'un d'autre, Vicky Nelson,
23 prenne la relève. Je ne dis pas que ce qu'elle a fait le 9
24 c'était insuffisant, c'était une réunion très dynamique, les
25 gens avaient beaucoup de points à soulever, elle faisait ce
26 qu'elle pouvait pour noter. Tout ce que je dis, c'est que ce ne
27 sont pas des citations que je peux attribuer à quelqu'un. Elle
28 ne l'a pas fait d'ailleurs. Donc elle fait de son mieux, mais

1 elle n'est simplement pas capable de dire qui a dit quoi à quel
2 moment précis. Les notes qu'elle a fournies étaient extrêmement
3 utiles pour moi.

4 **Me FRANK AU** : Je pense que je vais passer à un
5 dernier point, vu le temps qui s'écoule. En toute justice, le
6 chef Pardy a dit que le ton de cette réunion était un peu non
7 professionnel et irrespectueux.

8 « Le chef Sloly était manifestement
9 sous beaucoup de pression, devait agir
10 et doutait de l'engagement de
11 différents organismes de police. Il est
12 allé aussi loin qu'à nous dire qu'il
13 avait des sources au ministère et que
14 ses demandes n'étaient pas écoutées et
15 qu'ils voulaient qu'il échoue. Il y
16 avait un désaccord sur ce point de la
17 part de notre équipe. »

18 Je voulais vous donner l'occasion de répondre à
19 ces commentaires.

20 **M. PETER SLOLY** : Tous ces commentaires,
21 Monsieur ?

22 **Me FRANK AU** : Est-ce que ça vous aiderait si
23 j'affichais le document ?

24 **M. PETER SLOLY** : Oui, ça m'aiderait, vous avez
25 dit beaucoup de choses.

26 **Me FRANK AU** : Allons au document OPP00000792.

27 (COURTE PAUSE)

28 **Me FRANK AU** : Allons à la page 4, s'il vous

1 plait.

2 (COURTE PAUSE)

3 **Me FRANK AU** : Voyez-vous la puce, où on voit ici
4 « le ton général » ?

5 **M. PETER SLOLY** : Oui, c'était une réunion tendue
6 à certains moments. Nous avons discuté de points contentieux. Je
7 vais ralentir ici.

8 Par exemple, nous avons discuté de ce chiffre de
9 1700. Le chef surintendant Pardy, qui je crois, a bien été
10 sélectionné et a été envoyé rapidement. Je crois que c'est la
11 même chose pour le surintendant Lue qui représentait la GRC. Il
12 n'avait pas été impliqué dans ces événements, il ne les suivait
13 pas, je ne crois pas, en tout cas pas les aspects politiques.
14 C'était des gens des opérations, ils étaient là pour offrir un
15 soutien opérationnel. Dans ce contexte-là, comment le
16 surintendant aurait pu dire que certains aspects manquaient de
17 respects...

18 **Me FRANK AU** : Attendez un instant.

19 **M. PETER SLOLY** : « Manquant de professionnalisme
20 et de respect. » Je veux être très clair par rapport au SPO et à
21 l'état de ma ville, qu'on avait besoin des ressources et qu'il
22 fallait qu'on les obtienne les plus rapidement possible. Et
23 qu'il fallait que ces ressources soient prévisibles et durables,
24 et pas comme on avait vécu avant par la faute de personne, mais
25 « on vous envoie telles personnes, mais s'il y a un événement
26 chez nous, il faut qu'on les ramène. » Sans prévisibilité.

27 Bon, encore on parle de plan et demande de
28 ressources, mais si on n'a pas de prévisibilité, ça ne sert à

1 rien de planifier si on ne peut pas prévoir. Et on n'avait pas
2 de temps à perdre et on n'avait pas de ressources à perdre.
3 Alors encore une fois, c'est un « et » plutôt qu'un « ou ». Pour
4 le reste, je ne sais pas si vous voulez que je passe point par
5 point...

6 **Me FRANK AU** : Non, non, non, non. Non, c'est bon
7 on n'est pas obligé d'y aller point par point. Il y a plusieurs
8 choses. J'aimerais vous poser plusieurs questions, mais on n'a
9 pas beaucoup de temps.

10 **M. PETER SLOLY** : Disons qu'on a parlé des aspects
11 de pression politique et c'est toujours très... ça nous met mal à
12 l'aise entre les services policiers.

13 **Me FRANK AU** : Je vais vous amener à un autre
14 sujet, ayant trait au recours à la *Loi sur les mesures*
15 *d'urgence*. J'aimerais vous demander, avant le 14 février, aviez-
16 vous l'opinion que des pouvoirs additionnels en vertu de la *Loi*
17 *sur les mesures d'urgence* pourraient aider le SPO à résoudre les
18 événements du Convoi ?

19 **M. PETER SLOLY** : Pardon, je ne suis pas sûr
20 d'avoir compris votre question.

21 **Me FRANK AU** : Donc la *Loi sur les mesures*
22 *d'urgence*, le gouvernement y a eu recours le 14 février. Avant
23 cette date, avez-vous songé à si les pouvoirs en vertu de cette
24 loi pourraient vous être utile, ou ça pourrait être utile pour
25 le SPO, pour résoudre les questions du Convoi.

26 **M. PETER SLOLY** : Avant cette date, je n'ai jamais
27 songé à la *Loi sur les mesures d'urgence*. Je crois qu'on m'en a
28 parlé peut-être pendant cette fin de semaine. Mon défi, jusqu'à

1 mon dernier jour comme chef, n'a pas été d'avoir plus... une loi
2 additionnelle ou des injonctions, c'était une affaire de
3 ressources.

4 Même, il y a eu un temps où on espérait qu'il n'y
5 ait pas d'injonction de déclaration et d'état d'urgence, parce
6 que ça nous donnerait plus de pouvoir et on n'avait pas les
7 ressources pour les mettre en œuvre et on nous accuserait de ne
8 pas se servir de nos ressources. Alors pour une bonne partie du
9 temps de mon mandat, les discussions portant sur les injonctions
10 ou les déclarations d'état d'urgence étaient... c'était quelque
11 chose qu'on ne voulait pas à ce moment-là.

12 On ne m'a jamais consulté explicitement à propos
13 de la *Loi sur les mesures d'urgence*, qui est entrée en vigueur
14 le 14 février.

15 **Me FRANK AU** : OPP00014566. On va regarder ce
16 document. Il semblerait que ce soit des notes d'une réunion qui
17 a eu lieu le 14 février, environ à 10h du matin. On va passer à
18 la page 2, si on passe à la section sous le caviardage, on
19 voit :

20 « Lucki n'a pas fait de breffage au
21 premier ministre à propos du plan. Le
22 plan va avoir recours à la *Loi sur les*
23 *mesures d'urgence*. »

24 Et si on va en bas de page :

25 « Le chef est reconnaissant de tout
26 outil dans le coffre à outils, mais
27 nous avons besoin de ressources. »

28 Est-ce que vous vous rappelez cette discussion ?

1 M. PETER SLOLY : Je me souviens de la discussion,
2 pas mot à mot, et certainement cette dernière phrase résume ce
3 que je viens d'essayer de vous dire. Les outils c'est bien, mais
4 si on n'a pas les ressources nécessaires, ça peut poser
5 problème.

6 Me FRANK AU : Est-ce que la commissaire Lucki a
7 été la première à vous dire que le gouvernement fédéral allait
8 avoir recours à la *Loi sur les mesures d'urgence* ?

9 M. PETER SLOLY : Je ne m'en souviens pas de façon
10 indépendante. Il semblerait que ce soit la première fois ici, et
11 c'était au plus un jour avant, s'il y avait eu de la discussion
12 à ce sujet.

13 Me FRANK AU : Plus tard ce jour, vous avez parlé
14 à la présidente Deans à propos de la *Loi sur les mesures*
15 *d'urgence* ou à cette déclaration. Donc OPS00014566, vous pouvez
16 consulter ce document à la page 6.

17 (COURTE PAUSE)

18 Me FRANK AU : Est-ce qu'on peut remonter un peu,
19 s'il vous plait ?

20 Le dernier point :

21 « On a un état d'urgence municipal,
22 ensuite provincial et maintenant
23 fédéral. J'ai déjà dit que nous avons
24 besoin de plus que le SPO. »

25 Avez-vous dit cela pendant la réunion ?

26 M. PETER SLOLY : Ça s'enlignerait avec le type de
27 discussion par rapport à l'idée qu'il n'y aurait pas de solution
28 de service policier. C'est dans le même type de discussion. On a

1 trois paliers d'état d'urgence et c'est plus que le SPO,
2 visiblement.

3 **Me FRANK AU** : Vous avez dit dans votre résumé que
4 vous avez participé à plusieurs appels avec le sous-ministre Rob
5 Stewart et la commissaire Lucki, avant que le gouvernement ne
6 fasse sa déclaration d'état d'urgence, et vous avez dit la
7 première chose nécessaire pour la SPO, c'est plus de policiers.

8 **M. PETER SLOLY** : Oui, Monsieur.

9 **Me FRANK AU** : Est-ce que la déclaration fédérale
10 de l'état d'urgence, est-ce que ça a permis au SPO d'obtenir
11 plus de ressources ?

12 **M. PETER SLOLY** : Je ne peux pas dire, parce que
13 j'ai démissionné dans les 24h.

14 **Me FRANK AU** : Je vais vous montrer un échange
15 entre la commissaire Lucki et M. Mike Jones, qui était chef de
16 cabinet, au ministre Mendicino. C'est PB.NSC.CAN.00003256.

17 (COURTE PAUSE)

18 **Me FRANK AU** : Le contexte de ce courriel, la
19 commissaire Lucki énumère des mesures d'urgence qui pourraient
20 être utiles, mais ajoute qu'elle croit... ah, je vais vous laisser
21 le lire en fait. Si on descend, elle a donné quelques exemples
22 d'outils supplémentaires. Si on descend encore plus loin, elle
23 dit :

24 « Ceci dit, je crois que nous n'avons
25 pas encore épuisé tous les outils déjà
26 disponibles avec les lois existantes. »

27 Êtes-vous d'accord avec son évaluation ?

28 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas à quoi elle se

1 réfère, Monsieur.

2 **Me FRANK AU** : Les outils, elle explique dans ce
3 paragraphe :

4 « Il y a des fois où on pourrait porter
5 des accusations selon les autorités
6 existantes pour des infractions du *Code*
7 *criminel*, dans le contexte de la
8 protestation. La loi provinciale sur
9 les mesures d'urgence de l'Ontario qui
10 vient d'être adoptée pourra aider à
11 rajouter des outils dissuasifs à notre
12 coffre d'outils existant. »

13 **M. PETER SLOLY** : C'est peut-être par rapport aux
14 éléments à Coutts, ou ailleurs, je ne sais pas si elle parle
15 clairement des choses où j'ai été impliqué. Il n'est pas évident
16 de voir ce qu'elle pense qu'on pourrait faire.

17 Il y a des éléments de ce qu'on faisait à Ottawa,
18 on essaie d'avoir des renseignements pour pouvoir porter des
19 accusations après le fait. La *Loi ontarienne* venait d'être
20 annoncée le vendredi et je ne sais pas si à cette date le lundi,
21 si on avait eu un bon breffage de nos services juridiques, à
22 savoir quelles étaient ces mesures et comment les intégrer à
23 l'évolution des plans. Je ne suis pas en désaccord avec sa
24 position, mais je ne crois pas que ça s'applique à mes
25 circonstances à ce moment-là.

26 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous avez une vue à
27 savoir, on avait épuisé tous les outils qui existent ?

28 **M. PETER SLOLY** : Vous voulez dire, « nous », le

1 SPO ?

2 **Me FRANK AU** : Oui.

3 **M. PETER SLOLY** : Monsieur, je reviens, on n'avait
4 pas les ressources nécessaires pour vraiment bien utiliser
5 l'injonction privée, ni même la *Loi ontarienne* à ce moment-là,
6 alors je ne peux pas vous dire que j'ai même une opinion à ce
7 sujet, hormis le fait qu'on essayait d'obtenir des ressources.

8 **Me FRANK AU** : C'est bon. On va revenir. On a
9 commencé la discussion...

10 **M. PETER SLOLY** : Pardon. J'ai un exemple. Je ne
11 sais plus quel était le jour, samedi ou dimanche, probablement
12 dimanche. Un de ces appels à triparti dont vous avez parlé avec
13 la commissaire Lucki, c'est la seule fois que les ministres
14 Mendocino et Blair étaient sur l'appel. Je suis arrivé en
15 retard, j'avais plusieurs autres choses à faire et il y avait
16 une question, qui revient peut-être à ce qu'a dit Mme Lucki,
17 mais elle a songé à une application... Blair a parlé d'application
18 de la loi, du règlement : « Est-ce que vous avez songé à une
19 application de la loi et du règlement ? » Et elle a dit : « Oui,
20 depuis le départ. » Il a demandé : « Est-ce que vous avez songé
21 à remorquer les camions ? » Elle a répondu : « Oui, on a songé à
22 remorquer les camions depuis le début, mais nous n'avons pas
23 assez de policiers pour faire une pleine application de la loi
24 et pas assez de camions pour faire assez de remorquage. »

25 C'est peut-être ça le commentaire, « épuiser les
26 outils », c'est le seul contexte qui fait sens pour moi.

27 **Me FRANK AU** : Nous avons commencé nos discussions
28 aujourd'hui avec des questions portant sur le SPO, au moment où

1 le Convoi est arrivé et maintenant, nous sommes au milieu de
2 février et j'aimerais revenir à la question de confiance par
3 rapport à l'équipe.

4 Le jour avant votre démission, le 14 février, on
5 a votre communication avec la présidente Deans, si j'arrive à
6 trouver le bon document et la référence.

7 (COURTE PAUSE)

8 **Me FRANK AU** : OPS00014566, s'il vous plaît. La
9 page 6. Donc c'est un appel, le 14 février. Si on déroule un
10 peu :

11 « Lorsque la présidente m'a demandé si
12 mes ordres avaient été... si on avait
13 désobéi pendant la manifestation, le
14 chef a avisé qu'il y avait eu des
15 problèmes avec l'équipe de leadership
16 principal, mais il n'a pas eu le temps
17 de faire une enquête à ce sujet. Nous
18 avons tous été sous tension, c'est pour
19 ça qu'il y a eu des réunions tendues et
20 pourquoi certains n'ont pas donné leur
21 meilleur niveau. Comme tous, j'ai été à
22 mon meilleur et pas à mon meilleur. »

23 Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par
24 là ?

25 **M. PETER SLOLY** : Il y avait une discussion avec
26 la présidente, portant sur la qualité de soutien que je recevais
27 à l'intérieur de l'organisation et mon sens d'où en étions-nous
28 par rapport au leadership. Et c'était une bonne question de la

1 présidente de la commission aux employés directs et moi-même, et
2 dans ce cas-ci chef adjoint Bell, parce que le chef adjoint
3 Ferguson n'était pas une employée de la commission.

4 Et j'ai répondu le mieux possible, j'ai dit qu'il
5 y avait des défis. Je crois que dans ces notes on le voit bien.
6 Il y a des éléments de certains de ces défis de leadership qu'il
7 faudrait examiner après un rapport d'action, si jamais on avait
8 le temps de le faire. Et j'avais pris des décisions très
9 rapidement pour composer avec des questions de comportement ou,
10 et les mettre de côté, ou s'en occuper complètement. Mais j'ai
11 dit, j'ai mis une réserve, qu'il y avait beaucoup de stress et
12 de fatigue et que personne, ni même moi, ne pouvait dire qu'on
13 était toujours à notre meilleur.

14 **Me FRANK AU** : Comment est-ce que ce manque de
15 confiance a eu un effet sur leadership du SPO pendant les
16 événements du Convoi ? Est-ce que vous avez donné plus d'ordres
17 parce que vous ne faisiez pas confiance aux autres pour mener à
18 des niveaux stratégiques ou opérationnels ?

19 **M. PETER SLOLY** : Une question importante, mais ce
20 n'est pas facile à répondre, alors donnez-moi un moment, une
21 marge. Il y avait un problème, la seule question de confiance
22 que je connaissais, dont j'étais au courant, et qui avait une
23 incidence matérielle sur les événements de ces semaines, a été
24 de changer le surintendant Rheaume pour Dunlop. On en a parlé,
25 je n'y reviendrai pas.

26 Mais quand je me suis rendu compte de ce qui
27 s'est passé, il faut appliquer la discipline le plus rapidement
28 possible. Alors j'ai fait une réunion avec les deux agents,

1 commandants et j'ai posé une question directe, ils m'ont répondu
2 rapidement. J'étais déçu de leur choix et je l'ai dit clairement
3 et je les ai avisés rapidement et j'ai dit de quoi aurais l'air
4 le bon comportement par la suite, et j'ai continué, comme j'ai
5 dit plus tôt. De leur propre façon, ils ont travaillé pour
6 manifester la confiance et la capacité.

7 Et on m'a demandé qu'est-ce qui se passait de
8 façon générale, et il y avait cette circonstance, mais il y
9 avait d'autres éléments, un manque de cohésion dans l'équipe.
10 Des gens qui présumaient des choses. On a entendu éléments, des
11 gens qui prenaient une rumeur, se disait que c'était la vérité.
12 Il y avait une incidence sur les équipes de liaison, ou est-ce
13 qu'il y avait un plan ? Est-ce que le plan avait été approuvé ?
14 Alors je m'occupais de ces problèmes de façon continue et
15 c'était pas facile, ça prenait du temps et de l'énergie et ça
16 nous prenait temps et énergie à nous tous.

17 Et parfois, ça portait à confusion. Alors c'est
18 ce genre de chose que je voulais dire à la présidente. Et je
19 voulais parler des territoires et des pressions sans précédent à
20 l'intérieur et l'extérieur de l'organisation, pour ne pas
21 qu'elle ait l'impression qu'on ait une espèce de révolte interne
22 massive. C'est ce que j'avais compris à l'époque et c'est ça que
23 j'ai essayé de rapporter le plus complètement possible à la
24 présidente à ce moment-là.

25 **Me FRANK AU :** Il y a deux autres événements que
26 je veux couvrir. Vous avez eu cette conversation avec la
27 présidente Deans le 14, alors je vais vous demander le 13 et le
28 15, on va commencer avec le 13. Je suis passé un peu plus loin

1 en avant pour des raisons de temps. Nous avons entendu les
2 autres témoins, entre autres le chef Pardy et le surintendant
3 Bernier, que le surintendant Bernier travaillait avec le groupe
4 de planification intégrée à partir du 12 et le 13 ils avaient
5 approuvé un plan, on l'a vu. Il y a un courriel, il y a eu un
6 échange de courriels autour du 13 février, et je pourrais vous
7 le montrer pour clarifier ce que vous avez entendu par rapport
8 au plan en évolution que vous avez décrit.

9 Donc on va aller au document OPP00001547.

10 (COURTE PAUSE)

11 **Me FRANK AU** : Alors si on va au bas de la page, à
12 la fin de la chaîne de courriels qui venait de vous, et c'était
13 à la chef adjointe Ferguson. Vous lui demandez d'envoyer la
14 dernière version du plan opérationnel que vous avez approuvé le
15 mercredi 9 février. C'était la journée où vous avez rencontré
16 avec le groupe intégré dont on a parlé tout à l'heure, et vous
17 avez demandé de :

18 « S'il vous plait, avisez si le plan a
19 reçu une approbation. Il semble y avoir
20 une certaine inquiétude de la part de
21 la GRC. »

22 Est-ce qu'on peut monter un petit peu plus haut ?
23 Le chef Ferguson vous a répondu en disant :

24 « En vérifiant auprès de Rob Bernier,
25 il a eu la chance de passer en revue ce
26 plan de l'équipe de planification
27 intégrée et la renvoyer avec ses
28 commentaires. Il préfèrerait que ce

1 soit complété et signé, et ensuite il
2 pourrait partager ce plan comme c'est
3 lui qui a l'approbation finale. En ce
4 qui a trait à la version 3.0 *Toronto*
5 *truck demo*, 22. [9 février] »

6 Je pense qu'elle a attaché votre demande. Donc
7 nous avons entendu parler de Ferguson et Bernier. Le
8 surintendant Bernier était très clair, d'après lui le 3.0 et le
9 plan du 13 février étaient des plans différents.

10 Donc je voudrais avoir votre commentaire sur
11 cette question.

12 **M. PETER SLOLY** : Oui, ils étaient très
13 différents. Ils étaient beaucoup plus évolués que le plan du 9,
14 mais c'était une continuation de la préplanification que nous
15 avons le 28 janvier.

16 **Me FRANK AU** : Donc si on va un niveau plus haut
17 dans la chaîne de courriels, vous trouvez que Ferguson vous
18 dit :

19 « Merci des clarifications, je n'étais
20 pas au courant de ce retard quand
21 j'avais approuvé le plan mercredi
22 dernier. »

23 Mercredi dernier c'était le 9 et je vous pose la
24 question, j'ai posé la question d'ailleurs aux chefs Pardy et
25 Bernier, ils n'étaient pas d'accord pour dire que vous aviez
26 approuvé quelque plan que ce soit le mercredi précédent,
27 simplement parce qu'il n'y avait pas de plan à approuver.

28 **M. PETER SLOLY** : Bon encore une fois, je

1 comprends le point de vue du surintendant Pardy, parce qu'il ne
2 considère pas que ce que nous avons présenté était un plan. Je
3 ne suis pas d'accord avec cette évaluation, ce n'était peut-être
4 pas selon ses normes ou les normes de la PPO, mais c'est le plan
5 qui a évolué depuis le 28 janvier, à différentes versions.
6 Certaines que vous avez vues aujourd'hui. Ça a été signé par
7 l'inspecteur Luca et le surintendant Rheume, et a continué
8 jusqu'au bloc de signature suivant, le 13, la version du 13,
9 version 3 du même plan.

10 Je comprends que le chef surintendant Pardy
11 n'était peut-être pas au courant des versions précédentes et
12 comment ces politiques se développaient. Et il avait peut-être
13 pensé que c'était un plan tout à fait nouveau. Je sais que le
14 courriel du surintendant Lue de la GRC, ça a été un plan sur
15 lequel on aurait pu bâtir. C'est ce que j'ai bien compris.

16 Mais quand j'ai envoyé un courriel au chef
17 Ferguson, « envoyez-moi la dernière version », je ne parlais pas
18 de la version du 9 février. Qu'est-ce qui avait été développé
19 depuis, je voulais le voir, parce que c'était nouveau. Est-ce
20 que vous avez une nouvelle déclaration de mission, est-ce que
21 vous avez une meilleure idée des objectifs, est-ce qu'il y a des
22 sous-plans que je devrais connaître ? J'avais besoin d'une mise
23 à jour.

24 Et je recevais des téléphones tous les jours, des
25 commissaires Carrique et Lucki, qui me demandaient : « est-ce
26 que vous l'avez signé ? » Et je répondais : « Mais je ne signe
27 pas le plan. » « Mais on a dit que c'était vous. » « Non, ce
28 n'est pas moi, on ne m'a même pas fait un *breffing* là-dessus. »

1 On m'a dit : « Mais c'est vous qui approuvez. » « Non, ce n'est
2 pas moi qui l'approuve. » On a continué, on a tourné en rond
3 comme ça jusque finalement j'ai dit que « Écoute Trish, envoie-
4 moi la dernière version. S'il faut que je le signe, faites ça
5 rapidement pour que je puisse l'envoyer à Carrique et Lucki. »
6 et c'est exactement ce que j'ai fait vers 9h ce soir-là. J'ai
7 dit : « Voilà, voici les signatures :Bernier, Lue... Pardon
8 Surintendant Lue, surintendant Pardy et surintendant intérimaire
9 Bernier. C'est fait, bon. » Je n'ai jamais eu à l'approuver.
10 C'est mis en place.

11 Il y a encore des questions qui ont été posées
12 après, et à ce jour je ne comprends pas pourquoi on a continué
13 de demander des questions pour savoir si le plan avait été
14 approuvé et signé ou pas. Ça avait été approuvé, ça avait été
15 signé.

16 **Me FRANK AU** : Et finalement, j'aimerais vous
17 amener aux événements du 15 février, le jour où vous avez
18 démissionné. Au moment de la démission, est-ce que vous pensiez
19 que la SPO était en bonne posture pour mettre fin à
20 l'occupation ?

21 **M. PETER SLOLY** : Je pense qu'on était en bonne
22 position. Ce n'était pas une garantie, ce n'était pas certain,
23 mais on était en bonne position. À ce moment-là, on avait un
24 niveau assez bon d'intégration, on avait reçu un certain niveau
25 de ressources, de compétences et gens expérimentés, comme Pardy
26 et Lue, et autres. Mais je pense qu'à ce moment-là, on avait la
27 meilleure version de toutes les versions précédentes pour
28 l'équipe de commandement.

1 Je pense que le surintendant Bernier, le
2 commandant d'événement, il avait un adjoint, je pense que
3 c'était l'inspecteur Springer de la PPO, ils semblaient avoir un
4 excellent rapport. Inspecteur Springer est une des personnes les
5 plus expérimentées, bien formées dans la province et dans le
6 pays. Il semble y avoir un certain sens de structure dans ce
7 qu'il faisait et il bâtissait leur position, qui d'après mon
8 expérience en tant que commandant d'incidents et le rôle que
9 j'ai joué avec la police de Toronto, c'était très utile. Je vois
10 que c'est appliqué à nous.

11 Donc mon sentiment c'est qu'on avait un plan fort
12 et de plus en plus fort, un niveau d'intégration fort et de plus
13 en plus fort et un niveau de ressources qui augmentait.

14 Mais je pensais quand même qu'il y avait des
15 défis à obtenir ces ressources. Et c'est cet aspect particulier
16 qui a joué le plus important rôle dans ma décision de
17 démissionner.

18 **Me FRANK AU :** D'autres témoins nous ont dit
19 qu'après votre démission les choses sont allées plus rapidement.
20 Est-ce que vous savez pourquoi ?

21 **M. PETER SLOLY :** Oui, il y avait une équipe très
22 intégrée, très forte, c'était très clair sur ce plan. J'imagine
23 que oui, lorsqu'il y a un changement de leadership, il y a
24 toujours un sentiment de changement. Et ce changement en soi,
25 comme lorsqu'on décide de remplacer un coach au hockey en plein
26 milieu de la saison, ça s'améliore pendant deux ou trois parties
27 puis après ça les mêmes problèmes reviennent. Ce n'est pas dû au
28 changement.

1 Mais je sais que le niveau de ressources qui
2 arrivait était incroyable à ce moment-là. Et dans trois ou
3 quatre jours, il y a eu suffisamment de ressources pour exécuter
4 le plan et l'opération.

5 **Me FRANK AU** : Dans votre entrevue avec nous, vous
6 nous avez dit que la raison principale de votre démission,
7 c'était la question de la sécurité publique. Qu'est-ce que vous
8 voulez dire ?

9 **M. PETER SLOLY** : Oui, j'ai commencé dans mon
10 témoignage en disant que la sécurité publique, la confiance
11 publique pour la sécurité publique c'est important. Il faut
12 avoir confiance. L'impact de la confiance du public, le premier
13 jour, le samedi, l'opinion du public, trois niveaux de
14 gouvernement, des leaders de la société civile, injustement et
15 inutilement, ont blâmés tout sur le service de police d'Ottawa.
16 On a fait ce qu'on pouvait, on a utilisé, on a intégré et
17 utilisé, avec succès éventuellement, ces ressources. Mais le
18 matin du 15 février, il me semblait clair que cette confiance
19 envers la police allait dans le mauvais sens. Et la seule
20 personne qui pourrait sortir de cette pression, c'était moi. Et
21 donc, de démissionner de mon poste pour avoir les ressources sur
22 le terrain pour appuyer, pour la sécurité et le bien-être, et la
23 sécurité de nos propres membres également.

24 **Me FRANK AU** : Lorsqu'on a commencé ce matin, je
25 me suis référé à votre CV. Est-ce qu'on peut montrer le CV ? Le
26 document numéro COM00000579.

27 (COURTE PAUSE)

28 **Me FRANK AU** : Dans le haut de votre CV, il y a le

1 motto :

2 « Les autres avant soi-même.

3 Compassion pour tous. »

4 Pourquoi est-ce que c'est là sur votre CV ?

5 (COURTE PAUSE)

6 **M. PETER SLOLY** : C'est comme ça que j'ai été
7 élevé. C'est ce que je suis. Tout après ça, c'est ce que j'ai
8 fait.

9 **Me FRANK AU** : Merci. Monsieur le Commissaire,
10 c'était mes questions. Mme Rodriguez, après la pause, si vous
11 pensez que c'est le moment approprié de prendre une pause,
12 continuera l'interrogatoire.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Donc on va prendre une
14 pause de 15 minutes. On va revenir donc, pour compléter
15 l'interrogatoire par l'avocat de la Commission.

16 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess for 15
17 minutes. La Commission est levée pour 15 minutes.

18 --- L'audience est suspendue à 16h19

19 --- L'audience est reprise à 16h34

20 **LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre. The Commission
21 is reconvened. La Commission reprend.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, on va prendre quelques
23 minutes de plus dans les circonstances.

24 **LA GREFFIÈRE** : La Commission levée pour quelques
25 minutes. The Commission is in recess for a few minutes.

26 --- L'audience est suspendue à 16h34

27 --- L'audience est reprise à 16h37

28 **LA GREFFIÈRE** : À l'ordre. The Commission is

1 reconvened. La Commission reprend.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon ça va ? On peut
3 continuer, oui ? Alors, allez-y.

4 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me NATALIA RODRIGUEZ :**

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bon après-midi Monsieur
6 Sloly.

7 **M. PETER SLOLY** : Bonjour à vous.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Natalia Rodriguez, pour la
9 Commission. Je vais reprendre là où mon collègue, Me Au, avait
10 abandonné, avec votre démission.

11 Était-ce votre décision de démissionner ?

12 **M. PETER SLOLY** : Ça a été ma décision, il y a
13 beaucoup de faits qui ont motivé ma décision.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que la commission
15 du service de police vous a demandé votre démission ?

16 **M. PETER SLOLY** : Il y avait des pressions
17 significatives. Il me semblait clairement que la commission,
18 particulièrement la présidente Deans, avait perdu confiance en
19 mon poste et ça a été un facteur dans ma décision.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je pense que la présidente
21 Deans nous a dit lorsqu'elle était là la semaine dernière,
22 qu'elle n'avait pas perdu la confiance en vous, mais vous avez
23 l'impression qu'elle avait perdu confiance en vous.

24 **M. PETER SLOLY** : Oui, d'après certaines
25 déclarations qu'elle a faites puis les circonstances en général,
26 oui.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que quelqu'un à la
28 commission ou la présidente, avait exprimé qu'ils avaient perdu

1 confiance en vous ?

2 **M. PETER SLOLY** : Le soir du 14 février, j'ai reçu
3 un appel de la présidente du conseil me demandant si j'avais
4 pensé envisager démissionner.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous connaissez
6 le témoignage qu'elle a fait sur cet échange ?

7 **M. PETER SLOLY** : Je suis conscient de certaines
8 des choses, mais je suis content de recevoir plus de choses.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, de votre point de vue
10 alors, qu'est-ce qui s'est passé ?

11 **M. PETER SLOLY** : 21 jours dans un événement, de
12 la taille et de la nature que nous connaissons, dès 9h30 le
13 soir, après des jours et des heures de travail, je reçois un
14 téléphone de la présidente de la commission, qui discute des
15 rumeurs et qui amène finalement à l'idée « est-ce que vous avez
16 pensé à démissionner ? »

17 Bon, ça me semble une indication assez claire que
18 je n'avais plus la confiance de la présidente et donc de la
19 commission des services de police d'Ottawa.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Comme elle le dit, vous
21 lui avez dit à l'époque que vous n'alliez pas démissionner, mais
22 le lendemain matin vous avez dit que vous aviez repensé à la
23 question. Est-ce que c'est clair de votre point de vue ?

24 **M. PETER SLOLY** : J'ai dit que j'ai mis mon cœur
25 et mon âme dans tout ça, d'après le mandat qu'elle m'avait
26 donné, que j'avais dormi là-dessus et de toute façon à 9h30
27 c'était une conversation inappropriée à avoir avec moi.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors qu'est-ce qui vous a

1 amené à changer d'idée ?

2 **M. PETER SLOLY** : Le 11 heures de plus à essayer
3 de gérer la situation dans cette ville au nom des services de
4 police d'Ottawa.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À la ville d'Ottawa, ou le
6 gouvernement de l'Ontario, ou le gouvernement du Canada on vous
7 a exprimé l'idée que vous devriez démissionner ?

8 **M. PETER SLOLY** : Je ne suis pas supposé me
9 référer au témoignage des autres témoins, mais je suis conscient
10 d'un texte absolument alarmant qui vient de la commissaire Lucki
11 au commissaire Carrique. Je n'étais pas au courant de ça avant
12 ma décision, mais maintenant je suis au courant.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, mais est-ce que
14 quelqu'un vous a dit, est-ce que quelqu'un a suggéré, mis des
15 pressions, disant que vous devriez suggérer. Bien sûr, vous
16 seriez au courant si quelqu'un l'avait fait.

17 **M. PETER SLOLY** : Oui. C'est plus utile, oui. J'ai
18 eu des expériences directes avec des officiers de trois niveaux
19 de gouvernement. D'expériences directes avec trois niveaux de
20 gouvernement au moment de ces événements qui m'ont laissé avec
21 une impression très claire que j'avais très peu ou pas de
22 soutien de certains de ces éléments aux trois niveaux.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À tous les trois niveaux ?

24 **M. PETER SLOLY** : Oui.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous
26 connaissez, vous savez les pressions politiques exercées sur la
27 commission de police pour demander votre démission.

28 **M. PETER SLOLY** : Au niveau municipal,

1 certainement. Il y a eu une motion présentée, je ne sais pas si
2 ça a été adopté, mais je ne sais pas si les membres de la
3 commission ont voté en faveur de cette motion pour retirer la
4 juridiction de la police d'Ottawa. Mais je suis au courant qu'il
5 y a beaucoup de pression sur la commission de police d'Ottawa.

6 D'après ce que je sais, il n'y avait pas eu de
7 vote sur cette motion, c'est une indication très claire oui.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci. Je reviens au
9 début, si vous permettez et passer en revue certains des
10 événements sous la lentille, si vous voulez, de la ville.

11 Et donc, avant l'arrivée, les renseignements dont
12 vous avez parlé avec mon collègue, Me Au, je voudrais donc
13 revenir aux renseignements qui ont été donnés à la commission de
14 police sur à quoi on devait s'attendre de ce convoi.

15 Le surintendant Abrams de la PPO disait que le 27
16 il y avait eu un appel Intersect et dans cet appel, le SPO a
17 confirmé qu'il prévoyait 3000 camions qui viendraient au centre-
18 ville. Vous êtes au courant de ça ?

19 **M. PETER SLOLY** : Oui.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je pense que le chef
21 intérimaire a dit qu'au fur et à mesure que le Convoi
22 s'approchait, on s'attendait à ce qu'il y ait trois ou quatre
23 mille véhicules qui arriveraient à Ottawa.

24 **M. PETER SLOLY** : Je ne me souviens pas. Moi, je
25 me souviens de 3000, mais je pense que ça importe peu.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et l'inspecteur Lucas dans
27 son témoignage a également confirmé que le 26 janvier le SPO
28 s'attendait à une dizaine de... dix milliers de personnes.

1 M. PETER SLOLY : J'ai entendu parler de ça de la
2 part de Lucas.

3 Me NATALIA RODRIGUEZ : Est-ce que les membres de
4 la commission, le 26, savaient à quoi s'attendre ? Donc lors de
5 la rencontre de la commission de police, avant Convoi, avant
6 arrivée, est-ce qu'on a traité de ce Convoi ?

7 M. PETER SLOLY : Oui. C'est une réunion appelée
8 exactement pour parler du Convoi. Corrigez-moi si j'ai tort,
9 mais je pense que la rencontre normale de janvier avait été la
10 semaine précédente, ils avaient discuté un petit peu de ça, mais
11 ce n'était pas un breffage et donc, je ne m'attendais pas à ce
12 que la commission ait suffisamment de renseignements pour
13 m'imposer les questions. Ça a peut-être été mentionné à la
14 rencontre prévue auparavant.

15 Me NATALIA RODRIGUEZ : Ça n'a pas été discuté en
16 détail à quelque niveau que ce soit, mais vous êtes d'accord
17 avec moi pour dire que c'est le breffage, réunion de breffage où
18 les détails ont été mentionnés.

19 M. PETER SLOLY : Oui.

20 Me NATALIA RODRIGUEZ : Donc si on va au procès-
21 verbal OPB00001257. Le procès-verbal de la rencontre à la
22 page 5. C'est un petit peu plus haut, j'avais une petite note,
23 il y a peut-être des chiffres que l'on a mentionnés. Si on
24 continue de monter... De toute façon, il n'y a pas de chiffres
25 mentionnés directement, mais d'après une question à la page 5
26 d'un des membres de la commission, qui posait les questions,
27 dont le conseiller Brockington. La question a été soulevée au
28 sujet de savoir si les services avaient une idée du nombre de

1 personnes et de véhicules attendus.

2 « Le service a noté que même si les
3 renseignements bougent, changent, les
4 mouvements des camions de la côte ouest
5 a grandi et diminué au fur et à mesure
6 qu'il voyageait. Le service s'attend à
7 surveiller les autres groupes qu'on
8 attend au cours de la fin de semaine.
9 Le service anticipe de 1000 à
10 2000 personnes, cependant ils ont
11 indiqué que ça pouvait changer même
12 dans l'heure. »

13 À ce moment-là, il y avait un plan en place
14 prévoyant 3000 camions dans le cœur de la ville, au centre-
15 ville. Pourquoi ça n'a pas été donné ?

16 **M. PETER SLOLY** : Non, ce ne sont pas des minutes
17 verbatim. Je préférerais voir des dossiers beaucoup plus
18 complets. Il y a les enregistrements qui sont disponibles. Ça,
19 ça n'a jamais été prévu, ce procès-verbal, comme procès-verbal
20 verbatim. Donc moi, c'est le problème que j'ai à me référer de
21 ça comme étant les notes d'une préposée au registre. C'est
22 simplement un résumé des points, plutôt que ce qui a été des
23 notes de préposé au registre.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, mais la question est
25 posée quand même directement : « combien de personnes et de
26 véhicules attendez-vous à voir ? » Et la réponse était de 1000 à
27 2000.

28 **M. PETER SLOLY** : Et je ne sais pas qui a donné

1 cette réponse. Je ne sais pas si c'était une question directe
2 qu'on lui a posée, il y a un contexte qui manque. Je ne sais
3 pas.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Vous étiez présent à cette
5 rencontre.

6 **M. PETER SLOLY** : Oui.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et donc, à ce moment-là,
8 vous auriez su que c'est ce à quoi on s'attendait. Le plan était
9 basé sur 3000 véhicules.

10 **M. PETER SLOLY** : Juste pour être sûr, et je pense
11 que personne n'avait un chiffre précis. 3000 véhicules, c'était
12 un estimé de l'inspecteur Lucas à par son équipe de la
13 circulation et de la planification, pensait qu'on pouvait
14 accommoder. Mais ça ne veut pas dire qu'on aurait exactement
15 3000 véhicules. On aurait pu en avoir 5 ou 1. Il voyait le
16 maximum possible qu'on pouvait accommoder, mais ce n'était pas
17 pour prévoir le nombre de véhicules qu'on s'attendait de voir
18 72 h plus tard.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Mais en ce qui a trait aux
20 chiffres, c'est le seul breffage préconvoi, il n'y avait pas
21 d'autres mises à jour qui ont été données à la commission de
22 police sur le nombre de personnes et de véhicules qu'on
23 s'attendait de voir.

24 **M. PETER SLOLY** : C'est une rencontre formelle,
25 mais j'ai été en contact quotidien avec la commission, avec la
26 présidente, le maire, l'équipe. Et un certain nombre d'autres
27 discussions, de communications, de rencontres officielles qui
28 ont eu lieu pendant cette période, pour voir ce à quoi on

1 s'attendait, quels sont les messages qu'on ferait, « est-ce que
2 vous avez suffisamment d'appui de la ville ? » Et toutes sortes
3 d'autres possibilités de communication. C'était une rencontre
4 formelle. Spécifiquement pour ces événements.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Passons à la page 2.

6 Premier paragraphe, ils ont indiqué... deuxième ligne :

7 « Ils ont indiqué qu'il y avait une
8 coordination des services de
9 renseignements entre les organismes et
10 le service, notant que l'on attendait
11 que le Convoi arriverait à Ottawa jeudi
12 et qu'il resterait jusqu'à dimanche.
13 Ils allaient aller à la Coline du
14 parlement. Il y avait des
15 préoccupations en lien avec des
16 manifestations et d'autres groupes qui
17 seraient présents. »

18 Donc ça, c'était l'état attendu, n'est-ce pas,
19 des choses ?

20 **M. PETER SLOLY** : Oui.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Mais à ce moment-là, les
22 renseignements indiquaient qu'il était possible qu'ils
23 resteraient plus longtemps. Par le truchement des rapports
24 Hendon...

25 **M. PETER SLOLY** : Il y avait la possibilité que
26 certains groupes restent plus longtemps par opposition à tout le
27 monde qui arriverait.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Il n'y avait pas de partie

1 à huis clos dans cette réunion.

2 **M. PETER SLOLY** : Je ne m'en rappelle plus.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Ma question est, le SPO
4 avait plus d'informations détaillées quant aux attentes à ce
5 moment-là. Alors, pourquoi ne pas communiquer ce renseignement,
6 ou ces renseignements, au conseil d'administration puisque c'est
7 eux qui aident et qui surveillent et qui contribuent à la
8 préparation ?

9 **M. PETER SLOLY** : Nous avons répondu aux questions
10 du conseil et c'était à eux de décider s'ils voulaient passer à
11 huis clos. Je ne peux pas avoir d'influence sur les décisions
12 qui sont prises à huis clos ou les questions qui sont posées en
13 session publique.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Nous avons posé cette
15 question à la conseillère Deans et elle ne savait pas qu'elle
16 pouvait passer à huis clos.

17 **M. PETER SLOLY** : J'accepte cette explication,
18 mais c'était une présidente, elle avait beaucoup d'expérience et
19 elle savait que c'était une option.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Vous dites qu'il y avait
21 d'autres mises à jour, mais en ce qui concerne le conseil à
22 titre d'entité, c'est l'information et c'est la réunion qu'ils
23 ont eue, il n'y a pas eu d'autres informations au fil du temps.

24 **M. PETER SLOLY** : Non, et il n'y avait pas de
25 temps pour faire ça. J'aurais assisté à une rencontre si on
26 m'avait demandé, mais ça n'aurait pas été la meilleure façon
27 d'utiliser mon temps, vu les circonstances qui se déroulaient
28 sur le terrain.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Maintenant, vous avez eu
2 un appel avec David White le 30 janvier, qui a porté sur la
3 possibilité d'obtenir une injonction. Au final, nous savons que
4 la ville a obtenu une injonction, mais à ce moment-là, beaucoup
5 de temps s'est écoulé et l'injonction n'a jamais été utilisée à
6 titre d'outil d'application de la loi. Et pourquoi, c'est ce que
7 nous essayons de comprendre.

8 Vous avez eu un appel avec M. White le 30 janvier
9 quant à cette possibilité d'obtenir une injonction ?

10 **M. PETER SLOLY** : Pour donner du contexte, si je
11 me rappelle bien, et corrigez-moi si j'ai tort, c'est que le SPO
12 à l'interne, avait discuté d'un ensemble d'options, des facteurs
13 qui réduisaient les risques et l'injonction en était une. Ça,
14 c'était avant l'arrivée des camions, dans la phase de
15 préplanification. Une fois que l'événement a commencé, comme je
16 l'ai dit un peu plus tôt, le samedi, il y a eu une tentative
17 d'accélérer les choses et je pense que c'est ce à quoi vous
18 faites allusion.

19 **M. PETER SLOLY** : Oui.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et qu'est-ce que vous
21 tentiez d'obtenir ?

22 **M. PETER SLOLY** : Nous voulions demander à la
23 ville de jouer un rôle pour obtenir une injonction. Nous venions
24 de voir ce qui arrivait et nous comprenions ce à quoi nous
25 faisons face. C'était différent de la situation avant, où on
26 considérait une injonction. Là, on discutait du vrai problème et
27 on demandait à la ville de commencer à songer clairement à
28 obtenir une injonction.

1 Mais à ce moment-là, nous ne recommandions pas
2 vivement quelque solution que ce soit. Nous gardions nos options
3 ouvertes et nous évaluions les soutiens dont nous pourrions
4 bénéficier.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et l'injonction, elle
6 aurait été pour quoi ?

7 **M. PETER SLOLY** : Ça aurait pour un ensemble de
8 choses, mais c'était une injonction obtenue par la ville, donc
9 c'était leur décision de demander ce qu'ils voulaient. Nous
10 avons donné des idées de base, du point de vue du service de
11 police, mais nous ne serions pas les seuls intervenants, ça
12 serait à eux de décider ce qu'ils voulaient inclure dans leur
13 injonction.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et ça, ça cadrerait avec le
15 plan du SPO d'obtenir une injonction, ou de s'assurer que la
16 ville aurait une injonction ?

17 **M. PETER SLOLY** : Nous regardions les options qui
18 se posaient à nous à ce moment-là, dans le cadre de la
19 planification.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À ce moment-là, il y avait
21 des occasions d'application de la loi qui n'étaient pas saisies
22 en raison d'un manque de ressources, et potentiellement une
23 préoccupation quant au fait que ça pourrait agiter la foule.

24 **M. PETER SLOLY** : Les agents ont toujours le
25 pouvoir discrétionnaire d'utiliser des mesures d'application de
26 la loi et bien sûr, ça a été extrêmement difficile pour les
27 agents de le faire en raison des dynamiques dans la foule. Vous
28 avez dit qu'aucune mesure d'application de la loi n'a été prise,

1 les agents ont un pouvoir discrétionnaire quant à cela. Et les
2 questions de sécurité font partie de ce pouvoir discrétionnaire.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, mais l'application de
4 la loi n'était pas faite de façon constante, pour chaque
5 occasion, pour une variété de raisons y compris les questions de
6 sécurité et le manque de ressources.

7 **M. PETER SLOLY** : Oui.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc à ce moment-là, il y
9 avait différents règlements, des violations, des règlements
10 municipaux. Il y avait donc, des infractions. Alors il n'y avait
11 pas d'application de la loi, alors qu'est-ce que la l'injonction
12 aurait ajouté ?

13 **M. PETER SLOLY** : Elle aurait pu ajouter toutes
14 sortes de choses, ce n'est pas mon secteur de prédilection, mais
15 je pense à des amendes qui auraient été plus salées. Il y aurait
16 peut-être eu des façons d'engager différents éléments comme le
17 Bureau de l'assurance, les hôtels. Je ne sais pas, je ne suis
18 pas avocat, ce n'est pas mon champ de compétence. Je ne pense
19 pas que j'aurais assisté au processus d'injonction. J'aurais
20 demandé à mon équipe juridique d'aider et c'est eux qui auraient
21 pu assister à la lumière des besoins.

22 **M. PETER SLOLY** : OPP00029695. Passons à ce
23 document, c'est un courriel de David White à Steve Kanellakos,
24 qui est gestionnaire pour la ville. Et ça, c'était après votre
25 décision, votre discussion et l'appel que vous avez eus. Il a
26 envoyé un courriel au sujet de la discussion qu'il venait
27 d'avoir avec vous. Ça, c'est le contexte du courriel, au cas où
28 vous ne l'avez pas vu auparavant. Alors il dit :

1 « Je viens de raccrocher avec le chef
2 Sloly et son équipe qui coordonne la
3 réponse du SPO relativement à
4 l'injonction. C'est ce qu'ils veulent
5 faire. »

6 Puis si on descend, on déroule au paragraphe 2.
7 Troisième paragraphe, excusez-moi :

8 « J'ai aussi pris une occasion
9 d'expliquer au chef que toute demande
10 d'injonction devrait être fondée sur
11 des questions de sécurité publique. Le
12 SPO s'inquiétait du bruit, des impacts
13 sur la circulation, de la frustration
14 du public en fonction de l'idée que la
15 police devrait faire quelque chose. Les
16 coûts qui augmentent, la pollution
17 aérienne, mais il ne semble pas y avoir
18 de mouvements de violence importants et
19 il n'y a pas non plus de préoccupations
20 liées à la sécurité publique. »

21 J'aimerais m'arrêter ici pour un instant. C'est
22 ce que vous avez dit, le 30 janvier, qu'il n'y avait pas de
23 questions liées à la sécurité, ou d'enjeux à ce moment-là ?

24 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas pourquoi je
25 dirais ça. C'est le 30 ? Ça, c'est le dimanche. Nous avons vu à
26 ce moment-là, d'importantes problématiques de sécurité publique
27 dans le centre-ville et la zone rouge. C'était sur les médias
28 publics et dans les médias traditionnels. Il y avait des

1 incidents, des crimes fondés sur la haine, des agressions. Je ne
2 comprends pas pourquoi il aurait eu l'impression que selon nous,
3 ce n'était que des violations mineures, des infractions
4 mineures. Et il parle de frustration du public et qui va payer
5 la facture. J'imagine que ça faisait partie de la discussion.
6 Mais il n'avait qu'à regarder par la fenêtre de l'hôtel de ville
7 pour voir ce qui se passait dans notre ville à ce moment-là.
8 C'était un événement qui mettait en jeu des questions
9 importantes de sécurité publique.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, vous n'avez pas dit
11 qu'il n'y avait pas d'enjeux significatifs de sécurité publique.

12 **M. PETER SLOLY** : Non, je n'ai aucun souvenir de
13 cela et je ne pense pas que j'aurais pu dire ça.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Il dit, « selon la police,
15 les services policiers », savez-vous où il aurait pu prendre
16 cela ?

17 **M. PETER SLOLY** : Il a peut-être parlé à d'autres
18 personnes avant ou après.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Il semble y avoir un thème
20 de contradiction quant au degré de sécurité publique le premier
21 weekend. D'abord, la ville se fait dire qu'appliquer les
22 règlements municipaux, en fait toute loi, était trop dangereux
23 en raison de question de sécurité publique. Il y avait un risque
24 de blessures, de décès. D'un autre côté, on a dit à la ville, du
25 moins dans ce courriel, qu'il n'y avait pas d'enjeux ou de
26 risques liés à la sécurité publique et le groupe EOCCG qui a
27 géré la réponse à l'échelle municipale. Ce groupe-là utilisait
28 des termes donc, comme « festif », « atmosphère de fête ».

1 Donc il y a deux visions là ici, qui se
2 contredisent. Est-ce que c'était une poudrière ou est-ce que
3 c'était un événement amusant avec des châteaux pour les enfants,
4 un carnaval quoi.

5 **M. PETER SLOLY** : C'était une poudrière, ce
6 n'était pas un festival familial.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Si j'ai bien compris,
8 quand on parlait des discussions sur l'injonction, la ville en
9 est arrivée à un point où ils évaluaient la possibilité
10 d'obtenir une injonction, mais ils ont demandé au SPO de leur
11 fournir de l'information qu'ils pourraient utiliser pour appuyer
12 leur demande d'injonction. Et ça, ça n'a jamais été fourni,
13 selon les témoins de la ville. Pourquoi ?

14 **M. PETER SLOLY** : Non. Ça, ça avait été assigné,
15 je pense, de mémoire, Christiane était l'avocate principale,
16 c'est elle qui aurait dû se charger de cela et donc elle aurait
17 pu tabler sur le soutien de l'équipe de commandement ainsi que
18 d'autres soutiens au sein de l'organisation pour être capable de
19 répondre aux demandes d'informations ou aux questions.

20 Nous avons des millions de choses à faire dans
21 un temps très limité et ça, ce serait probablement quelque chose
22 de moins important qui se retrouvait peut-être au milieu ou au
23 bas de l'échelle.

24 Peut-être que la ville attendait des mises à
25 jour, mais tout le monde au sein de mon organisation était
26 occupé à des priorités plus criantes à ce moment-là. C'est la
27 meilleure explication que je peux trouver. Mais ce n'est pas que
28 nous n'étions pas intéressés à les appuyer et que l'on s'est

1 tout simplement lavé les mains de cela.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bon la ville devait
3 exercer un certain pouvoir d'influence à divers niveaux pour
4 obtenir des ressources et je pense que dans ce courriel du
5 6 février, vous aviez certaines attentes à cet égard, comme vous
6 le leur avez dit. Je crois que, et peut-être on devrait y aller,
7 document OTT00018172.

8 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas quelle est la
9 procédure, on m'a posé une question, je ne connais pas la
10 procédure. J'ai donné une réponse et j'ai changé de phrase, ça
11 avait l'air d'être une phrase complète, mais en fait je voulais
12 changer ma phrase. Est-ce que je peux intervenir ?

13 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, nous voulons aller au
14 fond des choses, allez-y. Si un peu plus tard quelque chose vous
15 revient, s'il vous plait n'hésitez pas à nous interrompre.

16 **M. PETER SLOLY** : Merci Monsieur le Commissaire.
17 J'ai peut-être mal compris la question. Je pense que vous m'avez
18 demandé dans quelle mesure croyais-je que les trois ordres de
19 gouvernement avaient perdu confiance en moi. Et je pense qu'en
20 partie dans la réponse j'ai dit que chaque ordre de gouvernement
21 avait exprimé une confiance très basse, ce que je voulais dire
22 c'était « beaucoup et basse », et je pense que ce que j'ai dit
23 c'est « très basse ». Alors je voulais le corriger.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors votre réponse c'est
25 « beaucoup de confiance » ou « pas de confiance » ?

26 **M. PETER SLOLY** : La réponse était une confiance
27 basse. Il y avait certainement un degré de confiance bas des
28 trois ordres du gouvernement à l'égard de l'organisation.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : C'est le courriel du
2 6 février, allons au premier courriel de la série, s'il vous
3 plait. Remontez un petit peu pour que nous puissions voir qui
4 l'a envoyé. Poursuivez. Et voilà. C'est John Steinbachs du SPO
5 envoyé à Diane Deans, le maire et d'autres, et vous. Continuons
6 de défiler.

7 « Mme Deans et M. le maire Watson,
8 veuillez trouver la liste des demandes
9 du SPO à l'égard des différents ordres
10 du gouvernement qui a été demandé hier
11 par le conseil d'administration. Comme
12 l'a dit mon collègue, le 5 février, on
13 vous a demandé de nous fournir une
14 liste des ressources dont vous aviez
15 besoin ainsi que d'autres exigences
16 requisies afin de mettre un terme à
17 l'événement. »

18 Continuons de défiler. Et on voit ici, vous avez
19 certaines demandes de la ville et je voulais vous poser une
20 question sur certains de ces points. Continuons de défiler.
21 Alors voilà. Et ça, c'est une question intéressante, nous en
22 avons parlé un peu plus tôt, mais nous n'avons pas eu de réponse
23 claire. « Le service a besoin de 1800 agents supplémentaires et
24 des ressources d'application de la loi. »

25 Je pense que ça, c'est la première allusion où on
26 voit ce chiffre-là, 1800. Et ça, c'est le 6 février, je pense, à
27 4h07 de l'après-midi. Plus tard il y a une réunion à laquelle
28 vous assistez avec le maire et Mme Deans, vous leur fournissez

1 ce chiffre aussi et le jour suivant, vous leur envoyez un
2 courriel avec un diagramme ou un tableau. Vous vous en rappelez
3 peut-être, c'était le 7 février. Alors la question était, on
4 vous avait demandé, et le conseil vous avait demandé, de faire
5 la liste du nombre de ressources dont vous aviez besoin pour
6 mettre un terme à la manifestation. Ça, c'est le 5 février, et
7 le 6 février à 14h30, c'est alors que vous envoyez ce courriel.
8 À quel moment avez-vous déterminé le nombre de ressources
9 additionnelles dont vous aviez besoin et comment ?

10 La réunion qui a eu lieu un peu plus tard avec
11 l'équipe de commandement était après ce courriel. C'était le
12 soir à 7h45.

13 **M. PETER SLOLY** : Si je me rappelle bien, dès que
14 cette réunion s'est terminée le 5, nous avons tout de suite
15 commencé à obtenir l'information dont nous avons besoin. Je ne
16 sais pas s'il y a des notes, des notes de scribe, je ne sais
17 pas... je ne sais pas s'il y a des gens qui ont commencé à signer
18 des choses, des documents, mais je ne serais pas parti de cette
19 réunion avec cette demande devant moi et avoir attendu 24h avant
20 de commencer à y songer et demander à mon équipe de faire de
21 même.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, le 5 février au
23 soir, vous avez tenu une réunion.

24 **M. PETER SLOLY** : Nous aurions discuté de cela
25 tout de suite après la réunion. Nous l'aurions fait de toute
26 façon. Quels sont les enjeux, que devons-nous faire, quel est
27 l'échéancier ? Assurément, nous l'aurions fait après cette
28 réunion et assurément c'était le point sur lequel nous nous

1 serions concentrés et nous n'aurions pas attendu le jour suivant
2 pour le faire.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je ne pense pas que nous
4 avons une réunion le 5 février au soir, dans le cadre de
5 laquelle les chiffres et les ressources ont été abordés.

6 Regardons la troisième puce : « Médiation et
7 négociation professionnelle », qu'est-ce que vous demandiez ?

8 **M. PETER SLOLY** : Encore une fois, nous essayons
9 de penser à tout ce qui pourrait nous être utile. La médiation
10 et la négociation, c'était clairement une discussion que les
11 gens avaient au sein des différents ordres du gouvernement. Donc
12 tout conseil, expertise particulière qui pourrait être fournie
13 par la ville pourrait nous être utile.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Parfait. Cela dit, vous
15 demandez à la ville d'exercer un certain pouvoir politique, de
16 se tourner vers la médiation professionnelle, potentiellement.
17 Le 6 février, c'est aussi la journée où la ville d'Ottawa a
18 déclaré l'état d'urgence. Vous rappelez-vous ?

19 **M. PETER SLOLY** : Non, je ne m'en rappelle pas.
20 Mais je ne le remets pas en question.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Selon certains documents
22 et les témoignages entendus, l'intention de cette déclaration,
23 ou en tout cas une des raisons était de mettre de la pression
24 sur le premier ministre de la province pour qu'il exerce son
25 pouvoir pour régler la situation à Ottawa. Avez-vous demandé au
26 maire de déclarer l'état d'urgence ?

27 **M. PETER SLOLY** : J'ai participé à des discussions
28 sur ce sujet, j'avais participé à ces discussions également

1 lorsque j'étais à Toronto pour une variété de raisons et chaque
2 fois que le sujet était soulevé à Toronto, on disait : « Peut-
3 être que vous allez obtenir des paiements de transferts, peut-
4 être que vous allez avoir accès à certaines ressources, mais ça
5 ne va pas... » La déclaration de l'état d'urgence dans la
6 province, ce n'est pas la même chose que ça l'est dans
7 différents pays ou dans d'autres ordres du gouvernement. Ça a
8 une efficacité limitée quand on parle de soutien aux opérations
9 policières, et je ne comprends pas vraiment comment ça soutient
10 d'autres fonctions de municipalité, mais ce n'est vraiment pas
11 une solution miracle.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, mais ça peut
13 permettre d'utiliser certains leviers politiques.

14 **M. PETER SLOLY** : Je ne peux pas vous en parler au
15 niveau politique. Tout ce que je peux vous dire, c'est que ça
16 peut donner au plan pratique, certaines entités. Et dans mon
17 cas, c'est le service de police.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je voulais vous poser une
19 question quant à l'avis juridique que vous avez reçu. Et selon
20 cet avis, vous croyiez que vous ne pouviez pas bloquer l'accès
21 aux camions qui entraient dans le centre-ville. Ai-je raison ?

22 **M. PETER SLOLY** : Ce n'est pas ainsi que je le
23 dirais.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Comment le diriez-vous ?

25 **M. PETER SLOLY** : Pouvez-vous répéter votre
26 question ?

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : J'ai cru comprendre que
28 quand le convoi est arrivé, on a vu un avis juridique, une

1 opinion en tout cas, du 28 janvier. Je présume que vous l'avez
2 vu par la suite ?

3 **M. PETER SLOLY** : Non. On l'a demandé le 27, c'est
4 arrivé le 28. Je ne sais pas à quelle date je l'ai vu, mais
5 c'était autour de cette date, les événements ont commencé le 27,
6 28. Intensification le 29, jusqu'au 30. Donc c'est arrivé au
7 milieu, pas avant.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, pour revenir à ma
9 question, le conseiller Fleury était ici il y a quelques
10 semaines, il a témoigné qu'au breffage préconvoi avec vous, le
11 directeur de la ville, le maire, les conseillers, c'était le
12 26 janvier, il avait spécifiquement demandé de maintenir des
13 routes de camion dans la ville, et vous lui avez dit en réponse
14 à sa question le 26, que vous aviez un avis juridique comme quoi
15 la *Charte* vous empêchait de le faire. C'est ce qu'il nous a dit.

16 Alors je veux comprendre quel était le fondement
17 de votre compréhension, que la *Charte* l'empêchait le 26 janvier,
18 alors que vous n'avez pas reçu l'avis juridique avant le 28.
19 Est-ce qu'il y avait une autre opinion ?

20 **M. PETER SLOLY** : Probablement de mon avocat
21 indépendant. Non, non, ce serait plutôt par notre avocat, pas un
22 avocat de l'extérieur.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous avez témoigné que
24 le 29, samedi, je crois vous l'avoir entendu dire ce matin, que
25 cette manifestation était illicite.

26 **M. PETER SLOLY** : Oui. En vertu de la première loi
27 brisée.

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Qu'est-ce que vous

1 entendez par là, quelles étaient les lois qui avaient été
2 enfreintes ? Pouvez-vous me donner une liste ?

3 **M. PETER SLOLY** : Il y en a trop pour faire une
4 liste.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce qu'on parle
6 violation du *Code criminel* ?

7 **M. PETER SLOLY** : *Trite law...* (non traduit)

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce qu'on parle de...

9 **M. PETER SLOLY** : *Provincial Offences Act* (non
10 traduit), *Code criminel*, *Loi fédérale*. Trop pour les lister.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : *Code de la circulation*
12 *routière*, OK. Donc ma question est la suivante, pour ce qui est
13 de la première fin de semaine, on peut présumer que
14 3000 véhicules dans le centre-ville amèneraient nécessairement
15 des manquements aux règlements et au *Code de la route*, exact ?

16 **M. PETER SLOLY** : Désolé, j'ai peut-être mal
17 compris votre question. Donc, avoir 3000 véhicules, ça veut dire
18 qu'il y aurait des infractions ?

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Dans un petit espace,
20 normalement ça voudrait dire des infractions tel que bloquer le
21 trafic, stationnement illégal ?

22 **M. PETER SLOLY** : Dans le contexte d'une
23 manifestation, oui. Nous avons probablement plus de
24 3000 véhicules au centre-ville n'importe quel jour.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Mais non, là je parle de
26 3000 grands camions, de grands véhicules lourds qui arrivaient
27 dans le centre-ville, dans un espace qui leur avait été désigné.
28 Mais ils n'étaient pas désignés pour y rester, pour être

1 stationnés de façon légale, ils allaient quand même empêcher le
2 trafic de circuler.

3 **M. PETER SLOLY** : Je crois comprendre votre
4 question. J'essaie d'être très délibéré dans ma réponse. Je ne
5 pourrais pas imaginer que l'équipe de liaison aurait négocié que
6 quand vous arriverez, vous pourrez enfreindre nos lois.

7 Je n'ai pas vu les notes de l'équipe de liaison,
8 mais pour ne pas enfreindre nos lois, pour que les véhicules
9 d'urgences puissent circuler, on va essayer de vous faire faire
10 certains trucs. Stationnez vos véhicules ici, covoiturage dans
11 le centre-ville, on va désigner des zones où vous pouvez
12 stationner vos camions. Ce faisant, ce serait la police qui le
13 faciliterait, plutôt qu'une décision indépendante par un
14 camionneur ou quelqu'un qui a un camion *pick-up* et qui
15 enfreindrait la loi par leur propre prise de décision.

16 C'est différent lorsqu'on essaie de faciliter une
17 manifestation pacifique et licite.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors j'essaie de
19 comprendre qu'est-ce qui a changé entre le moment où ils sont
20 arrivés et le 29. Quels autres enfreintes auraient eu lieu ou
21 quel... il me semble que ces manquements à la loi auraient déjà
22 été cristallisés.

23 **M. PETER SLOLY** : Je ne suis pas sûr de comprendre
24 votre question. Redirigez-moi si je me trompe. Je sais que
25 l'inspecteur Lucas décrit une situation où il y a comme une
26 course vers la rue Wellington. Il semblerait que c'est un des
27 grands facteurs qui met un terme à la coopération qui avait été
28 atteinte grâce à beaucoup de travail de l'équipe de liaison. Et

1 c'est devenu une série d'efforts un peu serpentins, de déplacer
2 différents camions dans le centre-ville. Et le plan de
3 circulation devait être réarrangé en temps réel. Et dans ce
4 chaos, oui, on a commencé à voir beaucoup d'infractions aux
5 règlements, des règlements provinciaux, des gens qui marchaient
6 ou qui conduisaient et qui ont commencé à faire toutes sortes
7 de... le désordre social, des menaces, agressions physiques et
8 psychologiques et des propos haineux et ils ont enfreint au *Code*
9 *criminel*. Et c'est arrivé tout au long de l'événement dans cette
10 ville.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc, le 29 c'était devenu
12 une manifestation illégale, illicite. Pourquoi l'accès n'a pas
13 été empêché dans le centre-ville pour la deuxième fin de
14 semaine, le 15 février, lorsque d'autres convois se sont joints.
15 Il me semble que normalement, à ce moment-là, les autorités...

16 **M. PETER SLOLY** : Vous touchez à une de mes
17 frustrations.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Ce n'était pas une de mes
19 intentions.

20 **M. PETER SLOLY** : Mais c'est pour ça qu'il y a une
21 documentation où je disais : « Est-ce que nous sommes prêts à
22 partir ? Est-ce qu'on a pensé à toutes les choses qu'il faut
23 faire ? Est-ce qu'on a considéré si on va être obligé de fermer
24 plus de voies d'accès, plus de ponts d'après ce qu'on a appris
25 la fin de semaine passée et qu'on a vu dans d'autres régions ? »
26 Et je mettais beaucoup l'accent dessus.

27 Et la troisième fin de semaine, j'ai émis mon
28 seul ordre direct, qu'il fallait fermer les ponts

1 interprovinciaux et les autoroutes qui vont dans le centre-
2 ville. Je l'ai levé que lorsque le commandant d'événement Rob
3 Bernier a articulé un plan de gestion de circulation qui était,
4 bon assez robuste pour composer avec les circonstances, et
5 finalement ça a été très réussi. Mais c'est resté une grande
6 préoccupation pour moi et pour l'organisation.

7 D'autres routes ont été fermées cette deuxième
8 fin de semaine et plus de coordination pour les ponts
9 interprovinciaux et aide avec PPO sur les autoroutes. Mais
10 j'avais encore beaucoup de préoccupations.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc le centre-ville n'a
12 jamais été renfermé complètement.

13 **M. PETER SLOLY** : Dans le sens qu'on ait bloqué
14 toutes les voies d'accès, que j'ai vu comme résident privé, non.
15 Ce niveau de raffermissement n'a pas existé dans les trois fins
16 de semaine où j'ai été chef de police, pendant cet événement.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : J'aimerais passer à
18 OPS00005665. Ce sont des notes d'un breffage de commandement le
19 1^{er} février. Et je vous amène à la page 3, et vous avez témoigné
20 que le 30 vous aviez reconnu certains éléments d'une occupation
21 plutôt qu'une manifestation, n'est-ce pas ?

22 **M. PETER SLOLY** : Oui.

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Il est indiqué que :
24 « Si plus de manifestants sont attendus
25 cette fin de semaine, une demande de
26 ressources nécessaires, décision si
27 c'est une occupation, il faut le faire
28 d'ici demain. Il faut se servir de

1 ressources expérimentées. »

2 Pourquoi fallait-il prendre une décision à savoir
3 comment classer cette manifestation, si c'était une occupation
4 ou non ?

5 **M. PETER SLOLY** : C'est la première fois que je
6 vois le courriel, je ne connais pas le contexte de la réunion.
7 Il semblerait que c'est l'inspecteur Bryden, à la division des
8 renseignements. Donc, je ne connais le contexte.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si on passe en bas de
10 page 2. J'essaie de trouver ma référence. En bas de page, la
11 troisième ligne à partir du bas :

12 « Alors les PLT ont bien agi pour
13 empêcher les émeutes et la dé-
14 intensification, mais une position doit
15 changer, c'est plus une occupation plus
16 qu'une fin négociée... trop de photos de
17 polices avec les manifestants. Le chef
18 aimerait bien qu'on s'en occupe. »

19 Et vous l'avez fait comprendre au maire et aux
20 conseillers le 31, leur disant que vous ne pensiez pas que
21 c'était bien qu'on prenne des photos entre les policiers et les
22 manifestants. Alors je voulais vous poser une question,
23 l'inspecteur Lucas a témoigné que ça faisait partie de la dé-
24 intensification, qu'il fallait bâtir la confiance. Alors qu'en
25 pensez-vous ?

26 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas où vous avez
27 obtenu les renseignements que j'ai dit que ce n'est pas une
28 bonne chose.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On va a l'OPS00005187,
2 s'il vous plait. Ce sont des notes d'une rencontre que vous avez
3 eue avec le maire. « Mise à jour du chef. » Si on va au bas...

4 **M. PETER SLOLY** : Et c'est les notes de qui ?

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : De Michael Anderson, ça a
6 été envoyé à John Steinbachs. Ce sont des points de la rencontre
7 qui a eu lieu le 31 janvier, la mise à jour du maire au chef et
8 vous commencez avec une mise à jour et ensuite le maire a des
9 choses à rajouter par la suite.

10 Si on passe à la page 7. Je crois qu'il y avait
11 des conseillers aussi, qui participaient à cette réunion. Donc
12 7(f), le conseiller Menard dit :

13 « C'est drôle comment certains
14 comportements ont lieu, on veut que les
15 services soient maintenus et arrêter
16 les propos haineux. Et il faut que le
17 règlement puisse continuer. »

18 Alors (f) semble être votre réponse. J'avais
19 demandé à des témoins qui répondaient à ces questions, je crois
20 que c'était M. Kanellakos qui a dit qu'en général, c'est vous
21 qui répondiez à ces questions. Alors à la dernière ligne :

22 « Les agents, les policiers dans les
23 photos inacceptables et on va faire un
24 suivi. »

25 Oui, je peux vous donner plus de contexte. Le
26 14 février, vous avez aussi parlé de cette même question et si
27 ça peut vous être utile, c'est l'OPS00014566.

28 Ce sont, je crois, vos notes. Si on passe à 1932,

1 ou plutôt 9 :32, le breffage du matin du chef. Si vous regardez
2 le premier point « Rapport des médias 2XJTF2 ». C'est quoi cela,
3 est-ce que vous connaissez ?

4 **M. PETER SLOLY** : Ce sont des agents de la force
5 d'intervention.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : OK.

7 « Soutenaient la manifestation à
8 Ottawa, le commandement et le contrôle,
9 maintenant il y a une enquête à
10 l'interne. Pat Morris hier soir a
11 indiqué qu'on pourrait avoir des
12 problèmes importants avec des membres
13 des corps policiers qui pourraient être
14 impliqués dans des manifestations. »

15 Alors qu'en pensez-vous en général ? Le public le
16 voyait et manifestait sa désapprobation.

17 **M. PETER SLOLY** : Alors le langage qui est utilisé
18 par rapport aux policiers dans des photos, si je n'étais pas
19 clair dans mon langage, j'accepte. J'accepte le point de vue de
20 l'inspecteur Lucas. Souvent les policiers vont être obligés de
21 faire partie d'un selfie pour essayer de baisser la température
22 dans certaines circonstances. Et c'est simplement la réalité
23 dans n'importe quelle circonstance, même quand ce n'est pas de
24 ce niveau-là, simplement pour bâtir un rapport, pour dé-
25 intensifier. Donc je fais confiance aux policiers.

26 Et dans un sens plus large, et c'était peut-être
27 là mes propos, ces photos qui deviennent virales sur les réseaux
28 sociaux, sans contexte, pourraient être un gros problème. Et ça

1 a été le cas, on s'en est beaucoup servi dans la campagne de
2 désinformation, mésinformation et parfois même dans la presse
3 traditionnelle. C'est plus dans ce contexte-là qu'on en
4 parlerait, plutôt que chaque policier que je voyais en train de
5 faire et que je disais que c'était inacceptable qu'ils prennent
6 une photo.

7 Moi, j'aurais fait la même chose, et j'ai fait la
8 même chose lors de ma carrière, et je ne m'attendais pas à
9 obtenir des sanctions d'un haut gradé.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et croyez-vous que ça a
11 aidé avec l'érosion de la confiance des résidents du coin ?

12 **M. PETER SLOLY** : Oui, sans doute. Les photos des
13 agents, parfois même pas ceux qui étaient d'Ottawa. On les
14 faisait suivre sur les médias sociaux et on disait : « Voilà ce
15 qui se passe à Ottawa. » Et je comprends pourquoi le public,
16 sans le contexte que nous partageons aujourd'hui pourrait le
17 regarder et dire : « Ah ça, c'est la sympathie de la part des
18 policiers envers le mouvement. » Ou des différents mouvements.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je veux parler du rôle de
20 la commission. Comment décririez-vous son contrôle ou sa
21 surveillance ?

22 **M. PETER SLOLY** : Pour fixer la vision stratégique
23 de la compétence et s'assurer qu'ils aient les ressources pour
24 livrer des services et embaucher, gérer le chef de police et les
25 deux chefs adjoints.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et dans notre cas, que
27 comprenez-vous du rôle de la commission lors d'un événement
28 d'importance ?

1 M. PETER SLOLY : Oui, c'est par rapport à la
2 stratégie, est-ce qu'il y a des politiques ? Est-ce qu'il y a
3 assez de ressources ? Quelle est la performance du chef et la
4 performance de l'organisation ?

5 Me NATALIA RODRIGUEZ : Est-ce qu'ils ont un rôle
6 tout au long d'un événement majeur ?

7 M. PETER SLOLY : Ils ont le même rôle tous les
8 jours, peu importe qu'il y ait un événement majeur ou non.

9 Me NATALIA RODRIGUEZ : Est-ce que je peux vous
10 amener au OPS00014484 ? À la page 36. Ce sont, je crois,
11 certaines de vos notes. On les a vues auparavant, des notes que
12 vous prenez, ça, c'est le 5 février. Et le titre : « Appel de
13 la présidente Deans ». Si j'ai bien compris, elle vous appelle
14 pour une réunion de la commission :
15 « J'ai dit que j'étais pleinement concentré sur la manifestation
16 importante et toute autre priorité opérationnelle. Je peux
17 refuser une direction de la commission. »

18 Je pense que c'est « je ne peux pas » ?

19 M. PETER SLOLY : Oui.

20 Me NATALIA RODRIGUEZ :

21 « Je ne peux pas refuser la direction
22 de la commission pour une réunion, mais
23 j'ai dit que ça mettrait ma capacité de
24 mener les services dans cette opération
25 critique, en danger et devra être
26 retardé jusqu'à lundi. »

27 Est-il juste d'affirmer que ceci vous empêchait
28 de... c'était une distraction par rapport à vos fonctions ?

1 **M. PETER SLOLY** : Ce n'était pas une distraction,
2 je comprends ce que voulais la commission, mais chaque minute,
3 chaque heure, tout le commandement et le personnel de soutien
4 n'étaient pas... lorsqu'on ne gérait pas les événements, chaque
5 moment c'était moins de ressources qu'on pouvait mettre dans ces
6 événements, moins de leadership pour soutenir ceux qui menaient
7 ces événements.

8 Donc il n'y a qu'un certain temps dans n'importe
9 quelle journée. Il y a des journées où je passais trois ou
10 quatre heures à des réunions de commissions et j'avais mes deux
11 chefs adjoints qui y étaient aussi. Chaque fois, on avait... on
12 avait parfois l'équipe de commandement. Ce n'est pas une
13 distraction, mais c'est un... ça prend beaucoup de temps.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'après son témoignage la
15 semaine passée, on a compris que la commission a voulu plus de
16 renseignements et de détails d'un plan opérationnel, pour mettre
17 un terme à la manifestation à partir du 5 février, il y avait
18 plus de pression pour offrir ces renseignements. Est-ce juste ?

19 **M. PETER SLOLY** : Oui.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et on va passer au compte
21 rendu du 5 février, OPB00001264.

22 (COURTE PAUSE)

23 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et à la page 5, deuxième
24 paragraphe :

25 « Quoique la commission ait exprimé la
26 frustration du fait qu'il n'y avait pas
27 de plan clair qui résulterait avec la
28 fin de la manifestation, le service

1 notait qu'ils avaient prévu un cadre. »

2 Et qu'est-ce que vous pensiez que la commission
3 voulait comme information à ce moment-là ?

4 **M. PETER SLOLY** : Qu'ils voulaient un plan clair
5 qui mettrait un terme à la manifestation.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous n'avez pas pu
7 l'offrir à la commission ?

8 **M. PETER SLOLY** : Le 5 février, non.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pourquoi ?

10 **M. PETER SLOLY** : Parce qu'il n'y avait pas de
11 mettre un terme à la manifestation avec les ressources à ce
12 moment-là. Écoutez, nous étions en train de dresser un plan pour
13 mettre cela en place.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc il n'y avait pas de
15 plan ficelé.

16 **M. PETER SLOLY** : Le plan évoluait encore à partir
17 de l'ébauche. On recherchait encore les ressources. À ce moment-
18 là, le 5 février, on s'accrochait à peine à la zone rouge et on
19 ne pouvait pas faire plus que cela.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Cette réunion a
21 eu lieu à huis clos et je vais vous emmener au procès-verbal de
22 la réunion à huis clos OPP00001467. À la page 2, le quatrième
23 paragraphe. Oui, en bas, le paragraphe en bas :

24 « Le chef a rassuré la commission qu'il y
25 avait un plan global, cependant il ne
26 pouvait pas nous fournir tous les détails de
27 ce que faisait le service sur le plan
28 opérationnel. »

1 Je voudrais harmoniser cela au concept selon
2 lequel vers le 5 février, il n'y avait pas de plan complet, mais
3 la commission était informée qu'il y avait un plan complet. Je
4 voudrais juste vous donner l'occasion d'harmoniser tout cela.

5 **M. PETER SLOLY** : Il n'y a pas grand-chose à
6 harmoniser, il y avait un plan global, on avait envisagé tout ce
7 qu'il fallait, des équipes de liaison aux renseignements, on
8 faisait des efforts pour amener des ressources. C'était complet.
9 C'est juste que ce n'est pas si détaillé qu'il y ait des plans
10 secondaires et les dates et les heures auxquelles les opérations
11 se dérouleraient. En présumant qu'il y avait les ressources
12 voulues.

13 C'était global, mais il manquait des détails. On
14 ne pouvait pas dire que dans une semaine avec 1800 policiers de
15 plus on devrait pouvoir exécuter un plan le matin de telle date
16 et le soir on aurait délogé 75 % des gens dans la zone rouge, on
17 ne pouvait pas leur dire cela.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, mais eux, ils
19 réclamaient un plan qui mettrait fin à la manifestation et vous
20 dites « il y a un plan complet, ne vous en faites pas. »

21 **M. PETER SLOLY** : Un cadre complet, je ne sais pas
22 si c'était un plan. C'est ça la seule harmonisation que je
23 puisse assurer.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : La conseillère Deans a
25 témoigné en disant qu'elle comprenait qu'il y avait un plan
26 complet, mais qu'elle voulait un plan détaillé pour mettre fin à
27 la manifestation, qu'on ne lui a pas fournie.

28 **M. PETER SLOLY** : Oui, parce qu'à ce moment-là, il

1 n'y avait pas de plan qu'on pouvait considérer comme pouvant
2 mettre fin à la manifestation.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Dès que ce plan a été
4 élaboré, j'ai cru comprendre que la commission n'a jamais vu de
5 plan, ni même de résumé de plan. Donc même au moment où ça a été
6 développé, ça n'a pas été fourni à la commission et je voudrais
7 savoir pourquoi.

8 **M. PETER SLOLY** : Je ne puis parler du plan
9 définitif utilisé après le 15 février, donc je ne sais pas ce
10 qui a été fourni ou pas par le chef intérimaire Bell.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Non, je demande de votre
12 époque, le plan de votre époque.

13 **M. PETER SLOLY** : Nous n'avons jamais fourni de
14 plan opérationnel total dans un document complet à la
15 commission. La commission des services de police de la ville
16 d'Ottawa a donné beaucoup de soutien aux services policiers et à
17 moi-même et à notre équipe de direction sur plusieurs choses,
18 mais il y avait des défis concernant la confidentialité au sein
19 de cette commission. Il y avait des cas clairement documentés où
20 des renseignements concernant le service de police, y compris
21 lors des discussions à huis clos, avaient été en fait, coulés
22 par les membres de la commission au public. Donc, ça posait
23 problème.

24 Même avant les événements liés à l'arrivée du
25 convoi, il y avait un problème de confidentialité au sein de la
26 commission.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et qu'est-ce qu'on faisait
28 pour remédier à cela ?

1 M. PETER SLOLY : J'ai de la documentation
2 formelle avec la présidente de ladite commission de l'époque, la
3 conseillère Deans, et c'était à elle de mener enquête et de
4 trouver des solutions. Mais je n'ai jamais eu de mise à jour de
5 la conseillère Deans là-dessus.

6 Me NATALIA RODRIGUEZ : Mais votre devoir de
7 fournir des renseignements dont la commission avait besoin pour
8 pouvoir exercer leur fonction de surveillance et de contrôle.

9 M. PETER SLOLY : Et bien c'est un facteur dont
10 j'ai tenu compte quand au niveau des détails que je pouvais
11 fournir quant à notre évaluation des risques, d'après les
12 renseignements et quant aux détails opérationnels.

13 Me NATALIA RODRIGUEZ : Donc, vous voulez dire que
14 vous n'avez pas fourni plus de renseignements sur le plan
15 opérationnel parce que vous aviez des craintes quant à la
16 confidentialité des renseignements ?

17 M. PETER SLOLY : C'était l'un des facteurs dont
18 je devais tenir compte.

19 Me NATALIA RODRIGUEZ : D'accord. C'était quoi les
20 autres facteurs ?

21 M. PETER SLOLY : Le fait que je n'allais pas
22 donner un plan très détaillé à la commission. Ce n'est pas la
23 pratique établie et ça me gênait, et d'après ce que je
24 connaissais de la situation, ce n'était pas nécessaire.

25 Me NATALIA RODRIGUEZ : Mais vous n'avez pas
26 fourni de résumé non plus.

27 M. PETER SLOLY : Si, régulièrement.

28 Me NATALIA RODRIGUEZ : Vous voulez d'un document

1 qui donne un résumé en général ?

2 **M. PETER SLOLY** : Non, dans des réunions de
3 plusieurs heures de la commission. On nous posait constamment
4 des questions là-dessus et on fournissait le plus de
5 renseignements possible. Je ne me rappelle pas exactement si
6 quelqu'un a fourni un document sommaire.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : La conseillère et
8 présidente de la commission Deans a dit qu'elle n'avait pas
9 assez de renseignements.

10 **M. PETER SLOLY** : Moi j'avais des appels
11 quotidiens, des fois deux, trois fois par jour, avec la
12 présidente Deans et on leur a offert, et la commission a accepté
13 de nous accompagner lors des patrouilles avec mes services, avec
14 le sergent Major qui a en fait conduit la conseillère Deans à
15 travers la ville et elle a passé des heures avec le sergent
16 Major et elle pouvait poser toutes les questions voulues, et
17 j'avais donné des consignes au sergent Major de répondre
18 pleinement à ses questions. Donc on a pris toutes sortes de
19 moyens et au-delà des réunions publiques pour s'assurer que la
20 commission puisse voir et assister au théâtre des opérations et
21 parler aux policiers de première ligne. Et je lui ai donné accès
22 aux policiers quotidiennement, et je comprends mal pourquoi la
23 présidente de la commission Deans dira qu'elle n'a pas eu
24 l'occasion de poser des questions en temps opportuns.

25 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Allons au
26 document OPS00011037. Et il s'agit une fois de plus de vos notes
27 du 11 février. Alors à la page 6 de vos notes.

28 (COURTE PAUSE)

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Allons à 13 :01, là où on
2 dit :

3 « Retour d'appel de Diane Deans,
4 13 :01 »

5 Et on dit :

6 « Attente de la réunion de la
7 commission. On doit va comme lundi, le
8 strict minimum. On ne peut pas et nous
9 ne devons pas nous immiscer dans ce
10 qu'on ne devrait pas fournir, à savoir
11 le nombre de personnels ni nos plans.
12 Il faut que vous compreniez cela. »

13 Continuons :

14 « La réponse sera autant que ce qu'on
15 vous a donné lundi, on ne peut pas vous
16 donner des renseignements
17 confidentiels. Du langage accusatoire
18 et des demandes de renseignements
19 illégales ne seront pas répondus. Ou on
20 ne répondra pas à cela. Il faut qu'elle
21 note toutes les menaces et encourager
22 la commission à ne pas poser des
23 questions auxquelles on ne peut pas
24 répondre sur le plan opérationnel. »

25 Je voudrais vous poser quelques questions là-
26 dessus, parce que cela semble avoir fait partie de vos échanges
27 avec la présidente Deans le 11 février. Qu'entendiez-vous par
28 « on va faire comme lundi, le strict minimum » ? Et-ce que vous

1 parliez de la quantité d'information à lui fournir ?

2 **M. PETER SLOLY** : Ça cadrerait avec ce qu'on faisait
3 tout au long. Je disais qu'on n'allait pas changer de stratégie,
4 donc on allait fournir le moins de renseignements possible. Je
5 ne sais pas ce que cela signifie, je reconnais que ce sont mes
6 notes, je disais qu'on allait faire comme ce qu'on a fait lundi.
7 C'est le thème fondamental.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et montons un peu plus
9 dans la première partie de cet échange. Lorsque vous dites :
10 « Je ne vais pas être attiré dans ce
11 que je ne peux pas fournir, à savoir le
12 nombre de policiers disponibles. »

13 Vous dites -là que la commission n'avait pas
14 droit à ces renseignements concernant la dotation et les plans ?

15 **M. PETER SLOLY** : Et bien les plans détaillés, le
16 nombre de policiers détaillé par quart de travail, dans des
17 réunions publiques et des documents, ce sont là des questions
18 problématiques.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pourquoi ?

20 **M. PETER SLOLY** : Pour toutes les raisons déjà
21 expliquées. C'était un événement unique en son genre, ça, c'est
22 sûr, mais le genre de questions qu'on nous posait constamment,
23 par exemple « c'est quoi le plan pour mettre fin à cette
24 manifestation ? Je regarde par la fenêtre et je ne vois pas de
25 policiers là dehors. »

26 Malheureusement, voilà le genre de questions
27 auxquelles on ne pouvait pas répondre et ça grugeait des heures
28 de notre temps ces réunions.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Lorsque vous dites : « Je
2 ne peux pas donner des renseignements confidentiels. » Mais à
3 huis clos, vous auriez pu dire des choses confidentielles.

4 **M. PETER SLOLY** : Je ne parle pas de réunions à
5 huis clos, je ne pouvais pas parler des éléments confidentiels
6 de notre plan, c'est ce que j'essayais de dire.

7 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, mais ma question
8 c'est de savoir si vous ne pouviez pas parler de choses
9 confidentielles à huis clos.

10 **M. PETER SLOLY** : Oui, et je pense qu'à la
11 précédente réunion, on parle ici du 11 février, à la précédente
12 réunion je les avais exhortés à quatre, cinq reprises le
13 5 février qu'on passe à huis clos.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Donc vous pouviez
15 divulguer des renseignements confidentiels à huis clos.

16 **M. PETER SLOLY** : Je ne m'engageais pas à donner
17 tout ce qu'on me demandait comme information, mais je pouvais
18 donner plus d'information si on était à huis clos.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Qu'est-ce que vous
20 entendiez par des renseignements dont la divulgation serait
21 interdite ?

22 **M. PETER SLOLY** : Je pense que j'ai mal choisi mes
23 mots. Il y a des renseignements qu'on ne peut pas divulguer du
24 point de vue des ressources humaines, j'ignore la référence
25 exacte.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À votre avis, aujourd'hui,
27 y a-t-il de l'information que vous ne pouvez pas légalement
28 fournir à une commission de surveillance des services

1 policiers ?

2 **M. PETER SLOLY** : Et bien, je ne sais pas, mais je
3 pense qu'il y a des limites à ce que je peux fournir en termes
4 de renseignements. Par exemple, le groupe sanguin. Généralement,
5 la commission aurait droit à toute sorte d'information. Il y
6 aurait des restrictions, mais je ne suis pas expert en droit de
7 la personne ou dans le contrôle ou la protection des
8 renseignements personnels.

9 Des renseignements sur l'évaluation psychologique
10 des membres de la police, je ne pouvais pas céder cela à une
11 commission de services policiers.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, mais vous savez que
13 la commission a prêté serment pour protéger la confidentialité
14 des renseignements.

15 **M. PETER SLOLY** : Oui, mais sauf que ça a été
16 violé à plusieurs reprises.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Tout cela pour dire que,
18 quels que soient les problèmes qu'avait la commission, ça ne
19 vous exonérait pas de vos responsabilités.

20 **M. PETER SLOLY** : Oui, mais ça fait que je dois
21 faire attention aux conditions dans lesquelles je divulgue des
22 renseignements et il s'agissait d'un événement menaçant la
23 sécurité nationale.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Seriez-vous d'accord avec
25 moi qu'en vertu de la *Loi sur les services policiers*, il n'y a
26 pas de restriction sur les renseignements qu'on peut fournir ?

27 **M. PETER SLOLY** : Oui, sous réserve des autres
28 lois et règlements, je suis d'accord avec vous.

1 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : À l'heure actuelle, il n'y
2 a rien précisément que vous puissiez montrer comme vous
3 empêchant de fournir des renseignements, n'est-ce pas ?

4 **M. PETER SLOLY** : Oui.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et bien j'ai cru
6 comprendre qu'au cours de ces événements, la commission des
7 services policiers ne vous a pas donné de consignes directes,
8 comme c'est parfois le cas en vertu de la *Loi sur les services*
9 *policiers*.

10 **M. PETER SLOLY** : Oui, on m'a donné des consignes
11 de donner des chiffres sur la dotation à la réunion le
12 5 février.

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Bon, à part cela, est-ce
14 que la commission ne vous a jamais demandé directement de
15 fournir des renseignements ?

16 **M. PETER SLOLY** : Je ne me rappelle pas de cela.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si la commission vous
18 demandait de donner une copie du plan, le 3.0 dont on entend
19 parler, est-ce que vous l'auriez fourni à la commission ?

20 **M. PETER SLOLY** : Si c'était une demande formelle,
21 j'aurais consulté mon avocat général et s'il n'y avait pas
22 d'interdiction, on aurait fourni ce qu'on pouvait avec beaucoup
23 de caviardage.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Nous avons
25 entendu certains conseillers dire qu'ils craignaient que la
26 capacité du service de police d'assurer le service dans d'autres
27 parties de la ville était en fait dans le doute, à cause de la
28 concentration des services policiers au centre-ville. Est-ce que

1 vous étiez au courant de cela ?

2 **M. PETER SLOLY** : Oui.

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Allons au rapport Morden,
4 COM00000616. Et on en a déjà parlé, le rapport Morden, je sais
5 que vous le connaissez très bien. Allons donc à la page 37.

6 **M. PETER SLOLY** : Oui, je l'ai lu il y a à peu
7 près 12 ans, mais je suis familier avec ce rapport.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : C'est un examen
9 indépendant des événements entourant le G20, pour ceux qui n'en
10 sont pas familiers, on l'appelle souvent le rapport Morden, qui
11 a été rédigé en 2012.

12 Allons à la recommandation numéro 22 :

13 « La commission doit revoir le plan
14 pour la continuité des services de la
15 ville de Toronto pour les grands
16 événements. Là où il y a un grand
17 événement qui puisse nuire à la
18 capacité des services de police
19 d'offrir les services, par exemple à
20 Toronto, la commission doit consulter
21 le chef des services policiers pour
22 assurer la continuité des services
23 policiers. La commission doit avoir
24 accès à tout plan élaboré par la police
25 de Toronto pour aider aux
26 consultations. »

27 Bon, la commission des services policiers
28 d'Ottawa, lorsqu'on demande si on ne leur a jamais fourni un

1 plan sur la continuité des services en dehors du centre-ville
2 d'Ottawa ?

3 **M. PETER SLOLY** : La commission n'avait jamais
4 demandé un tel plan, mais on leur présentait des renseignements
5 sur nos capacités. Notre capacité à maintenir le service
6 policier à travers la municipalité tout en traitant avec
7 l'incident.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Mais la commission n'a
9 jamais reçu de plan formel expliquant le plan ?

10 **M. PETER SLOLY** : Non.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Passons maintenant aux
12 négociations avec la ville. Et je pense que vous êtes au courant
13 du fait que... vous pouvez m'expliquer si vous étiez au courant du
14 fait que le 7 février, il y a des manifestants qui ont demandé à
15 rencontrer le directeur des services municipaux en échange d'un
16 déménagement de l'intersection de Sussex et Rideau à la rue
17 Wellington.

18 **M. PETER SLOLY** : Je n'étais pas au courant de
19 cela, j'ai pris connaissance des négociations tardives avec
20 l'équipe de liaison entre M. Patterson et le sous-chef
21 intérimaire, lors d'une séance d'information.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je crois comprendre que la
23 rencontre a eu lieu le 8 février, mais que le déménagement de
24 Rideau, Sussex à Wellington n'a jamais eu lieu. Et d'après le
25 surintendant Drummond, qui était ici mercredi, il a dit que ce
26 déménagement n'avait pas été approuvé, et j'ai dit « Par qui ? »
27 et il a indiqué que ça n'avait pas été approuvé par le
28 surintendant Patterson ou lui-même.

1 Donc, je voudrais juste comprendre pourquoi ce
2 déménagement n'avait pas été approuvé.

3 **M. PETER SLOLY** : Et bien, c'était une décision de
4 la part du surintendant Patterson et pas de moi.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et plus tôt, le 8, j'ai
6 compris qu'il y avait la possibilité d'un déménagement de Rideau
7 et Sussex sur la rue Wellington, négociée par l'équipe de
8 liaison pendant la première fin de semaine. Donc ça aurait été
9 le lundi après la première semaine, le 31. Donc l'équipe de
10 liaison provinciale a négocié un déménagement potentiel de la
11 rue Sussex et Rideau à la rue Wellington. Et d'après
12 l'inspecteur Lucas, il a dit que cela avait été négocié, mais
13 que l'orientation ou la directive est venue de vous, d'empêcher
14 ce déménagement.

15 Donc je voulais vous poser une question là-
16 dessus...

17 **M. PETER SLOLY** : Je n'ai donné aucune directive
18 concernant les directives de l'équipe de liaison provinciale.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et étiez-vous au courant
20 du fait que l'équipe de protection parlementaire avait des
21 craintes concernant le déménagement de plus de camions sur la
22 rue Wellington après la première fin de semaine ?

23 **M. PETER SLOLY** : La première fois où j'ai entendu
24 parler de cela directement, c'était lorsque Larry Brookson, le
25 chef de service de protection a évoqué cela le 13 ou 14 février.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : D'accord. Et lorsque vous
27 avez appris la première fois des négociations entre la ville
28 d'Ottawa et des manifestants, je pense que c'était autour du

1 12 février, et est-ce qu'on peut dire que vous étiez
2 généralement réceptif au fait que le bureau du maire négocie
3 avec les manifestants pour arriver à une solution négociée ?

4 **M. PETER SLOLY** : Oui, peut-être avec deux
5 réserves. On ne peut pas diriger les services policiers et ça ne
6 peut pas aller à l'encontre du plan opérationnel qui est sous le
7 commandement du commandant des interventions.

8 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le 12 février, vous
9 auriez reçu un appel de Steve Kanellakos, disant que pendant les
10 24 dernières heures il y aurait eu des discussions et puis vous
11 avez eu une réunion après cela avec le sous-chef Bell et Mme
12 Huneault pour les informer de cet appel. Et je crois comprendre
13 que M. Kanellakos vous a expliqué que cette discussion était
14 confidentielle parce que c'était en cours et que ça n'avait pas
15 encore été finalisé.

16 Et je crois comprendre que lors d'une réunion
17 subséquente avec le sous-chef Bell et Mme Huneault, vous avez
18 demandé au sous-chef Bell de garder cette information
19 confidentielle également, n'est-ce pas ?

20 **M. PETER SLOLY** : Oui.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Avez-vous vu, ou avez-vous
22 eu des craintes qui vous poussaient à aller demander d'assurer
23 la confidentialité de cette information ? Le fait de ne pas
24 partager cela avec quiconque ?

25 **M. PETER SLOLY** : Avec la sagesse rétrospective,
26 oui. Je trouvais que c'était raisonnable.

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Pourquoi ?

28 **M. PETER SLOLY** : Parce que des négociations

1 étaient en cours et ça n'avait pas encore été bouclé. Et ça n'a
2 pas eu d'impacts sur nos opérations. Quelconque impact sur nos
3 opérations.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et depuis lors, vous dites
5 que votre point de vue a changé.

6 **M. PETER SLOLY** : Probablement que c'était des
7 domaines dans lesquels j'aurais voulu partager ça avec un autre
8 niveau, avec le commandement.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Qui aurait été le
10 surintendant Bernier à l'époque ?

11 **M. PETER SLOLY** : La date ?

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Le 12 février.

13 **M. PETER SLOLY** : Oui.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et avec cette mise en
15 garde que vous avez faite pour vous assurer que ces négociations
16 entraient dans le cadre global. Le fait d'informer M. Bernier
17 aurait pu faire en sorte que ces négociations s'intégraient dans
18 le plan global ?

19 **M. PETER SLOLY** : Non, il lui aurait donné une
20 conscience de la situation, mais j'aurais dit : « Mais continuez
21 à travailler sur ce plan, parce que les choses vont peut-être
22 s'effondrer. »

23 On n'avait pas eu le temps de consacrer les
24 ressources à quelque chose qui était en renégociation, alors je
25 lui aurais donné des informations situationnelles.

26 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Oui, mais vous auriez pu
27 contacter le bureau du maire et fixer des paramètres pour la
28 négociation, ou...

1 M. PETER SLOLY : Non, parce que... pardon, je
2 n'aurais pas dû vous interrompre. Pardon.

3 Me NATALIA RODRIGUEZ : Allez-y.

4 M. PETER SLOLY : Finissez votre question, parce
5 que je veux être sûr de répondre correctement.

6 Me NATALIA RODRIGUEZ : Non, c'était la question.

7 M. PETER SLOLY : Je n'aurais pas souhaité que
8 quiconque dans mon organisation s'implique directement dans les
9 négociations entre la ville, et je crois que c'était M. French,
10 et les organisateurs du convoi. Je ne voulais pas que le service
11 de police d'Ottawa s'implique directement dans la négociation.

12 Me NATALIA RODRIGUEZ : Pourquoi ?

13 M. PETER SLOLY : C'était une négociation
14 politique.

15 Me NATALIA RODRIGUEZ : Mais là encore, si ça se
16 faisait de façon distincte du plan de l'OPS, il y a un potentiel
17 de conflit, n'est-ce pas ?

18 M. PETER SLOLY : Oui, mais si c'était le cas, je
19 serais revenu par défaut au plan de la police d'Ottawa.

20 Me NATALIA RODRIGUEZ : Oui, mais est-ce que la
21 police d'Ottawa aurait pu empêcher que ça aille de l'avant ?

22 M. PETER SLOLY : Oui, c'est la condition que j'ai
23 donnée à M. Kanellakos quand il m'a appelé.

24 Me NATALIA RODRIGUEZ : Alors vous vouliez faire
25 en sorte que les négociations de la ville soient totalement
26 indépendantes du plan de la police d'Ottawa.

27 M. PETER SLOLY : Oui.

28 Me NATALIA RODRIGUEZ : Même si c'était une

1 opération dirigée par la police et que la police était
2 l'organisme qui dirigeait la réaction.

3 **M. PETER SLOLY** : Oui.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et puis, le matin du
5 13 février, vous avez reçu un appel de Steve Kanellakos, vous
6 disant qu'un accord avait été conclu, que des lettres seraient
7 échangées, Etc.

8 Je crois qu'à midi, il y a eu une réunion avec
9 les responsables de la ville, organisé par Steve Kanellakos et
10 que les personnes étaient Steve Kanellakos, vous-même, chef
11 adjoint Bell, chef adjoint par intérim Ferguson, et il y a eu
12 une réunion par la suite pour informer un groupe plus large de
13 votre équipe.

14 Je crois comprendre que ce jour-là, peu après
15 13h, vous avez téléphoné au commissaire Carrique de la PPO ?

16 **M. PETER SLOLY** : Oui.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors il savait, il était
18 au courant à partir de 13h le 13 février ?

19 **M. PETER SLOLY** : Oui.

20 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce qu'il a exprimé des
21 préoccupations ?

22 **M. PETER SLOLY** : Je ne m'en souviens pas. Mais je
23 ne me rappelle pas qu'il y ait eu quelque chose de fondamental.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et le surintendant
25 Drummond a témoigné que lors de la réunion suivante, avec
26 l'équipe plus large, c'est la première fois qu'il avait entendu
27 parler des négociations. Il a dit que tous les participants à
28 l'appel faisaient preuve d'un optimisme prudent.

1 M. PETER SLOLY : Oui, c'est ce que je me souviens
2 en général.

3 Me NATALIA RODRIGUEZ : Et après, vous avez
4 téléphoné à la commissaire de la GRC, Brenda Lucki, elle a dit
5 qu'elle était au courant des négociations. Est-ce qu'elle vous a
6 fait part de préoccupations ?

7 M. PETER SLOLY : Je ne me rappelle pas, je n'ai
8 pas mes notes, je n'ai pas de souvenir clair.

9 Me NATALIA RODRIGUEZ : Et je crois que des
10 ressources importantes étaient nécessaires pour mettre en œuvre
11 ce plan.

12 M. PETER SLOLY : Je ne sais pas, mais on n'avait
13 pas beaucoup de ressources, donc toutes ressources pouvaient
14 être considérées comme importantes.

15 Me NATALIA RODRIGUEZ : Et le lendemain, le
16 14 février, je veux examiner le document OPS00014566. Ce sont
17 vos notes, à la page 8.

18 Et à 16 :31, pour vous donner le contexte, les
19 camions commençaient à se déplacer à 13h ce jour-là. On a décidé
20 le soir du 13, le surintendant a coordonné le mouvement et le
21 lendemain, le déplacement a commencé à 13h et là maintenant, il
22 est 16h30, donc ça fait 3h que les camions se déplacent.

23 Donc, vous avez un appel de l'équipe avec M.
24 Brookson. Pouvez-vous expliquer qui est M. Brookson ?

25 M. PETER SLOLY : Oui, Larry Brookson, je ne me
26 rappelle pas exactement son titre, qui dirigeait l'équipe de
27 protection de la Colline parlementaire.

28 Me NATALIA RODRIGUEZ : Il a dit :

1 « J'essaie de comprendre la réunion
2 pour remplir complètement la rue
3 Wellington. »

4 Et vous dites que :

5 « Le chef a informé son équipe. Qu'il
6 informerait tout le monde y compris le
7 service parlementaire. »

8 Donc ça veut dire que vous n'aviez pas contacté
9 le service parlementaire ?

10 **M. PETER SLOLY** : Non, ce n'est pas comme ça que
11 j'ai compris les choses.

12 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors, est-ce que vous
13 pouvez expliquer cette discussion ?

14 **M. PETER SLOLY** : Il est préoccupé par le fait
15 qu'il n'était pas au courant, mais j'explique que le commandant
16 des incidents majeur pourra informer toutes les parties
17 concernées dans l'opération intégrée, de ce qui se passait ce
18 jour-là. Et je pense que le service de l'enceinte parlementaire
19 faisait partie de l'équipe. Je n'ai pas eu l'impression que M.
20 Brookson s'adressait en particulier à moi, ni au service de
21 police d'Ottawa.

22 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Ce sont des notes sous
23 forme synthétique, par point. C'est difficile de comprendre,
24 mais peut-être que vous pourriez passer en revue ces notes et
25 nous donner une idée de ce qui est ressorti de cette discussion.

26 (COURTE PAUSE)

27 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et je voudrais comprendre
28 les références à : « Est-ce que la ville dirige la police en

1 général sur comment ça se déroule... »

2 **M. PETER SLOLY** : Ça serait de Larry Brookson, moi
3 non plus je ne comprends pas. Comme vous l'avez dit, il s'agit
4 d'un va-et-vient, une tentative en temps réel d'avoir toute la
5 conversation.

6 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et les notes :

7 « Le fait qu'un administrateur
8 intervienne et permette à un véhicule
9 de se garer sur la rue Wellington,
10 c'est purement politique. »

11 Quelle était la discussion autour de ce point ?

12 **M. PETER SLOLY** : Oui, comme je l'ai dit, il y
13 avait beaucoup de questions politiques en jeu, à bien des
14 niveaux, mais je ne sais pas qui est cet administrateur.

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Alors à ce moment-là, il
16 vous dit que les camions se sont déplacés sur Wellington. Alors
17 vous saviez à ce moment-là ?

18 **M. PETER SLOLY** : Oui, je comprenais, mais j'ai
19 une certaine confusion à l'égard de cette portion, mais oui, à
20 ce moment-là, ils étaient rue Wellington.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : On peut s'entendre que
22 vous saviez.

23 **M. PETER SLOLY** : Oui.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et à 17h01, alors vous
25 avez cette discussion avec lui, vous ne pouvez pas dire beaucoup
26 plus que ce qui est là. Est-ce qu'on pourrait passer maintenant
27 à... descendre à 17h01, il y a un appel de breffage sur la
28 manifestation. Au deuxième point, vous voyez « Trish », c'est le

1 chef adjoint par intérim Ferguson :

2 « ...beaucoup de camions du convoi avec
3 Carson au NOK, PPS n'est pas content
4 avec les camions sur Wellington. »

5 Et au bas on voit :

6 « Changement nécessaire en raison de
7 nouveau. »

8 Il semble y avoir un mot qui manque, est-ce que
9 vous pouvez nous dire de quoi il s'agit ?

10 **M. PETER SLOLY** : Non, désolé.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et si on passe à la
12 page 10, la puce avant le caviardage, la première partie :

13 « Nous avons besoin de conseils
14 juridiques à propos de la position du
15 maire sur le fait qu'ils peuvent être
16 sur Wellington. »

17 **M. PETER SLOLY** : Je ne sais pas, je m'en excuse.

18 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Est-ce que vous pouvez
19 nous dire quel était le problème qui était préoccupant ?

20 **M. PETER SLOLY** : C'est une discussion sur la
21 séquence des événements qui ont eu lieu, leur efficacité, la
22 dotation en personnel. Donc, c'est une discussion générale, je
23 ne sais pas qui la dirige.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : C'est la veille de votre
25 démission à 17h, alors je ne sais pas si ça vous aide à vous
26 situer dans la série des événements, ça aurait été l'une de vos
27 dernières réunions.

28 **M. PETER SLOLY** : Non. Non, c'est juste un

1 breffage occupé sur une période difficile.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et nous savons qu'après
3 cette réunion, il n'y a pas eu davantage de camions qui ont été
4 relocalisés sur Wellington. Est-ce que vous savez quelle a été
5 la raison qui a fait que le SPO n'était plus favorable au
6 déplacement des camions sur Wellington ?

7 **M. PETER SLOLY** : Si je comprends bien, sans
8 entrer dans plus de détails, que le commandement des événements
9 a décidé de cesser les opérations. Et tout ce que je peux dire,
10 c'est que cela relève absolument de ses compétences. C'est ce
11 que j'ai dit à M. Kanellakos, j'ai dit que si les opérations
12 vont à l'encontre du plan opérationnel, le plan opérationnel
13 l'emportera.

14 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Vous ne savez pas
15 pourquoi ?

16 **M. PETER SLOLY** : Non.

17 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : La dernière fois qu'on
18 s'est entretenu, je vous avais demandé des enseignements tirés,
19 on en a entendu parler aujourd'hui. Et je vous ai demandé si,
20 lorsque vous réfléchissez à ces événements maintenant, vous
21 aviez réfléchi à ce que vous auriez pu faire différemment. Et à
22 ce moment-là, vous avez dit que pour éclaircir vos commentaires,
23 que vous avez dit « il n'y aura peut-être pas de solution de
24 police », et je sais que vous l'avez fait, mais rien d'autre ne
25 vous est venu à l'esprit.

26 Alors maintenant, avec le fait d'entendre vos
27 anciens collègues, le fait d'avoir parcouru les documents, est-
28 ce qu'il y a quelque chose que vous souhaiteriez ajouter à

1 cela ?

2 **M. PETER SLOLY** : À propos des leçons tirées...

3 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Des réflexions sur ce que
4 vous auriez fait différemment, ce que vous auriez pu faire
5 différemment à titre de chef de la police.

6 **M. PETER SLOLY** : Je crois que j'ai fourni une
7 liste de recommandations à l'intention de la Commission, qui
8 sera suivie ou non, selon la décision du Commissaire. J'allais
9 dire que nous avons une personne chargée de la liaison avec la
10 commission. John Steinbachs était la personne désignée qui
11 occupait ce poste, alors mon... j'essaie de penser aux relations
12 avec la commission. Intersect était là. Il y avait une
13 recommandation sur le financement et l'investissement
14 d'Intersect pour désamorcer les problèmes. La liste des
15 recommandations que j'ai fournie constitue un examen de ce qu'il
16 faudrait faire pour répondre aux insuffisances structurelles, et
17 j'essayais de citer des législations fédérales et provinciales,
18 et aussi de parler de questions locales.

19 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Je ne parle pas seulement
20 au niveau systémique, je parle au niveau personnel, qu'est-ce
21 que vous auriez pu faire différemment et si rien ne vous vient à
22 l'esprit, c'est bien, mais je voulais vous donner cette
23 occasion.

24 **M. PETER SLOLY** : Je crois que ma déclaration
25 générale sur le fait de comprendre pour comment on aurait pu
26 être encore plus résilient. Il y a de nouvelles études
27 scientifiques sur le sommeil par exemple. Il faut acquérir un
28 niveau de résilience physique et émotionnel. Je crois que ce

1 serait certainement une leçon personnelle. Je crois que les... on
2 avait jamais assez de sommeil et les membres de la commission
3 ont aussi été privés de sommeil. Il s'agit de la condition
4 humaine.

5 Et bien, je vois mon équipe juridique et je vois
6 des gens qui ont les yeux pleins de sommeil autour de moi. Et
7 quand je parlais par exemple à la présidente Deans, je ne suis
8 qu'un être humain et on n'est pas des supers hommes ou des
9 supers femmes, c'était une situation extrêmement difficile, des
10 décisions ont été prises, des moments ont été perdus, des
11 relations étaient tendues. Les termes n'étaient pas assez
12 précis, il y a eu des rumeurs. C'était la condition humaine. Les
13 systèmes sont conçus par des êtres humains tout comme les
14 institutions, les institutions sont humaines.

15 Et je l'ai dit auparavant au comité permanent, le
16 Canada était exposé, nos institutions étaient exposées, nos
17 systèmes étaient exposés et nos dirigeants et nos membres de
18 première ligne, et certainement ce qu'il y a de pire c'était,
19 nos communautés étaient exposées. Et donc, oui, la prochaine
20 fois il faudra mieux réussir et j'ai ça tout à fait à cœur.

21 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Et vous avez déjà parlé de
22 certains de ces sujets, mais je voulais vous demander de
23 souligner peut-être d'autres questions qu'on n'aurait pas
24 abordées si c'est quelque chose que vous souhaiteriez faire.

25 **M. PETER SLOLY** : Je crois que laisserai à la
26 Commission le soin de déterminer ces domaines et je serai à la
27 disposition de la Commission au besoin. Je crois que chacune de
28 mes recommandations pourrait encore occuper 20 pages, mais je

1 vais m'en tenir là, et je serai à votre disposition.

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ** : Merci beaucoup. Voici qui
3 met fin à mes questions.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Alors on finit un
5 petit peu plus tôt, alors je ne sais pas si on veut entamer le
6 contre-interrogatoire, mais j'ai promis qu'on ne le ferait pas,
7 alors je vais lever la séance.

8 Est-ce qu'il y a des préoccupations, car comme on
9 l'a dit, ça a été un horaire très chargé, beaucoup de documents,
10 beaucoup de déplacements. Tout le monde a très bien coopéré,
11 mais s'il y a des préoccupations, s'il vous plait n'hésitez pas
12 à les soulever en vous adressant aux avocats de la Commission ou
13 à moi-même, car nous savons que ça a été stressant, mais je
14 crois qu'on s'en tire pas mal.

15 Et je suis très impressionné par la façon dont
16 tout le monde a travaillé jusqu'à présent. Merci et je vous
17 souhaite une excellente fin de semaine.

18 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is adjourned. La
19 Commission est ajournée.

20 --- L'audience est ajournée à 18h07

21

22

23

24

25

26

27

28

1 C E R T I F I C A T I O N

2
3 I, Wendy Clements, a certified court reporter, hereby certify
4 the foregoing pages to be an accurate transcription of the
5 French interpretation to the best of my skill and ability, and I
6 so swear.

7
8 Je, Wendy Clements, une sténographe officiel, certifie que les
9 pages ci-hautes sont une transcription conforme de
10 l'interprétation française au meilleur de mes capacités, et je
11 le jure.

12
13 
14 Wendy Clements

15